CARRYALL
500/550/700
Manuel du propriétaire

Électrique et à essence

[Reportez-vous à la dernière de couverture de ce manuel pour obtenir des informations concernant la plage de code de construction en vigueur]

Ingersoll Rand
Industrial Technologies

REMARQUE

Ce manuel n'est valable que pour les véhicules fabriqués dans la plage de codes de construction figurant sur la quatrième de couverture de ce manuel. Si le code de construction du véhicule diffère de celui mentionné sur la quatrième de couverture de ce manuel, veuillez contacter votre concessionnaire le plus proche ou rendez-vous sur le site Internet www.clubcar.com pour rechercher le manuel du propriétaire correspondant au véhicule. Consultez également la section Identification du modèle de ce manuel.

Les informations relatives à la garantie se trouvent à la fin de ce manuel. Le présent manuel ne contient aucune autre garantie, qu'elle soit formelle ou tacite. Votre concessionnaire agréé a vérifié le véhicule avant de vous le remettre et vous fournira une copie du formulaire d'enregistrement du véhicule au programme de garantie dûment rempli.

Club Car n'est pas responsable des erreurs contenues dans ce manuel ou des dommages indirects ou consécutifs résultant de l'utilisation du contenu de ce manuel.

Ce manuel contient des informations protégées par copyright. Tous droits réservés. Aucune partie de ce manuel ne peut être photocopiée, reproduite ou traduite dans une autre langue sans l'accord écrit de Club Car, S.A.R.L.

Les informations contenues dans ce document peuvent être modifiées sans préavis. Club Car se réserve le droit d'apporter des modifications à la conception des véhicules sans obligation d'effectuer ces modifications sur les unités déjà vendues.

Ces véhicules sont des véhicules utilitaires, à quatre roues, tout usage et destinés au transport de passagers et de cargaison sur des surfaces améliorées ou lisses.

Ces véhicules ne sont conformes ni aux normes Federal Motor Vehicle Safety Standards (FMVSS) relatives aux automobiles ni à la norme FMVSS 500 relative aux véhicules à vitesse réduite. Ils ne sont pas équipés pour être utilisés sur les voies, les routes ou les autoroutes publiques.

S'il est rédigé en anglais, ce manuel correspond aux instructions d'origine fournies par le constructeur. S'il est rédigé dans une autre langue que l'anglais, ce manuel est une traduction des instructions d'origine.

P.O. Box 204658
Augusta, Georgia 30917–4658 USA
Téléphone 706–863–3000
Télécopieur pour les pièces détachées 706–855–7413
www.clubcar.com

Copyright © 2013, 2014, 2015 Club Car, LLC
Club Car, Tranquility, et ArmorFlex
sont des marques de commerce déposées de Club Car, LLC
Ce manuel est en vigueur á compter du Juin 2015

AVANT-PROPOS

Nous vous remercions d'avoir choisi Club Car, nom reconnu comme chef de file dans la fabrication de véhicules performants et durables. Vous avez choisi la meilleure voiture utilitaire du marché. Veillez à protéger votre investissement et ainsi vous assurer que votre ou vos véhicules Club Car vous garantiront des années de performances supérieures et fiables en lisant et en respectant les instructions d'entretien de ce manuel.

Pour nous, votre confort et votre sécurité sont également importants, c'est pourquoi nous vous conseillons vivement de lire et de suivre pas à pas les instructions de fonctionnement et les consignes de sécurité contenues dans ce manuel. Ces instructions doivent être suivies afin d'éviter tout risque de blessure corporelle grave. Si vous louez ou prêtez votre véhicule à autrui, nous vous recommandons de lui demander de lire ce manuel avant d'utiliser le véhicule.

Les produits Club Car sont suivis par un service client conçu pour vous offrir un service rapide et agréable. Si votre véhicule Club Car nécessite des réparations ou un entretien, veuillez contacter votre concessionnaire ou distributeur Club Car local, qui sera en mesure de vous donner des conseils techniques, de vous faire tous les travaux sous garantie ainsi que de vous vendre les pièces de rechange et les manuels d'entretien.

Pour connaître votre concessionnaire Club Car local agréé, rendez-vous sur le site www.clubcardealer.com, contactez-nous au 1-800-ClubCar (258–2227) ou scannez ce code QR (Quick Response) qui vous conduira à la page de localisation des concessionnaires Club Car. Reportez-vous à la Figure 1. Téléchargez un lecteur de code QR comme RedLaser ou Barcode Scanner sur votre téléphone portable ou votre tablette.

Si vous préférez nous écrire, adressez votre lettre à : Club Car LLC, à l'attention de : Marketing Services P.O. Box 204658, Augusta, Géorgie 30917-4658, États-Unis.

Nous espérons que vous considérerez ce manuel' du propriétaire comme une partie intégrante de votre véhicule Club Car. Si vous vendez votre véhicule, veuillez remettre votre manuel au nouveau propriétaire ; ce dernier disposera ainsi d'informations importantes concernant le fonctionnement, la sécurité et l'entretien.

Code QR pour la localisation des concessionnaires

3118

Figure 1 Code QR pour la localisation des concessionnaires

ÉLÉMENTS D'ENTRETIEN	
Spray protecteur de bornes de batterie Réf. PN 1014305	**Lubrifiant au molybdène sec** Réf. PN 1012151
Lubrifiant de châssis EP NLGI classe 2 (disponible dans le commerce)	**Filtre d'air du moteur (404 cm3)** Réf. PN 102558201
Cartouche de remplacement du filtre de déioniseur (SPWS) Réf. PN 104005901	**Bougie O.H.C. (404 cm3)** Réf. PN 105017801
Cartouche de remplacement du filtre de déioniseur (non SPWS) Réf. PN AM10975	

TABLE DES MATIÈRES

Identification des vignettes de sécurité 4
Sécurité d'utilisation 14
Proposition 65 – État de Californie 15
Détails pour la sécurité 16
Avertissements généraux 16
Informations générales 22
Identification du modèle 22
Commandes et voyants 23
Liste de contrôle quotidien de pré-fonctionnement et de sécurité 32
Instructions de conduite 34
Chargement et déchargement 37
Capacités de charge du véhicule 38
Remorquage avec le véhicule 39
Transport sur une remorque 40
Stationnement de remisage – Véhicules électriques 41
Stockage – Véhicules à essence 43
Maintenance 44
Programmes d'entretien périodique 46
Programmes de lubrification périodique 49
Batteries – Véhicules électriques 51
Chargeur de batterie, véhicule électrique QuiQ™ – 56
Système d'ajout d'eau à point unique (SPWS) 63
Batterie – Véhicule à essence 65
Huile moteur – Véhicules à essence 67
Instructions relatives au ravitaillement en carburant – Véhicules à essence 69
Nettoyage du véhicule 70
Accessoires 71
Enregistrement suite à un achat d'occasion 72
Caractéristiques du véhicule 72
Garanties 78
Déclaration de conformité CE 86

IDENTIFICATION DES VIGNETTES DE SÉCURITÉ

Les pages suivantes contiennent des informations relatives aux vignettes de sécurité. Pour obtenir des informations détaillées concernant des caractéristiques spécifiques, lisez la section appropriée de ce manuel.

CARRYALL 500 ÉLECTRIQUE

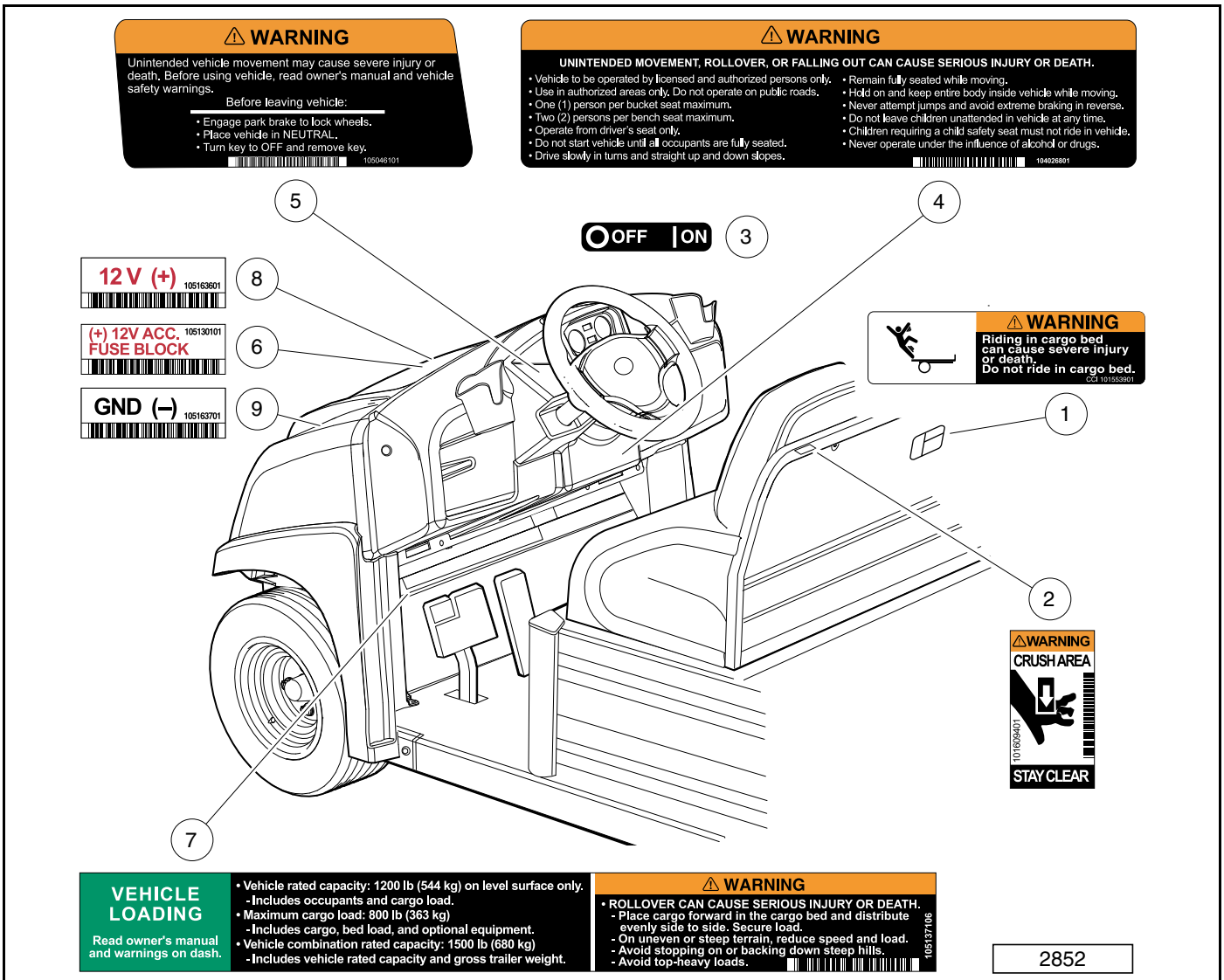
⚠ WARNING
Unintended vehicle movement may cause severe injury or death. Before using vehicle, read owner's manual and vehicle safety warnings.
Before leaving vehicle:
• Engage park brake to lock wheels.
• Place vehicle in NEUTRAL.
• Turn key to OFF and remove key.
105046101
⚠ WARNING
UNINTENDED MOVEMENT, ROLLOVER, OR FALLING OUT CAN CAUSE SERIOUS INJURY OR DEATH.
• Vehicle to be operated by licensed and authorized persons only.
• Use in authorized areas only. Do not operate on public roads.
• One (1) person per bucket seat maximum.
• Two (2) persons per bench seat maximum.
• Operate from driver's seat only.
• Do not start vehicle until all occupants are fully seated.
• Drive slowly in turns and straight up and down slopes.
• Remain fully seated while moving.
• Hold on and keep entire body inside vehicle while moving.
• Never attempt jumps and avoid extreme braking in reverse.
• Do not leave children unattended in vehicle at any time.
• Children requiring a child safety seat must not ride in vehicle.
• Never operate under the influence of alcohol or drugs.
104026801
5
4
OFF ON
3
12 V (+) 105163601
8
(+) 12V ACC. 105130101
FUSE BLOCK
6
GND (–) 105163701
9
⚠ WARNING
Riding in cargo bed can cause severe injury or death.
Do not ride in cargo bed.
CCI 101553901
1
2
⚠WARNING
CRUSH AREA
101609401
STAY CLEAR
7
VEHICLE LOADING
Read owner's manual and warnings on dash.
• Vehicle rated capacity: 1200 lb (544 kg) on level surface only.
-Includes occupants and cargo load.
• Maximum cargo load: 800 lb (363 kg)
-Includes cargo, bed load, and optional equipment.
• Vehicle combination rated capacity: 1500 lb (680 kg)
-Includes vehicle rated capacity and gross trailer weight.
⚠ WARNING
• ROLLOVER CAN CAUSE SERIOUS INJURY OR DEATH.
- Place cargo forward in the cargo bed and distribute evenly side to side. Secure load.
- On uneven or steep terrain, reduce speed and load.
- Avoid stopping on or backing down steep hills.
- Avoid top-heavy loads.
105137106
2852

1	101553901	Vignette, avertissement concernant la plateforme de chargement (sur la plateforme de chargement ou à l'arrière du siège)	6	105130101	Vignette, boîte à fusibles accessoire 12 V (sous la partie avant)
2	101609401	Vignette, avertissement concernant la zone d'écrasement (derrière le siège, à côté de la plateforme de chargement)	7	105137106	Vignette, charge du véhicule

TABLE SUITE À LA PAGE SUIVANTE

3	101825101	Vignette, contacteur à clé ON/OFF (MARCHE/ARRÊT) (au-dessus du contacteur à clé)	8	105163601	Vignette, 12 V (+) (sous la carrosserie avant)
4	104026801	Vignette, avertissement pour l'occupant	9	105163701	Vignette, terre (sous la partie avant)
5	105046106	Vignette, consignes d'utilisation			

CARRYALL 550 ÉLECTRIQUE

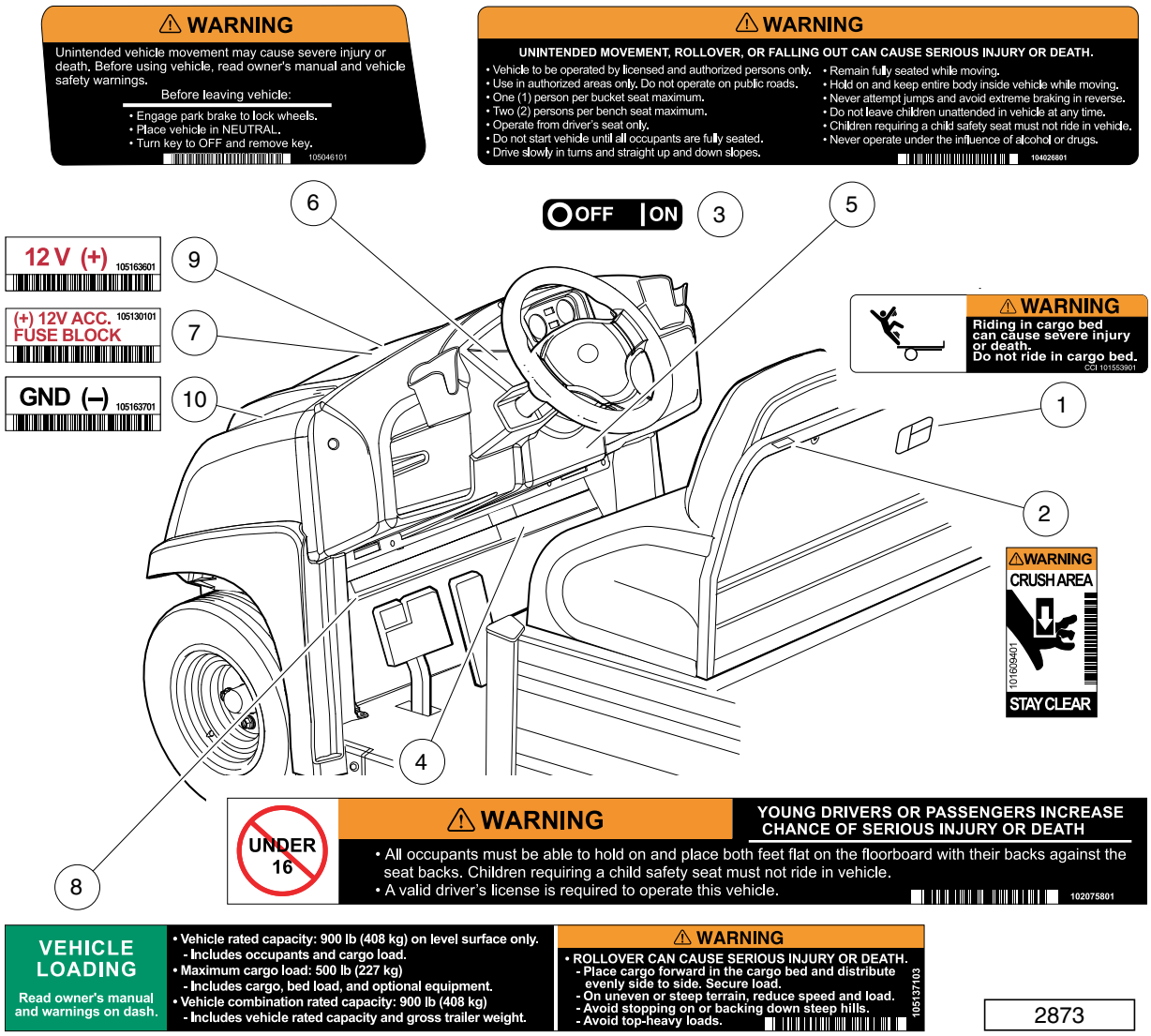
⚠ WARNING
Unintended vehicle movement may cause severe injury or death. Before using vehicle, read owner's manual and vehicle safety warnings.
Before leaving vehicle:
• Engage park brake to lock wheels.
• Place vehicle in NEUTRAL.
• Turn key to OFF and remove key.
105046101
⚠ WARNING
UNINTENDED MOVEMENT, ROLLOVER, OR FALLING OUT CAN CAUSE SERIOUS INJURY OR DEATH.
• Vehicle to be operated by licensed and authorized persons only.
• Use in authorized areas only. Do not operate on public roads.
• One (1) person per bucket seat maximum.
• Two (2) persons per bench seat maximum.
• Operate from driver's seat only.
• Do not start vehicle until all occupants are fully seated.
• Drive slowly in turns and straight up and down slopes.
• Remain fully seated while moving.
• Hold on and keep entire body inside vehicle while moving.
• Never attempt jumps and avoid extreme braking in reverse.
• Do not leave children unattended in vehicle at any time.
• Children requiring a child safety seat must not ride in vehicle.
• Never operate under the influence of alcohol or drugs.
104026801
OFF ON
12 V (+) 105163601
(+) 12V ACC. FUSE BLOCK 105130101
GND (–) 105163701
⚠ WARNING
Riding in cargo bed can cause severe injury or death.
Do not ride in cargo bed.
CGI 101553901
⚠WARNING
CRUSH AREA
101609401
STAY CLEAR
UNDER 16
⚠ WARNING
YOUNG DRIVERS OR PASSENGERS INCREASE CHANCE OF SERIOUS INJURY OR DEATH
• All occupants must be able to hold on and place both feet flat on the floorboard with their backs against the seat backs. Children requiring a child safety seat must not ride in vehicle.
• A valid driver's license is required to operate this vehicle.
102075801
VEHICLE LOADING
Read owner's manual and warnings on dash.
• Vehicle rated capacity: 900 lb (408 kg) on level surface only.
- Includes occupants and cargo load.
• Maximum cargo load: 500 lb (227 kg)
- Includes cargo, bed load, and optional equipment.
• Vehicle combination rated capacity: 900 lb (408 kg)
- Includes vehicle rated capacity and gross trailer weight.
⚠ WARNING
• ROLLOVER CAN CAUSE SERIOUS INJURY OR DEATH.
- Place cargo forward in the cargo bed and distribute evenly side to side. Secure load.
- On uneven or steep terrain, reduce speed and load.
- Avoid stopping on or backing down steep hills.
- Avoid top-heavy loads.
105137103
2873
1
2
4
5
6
7
8
9
10

1	101553901	Vignette, avertissement concernant la plateforme de chargement (sur la plateforme de chargement ou à l'arrière du siège)	6	105046101	Vignette, consignes d'utilisation
2	101609401	Vignette, avertissement concernant la zone d'écrasement	7	105130101	Vignette, boîte à fusibles accessoire 12 V (sous la partie avant)

TABLE SUITE À LA PAGE SUIVANTE

3	101825101	Vignette, contacteur à clé ON/OFF (MARCHE/ARRÊT) (au-dessus du contacteur à clé)	8	105137103	Vignette, charge du véhicule
4	102075801	Vignette, avertissement concernant les jeunes conducteurs	9	105163601	Vignette, 12 V (+) (sous la carrosserie avant)
5	104026801	Vignette, avertissement pour l'occupant	10	105163701	Vignette, terre (sous la partie avant)

CARRYALL 500 ET 550 ÉLECTRIQUES, SUITE

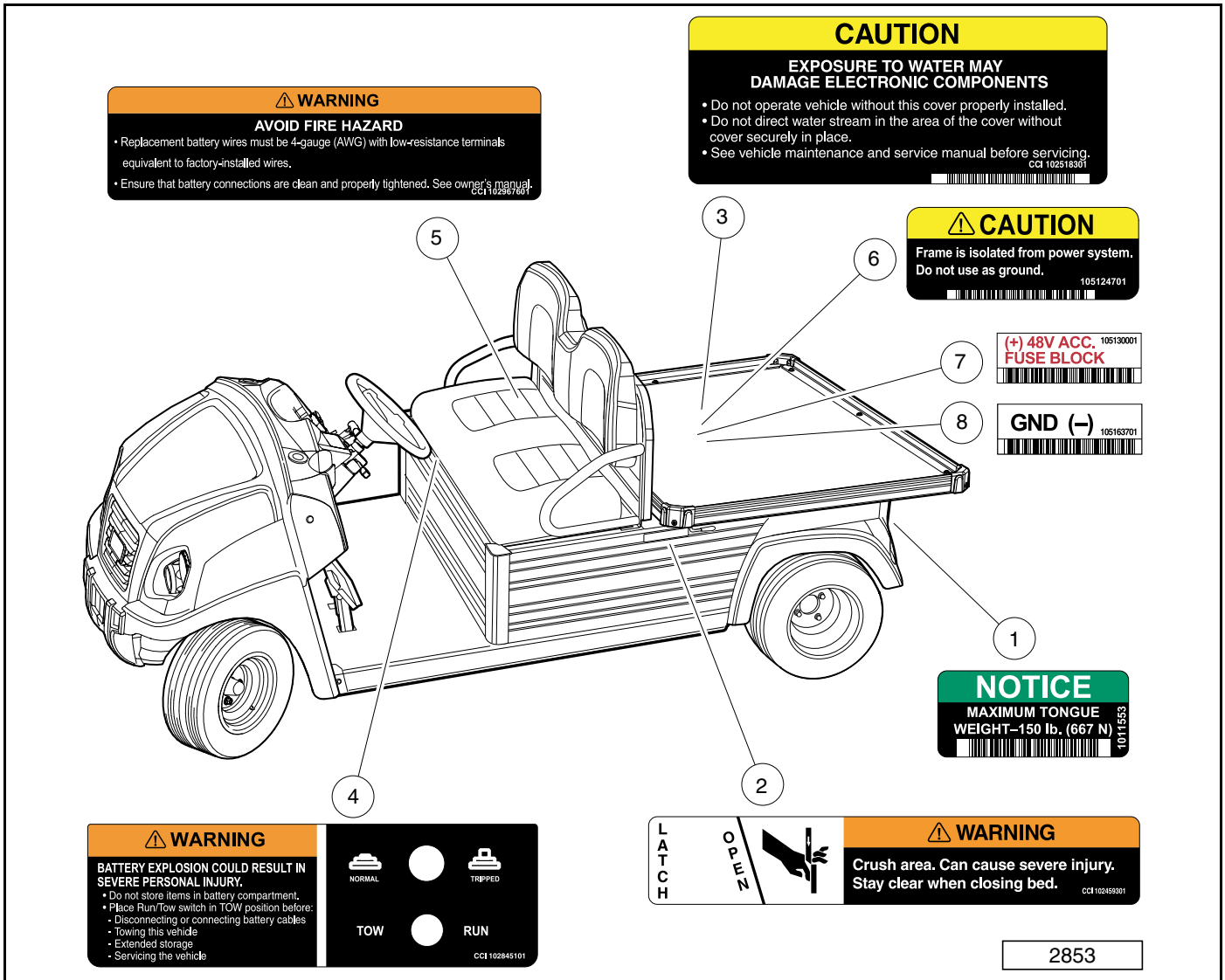
CAUTION
EXPOSURE TO WATER MAY DAMAGE ELECTRONIC COMPONENTS
• Do not operate vehicle without this cover properly installed.
• Do not direct water stream in the area of the cover without cover securely in place.
• See vehicle maintenance and service manual before servicing.
CCI 102518301
⚠ WARNING
AVOID FIRE HAZARD
• Replacement battery wires must be 4-gauge (AWG) with low-resistance terminals equivalent to factory-installed wires.
• Ensure that battery connections are clean and properly tightened. See owner's manual.
CCI 102967601
⚠ CAUTION
Frame is isolated from power system. Do not use as ground.
105124701
(+) 48V ACC. FUSE BLOCK 105130001
GND (–) 105163701
NOTICE
MAXIMUM TONGUE WEIGHT–150 lb. (667 N)
1011553
⚠ WARNING
BATTERY EXPLOSION COULD RESULT IN SEVERE PERSONAL INJURY.
• Do not store items in battery compartment.
• Place Run/Tow switch in TOW position before:
- Disconnecting or connecting battery cables
- Towing this vehicle
- Extended storage
- Servicing the vehicle
NORMAL
TRIPPED
TOW
RUN
CCI 102845101
LATCH
OPEN
⚠ WARNING
Crush area. Can cause severe injury. Stay clear when closing bed.
CCI 102459301
1
2
3
4
5
6
7
8
2853

1	1011553	Vignette, remarque concernant le poids exercé par la flèche d'attelage sur le dispositif d'attelage de remorque (sur le dispositif d'attelage de remorque)	5	102967601	Vignette, avertissement relatif aux fils de 6,54 mm de diamètre (AWG 4) (sur le cadre au-dessus de la plaque de montage des composants électriques)
2	102459301	Vignette, avertissement concernant le loquet de la plateforme	6	105124701	Vignette, ne pas utiliser comme élément de mise à la terre (sur le cadre au-dessus de la plaque de montage des composants électriques)

TABLE SUITE À LA PAGE SUIVANTE

3	102518301	Vignette, remarque concernant le couvercle des composants (sur le couvercle des composants électriques)	7	105130001	Vignette, boîte à fusibles accessoire 48 V (sur la plaque de montage des composants électriques)
4	102845101	Vignette, avertissement concernant le contacteur de remorquage (sur la plaque du contacteur Tow/Run (remorquage/conduite), sous le siège)	8	105163701	Vignette, terre (sur la plaque de montage des composants électriques)

CARRYALL 700 ÉLECTRIQUE

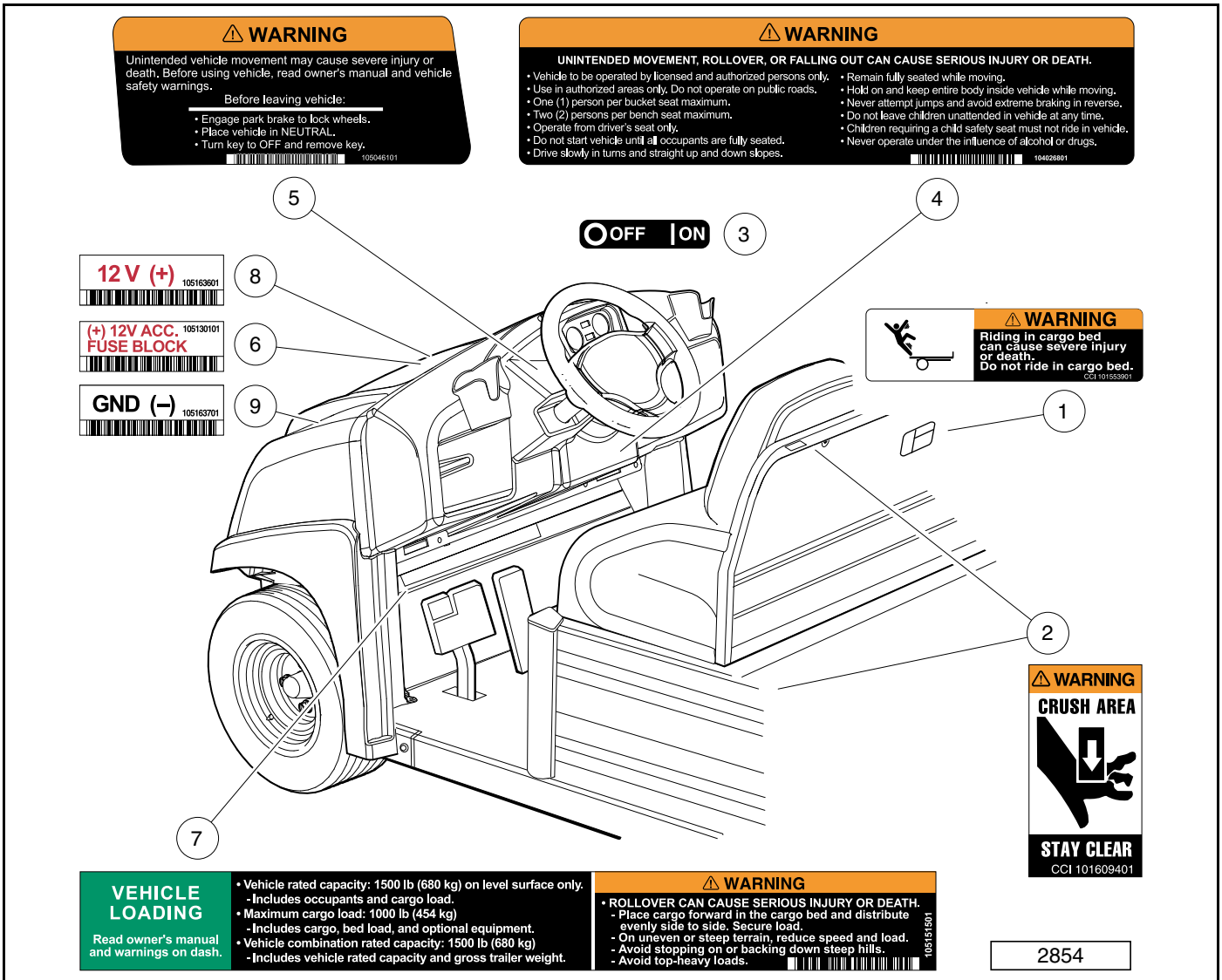
⚠ WARNING
Unintended vehicle movement may cause severe injury or death. Before using vehicle, read owner's manual and vehicle safety warnings.
Before leaving vehicle:
• Engage park brake to lock wheels.
• Place vehicle in NEUTRAL.
• Turn key to OFF and remove key.
105046101
⚠ WARNING
UNINTENDED MOVEMENT, ROLLOVER, OR FALLING OUT CAN CAUSE SERIOUS INJURY OR DEATH.
• Vehicle to be operated by licensed and authorized persons only.
• Use in authorized areas only. Do not operate on public roads.
• One (1) person per bucket seat maximum.
• Two (2) persons per bench seat maximum.
• Operate from driver's seat only.
• Do not start vehicle until all occupants are fully seated.
• Drive slowly in turns and straight up and down slopes.
• Remain fully seated while moving.
• Hold on and keep entire body inside vehicle while moving.
• Never attempt jumps and avoid extreme braking in reverse.
• Do not leave children unattended in vehicle at any time.
• Children requiring a child safety seat must not ride in vehicle.
• Never operate under the influence of alcohol or drugs.
104026801
OFF ON
12 V (+) 105163601
(+) 12V ACC. 105130101 FUSE BLOCK
GND (–) 105163701
⚠ WARNING
Riding in cargo bed can cause severe injury or death.
Do not ride in cargo bed.
CCI 101553901
⚠ WARNING
CRUSH AREA
STAY CLEAR
CCI 101609401
VEHICLE LOADING
Read owner's manual and warnings on dash.
• Vehicle rated capacity: 1500 lb (680 kg) on level surface only.
- Includes occupants and cargo load.
• Maximum cargo load: 1000 lb (454 kg)
- Includes cargo, bed load, and optional equipment.
• Vehicle combination rated capacity: 1500 lb (680 kg)
- Includes vehicle rated capacity and gross trailer weight.
⚠ WARNING
• ROLLOVER CAN CAUSE SERIOUS INJURY OR DEATH.
- Place cargo forward in the cargo bed and distribute evenly side to side. Secure load.
- On uneven or steep terrain, reduce speed and load.
- Avoid stopping on or backing down steep hills.
- Avoid top-heavy loads.
105151501
2854
1
2
3
4
5
6
7
8
9

1	101553901	Vignette, avertissement concernant la plateforme de chargement (sur la plateforme de chargement ou à l'arrière du siège)	6	105130101	Vignette, boîte à fusibles accessoire 12 V (sous la partie avant)
2	101609401	Vignette, avertissement concernant la zone d'écrasement (derrière le siège, à côté de la plateforme de chargement)	7	105151501	Vignette, charge du véhicule

TABLE SUITE À LA PAGE SUIVANTE

3	101825101	Vignette, contacteur à clé ON/OFF (MARCHE/ARRÊT) (au-dessus du contacteur à clé)	8	105163601	Vignette, 12 V (+) (sous la carrosserie avant)
4	104026801	Vignette, avertissement pour l'occupant	9	105163701	Vignette, terre (sous la partie avant)
5	105046101	Vignette, consignes d'utilisation			

CARRYALL 700 ÉLECTRIQUE, SUITE

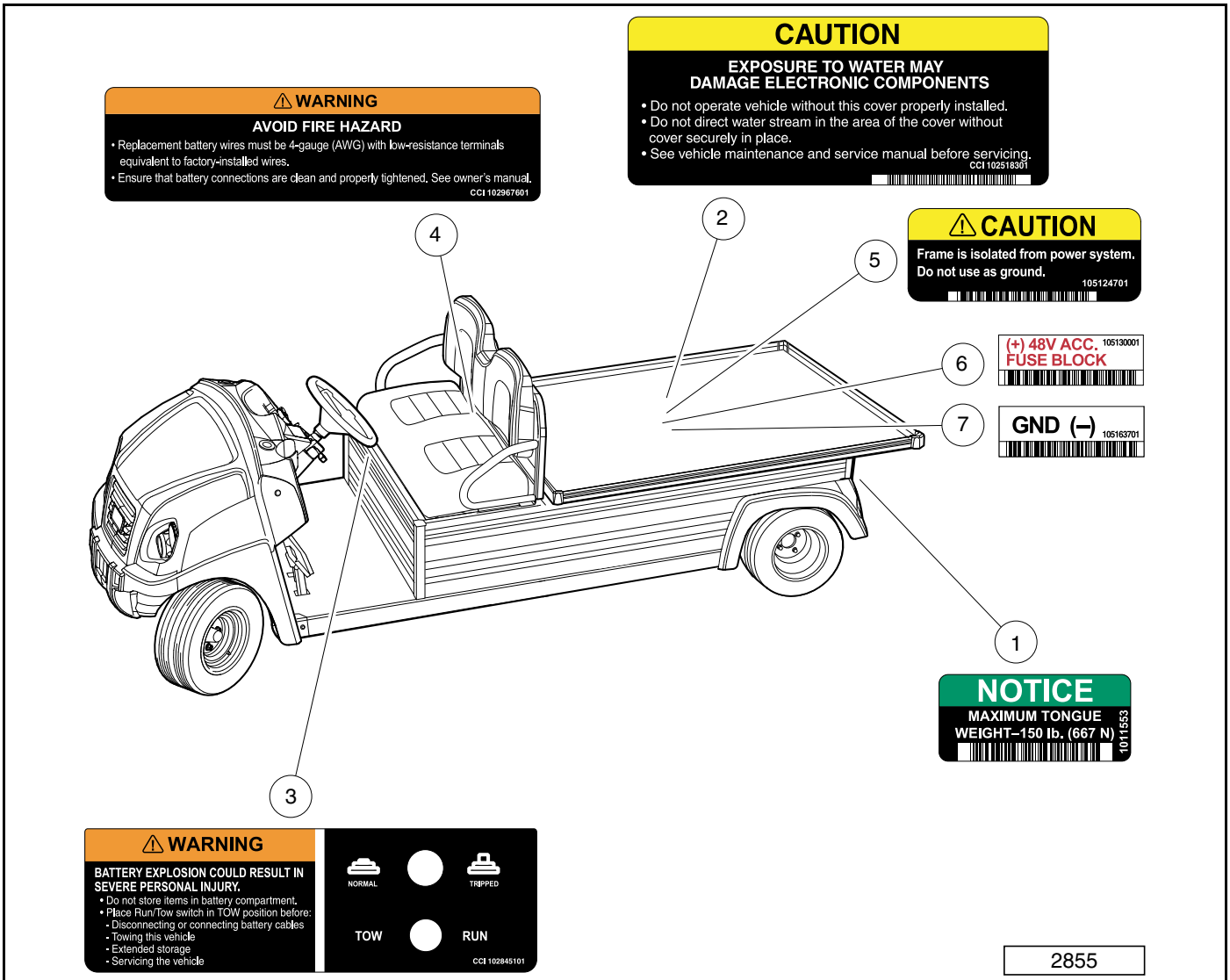
CAUTION
EXPOSURE TO WATER MAY DAMAGE ELECTRONIC COMPONENTS
• Do not operate vehicle without this cover properly installed.
• Do not direct water stream in the area of the cover without cover securely in place.
• See vehicle maintenance and service manual before servicing.
CCI 102518301
⚠ WARNING
AVOID FIRE HAZARD
• Replacement battery wires must be 4-gauge (AWG) with low-resistance terminals equivalent to factory-installed wires.
• Ensure that battery connections are clean and properly tightened. See owner's manual.
CCI 102967601
⚠ CAUTION
Frame is isolated from power system. Do not use as ground.
105124701
(+) 48V ACC. FUSE BLOCK 105130001
GND (–) 105163701
NOTICE
MAXIMUM TONGUE WEIGHT–150 lb. (667 N)
1011553
⚠ WARNING
BATTERY EXPLOSION COULD RESULT IN SEVERE PERSONAL INJURY.
• Do not store items in battery compartment.
• Place Run/Tow switch in TOW position before:
- Disconnecting or connecting battery cables
- Towing this vehicle
- Extended storage
- Servicing the vehicle
NORMAL
TRIPPED
TOW
RUN
CCI 102845101
1
2
3
4
5
6
7
2855

1	1011553	Vignette, remarque concernant le poids exercé par la flèche d'attelage sur le dispositif d'attelage de remorque (sur le dispositif d'attelage de remorque)	5	105124701	Vignette, ne pas utiliser comme élément de mise à la terre (sur le cadre au-dessus de la plaque de montage des composants électriques)
2	102518301	Vignette, remarque concernant le couvercle des composants (sur le couvercle des composants électriques)	6	105130001	Vignette, boîte à fusibles accessoire 48 V (sur la plaque de montage des composants électriques)

TABLE SUITE À LA PAGE SUIVANTE

3	102845101	Vignette, avertissement concernant le contacteur de remorquage (sur la plaque du contacteur Tow/Run (remorquage/conduite), sous le siège)	7	105163701	Vignette, terre (sur la plaque de montage des composants électriques)
4	102967601	Vignette, avertissement relatif aux fils de 6,54 mm de diamètre (AWG 4) (sur le cadre au-dessus de la plaque de montage des composants électriques)			

CARRYALL 500 À ESSENCE

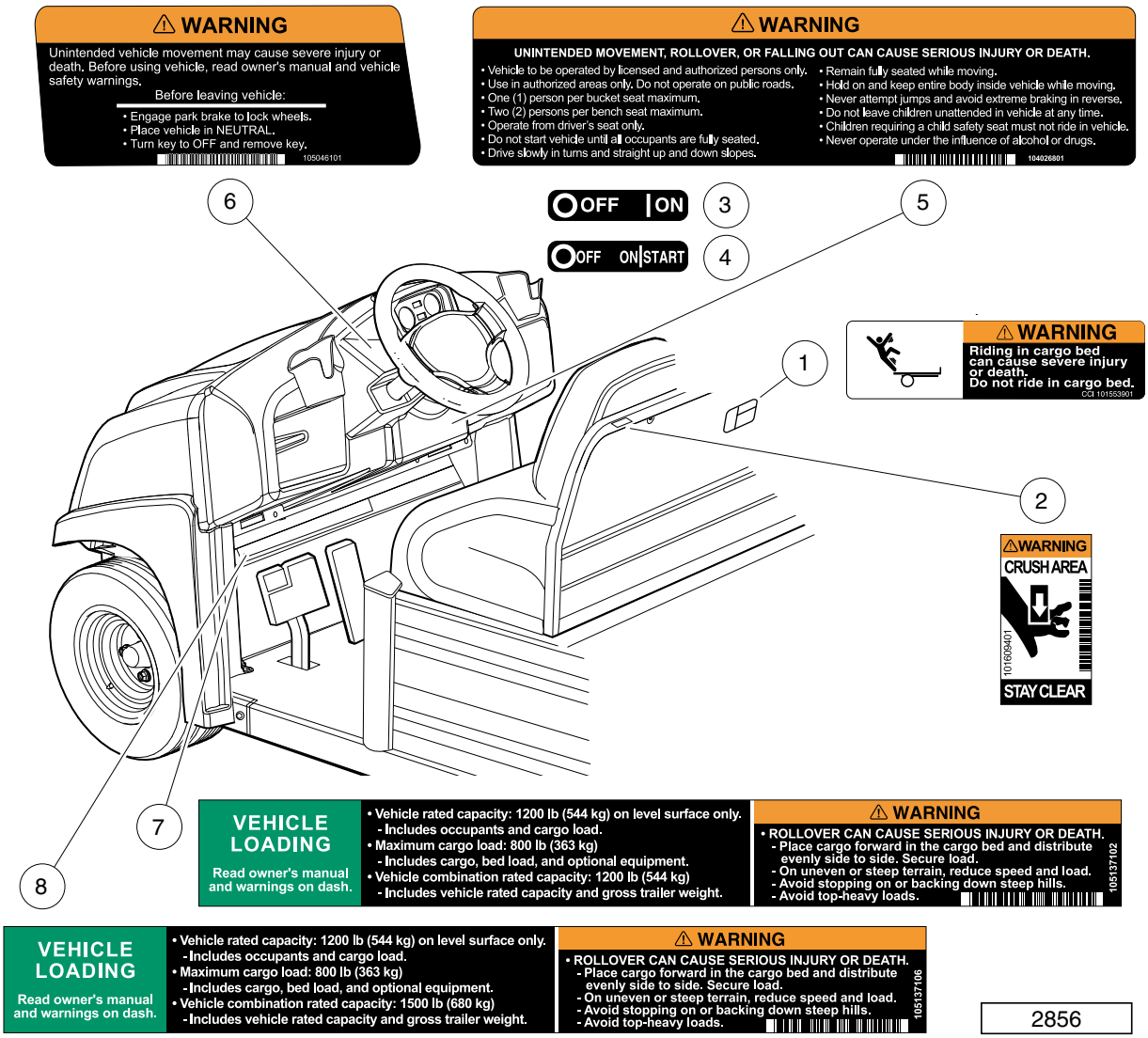
⚠ WARNING
Unintended vehicle movement may cause severe injury or death. Before using vehicle, read owner's manual and vehicle safety warnings.
Before leaving vehicle:
• Engage park brake to lock wheels.
• Place vehicle in NEUTRAL.
• Turn key to OFF and remove key.
105046101
⚠ WARNING
UNINTENDED MOVEMENT, ROLLOVER, OR FALLING OUT CAN CAUSE SERIOUS INJURY OR DEATH.
• Vehicle to be operated by licensed and authorized persons only.
• Use in authorized areas only. Do not operate on public roads.
• One (1) person per bucket seat maximum.
• Two (2) persons per bench seat maximum.
• Operate from driver's seat only.
• Do not start vehicle until all occupants are fully seated.
• Drive slowly in turns and straight up and down slopes.
• Remain fully seated while moving.
• Hold on and keep entire body inside vehicle while moving.
• Never attempt jumps and avoid extreme braking in reverse.
• Do not leave children unattended in vehicle at any time.
• Children requiring a child safety seat must not ride in vehicle.
• Never operate under the influence of alcohol or drugs.
104026801
6
OFF ON
3
OFF ON START
4
5
1
⚠ WARNING
Riding in cargo bed can cause severe injury or death.
Do not ride in cargo bed.
CCI 101553901
2
⚠ WARNING
CRUSH AREA
101609401
STAY CLEAR
7
8
VEHICLE LOADING
Read owner's manual and warnings on dash.
• Vehicle rated capacity: 1200 lb (544 kg) on level surface only.
- Includes occupants and cargo load.
• Maximum cargo load: 800 lb (363 kg)
- Includes cargo, bed load, and optional equipment.
• Vehicle combination rated capacity: 1200 lb (544 kg)
- Includes vehicle rated capacity and gross trailer weight.
⚠ WARNING
• ROLLOVER CAN CAUSE SERIOUS INJURY OR DEATH.
- Place cargo forward in the cargo bed and distribute evenly side to side. Secure load.
- On uneven or steep terrain, reduce speed and load.
- Avoid stopping on or backing down steep hills.
- Avoid top-heavy loads.
105137102
VEHICLE LOADING
Read owner's manual and warnings on dash.
• Vehicle rated capacity: 1200 lb (544 kg) on level surface only.
- Includes occupants and cargo load.
• Maximum cargo load: 800 lb (363 kg)
- Includes cargo, bed load, and optional equipment.
• Vehicle combination rated capacity: 1500 lb (680 kg)
- Includes vehicle rated capacity and gross trailer weight.
⚠ WARNING
• ROLLOVER CAN CAUSE SERIOUS INJURY OR DEATH.
- Place cargo forward in the cargo bed and distribute evenly side to side. Secure load.
- On uneven or steep terrain, reduce speed and load.
- Avoid stopping on or backing down steep hills.
- Avoid top-heavy loads.
105137100
2856

1	101553901	Vignette, avertissement concernant la plateforme de chargement (sur la plateforme de chargement ou à l'arrière du siège)	5	104026801	Vignette, avertissement pour l'occupant
2	101609401	Vignette, avertissement concernant la zone d'écrasement (derrière le siège, à côté de la plateforme de chargement)	6	105046101	Vignette, consignes d'utilisation

TABLE SUITE À LA PAGE SUIVANTE

3	101825101	Vignette, contacteur à clé ON/OFF (MARCHE/ARRÊT) (au-dessus du contacteur à clé) (Véhicules démarrés à la pédale)	7	105137102	Vignette, charge du véhicule (véhicules à frein à main sur les deux roues)
4	101825102	Vignette, contacteur à clé ON/OFF (MARCHE/ARRÊT) (au-dessus du contacteur à clé) (véhicules démarrés à la clé)	8	105137106	Vignette, charge du véhicule (véhicules à frein à main sur les quatre roues)

CARRYALL 550 À ESSENCE

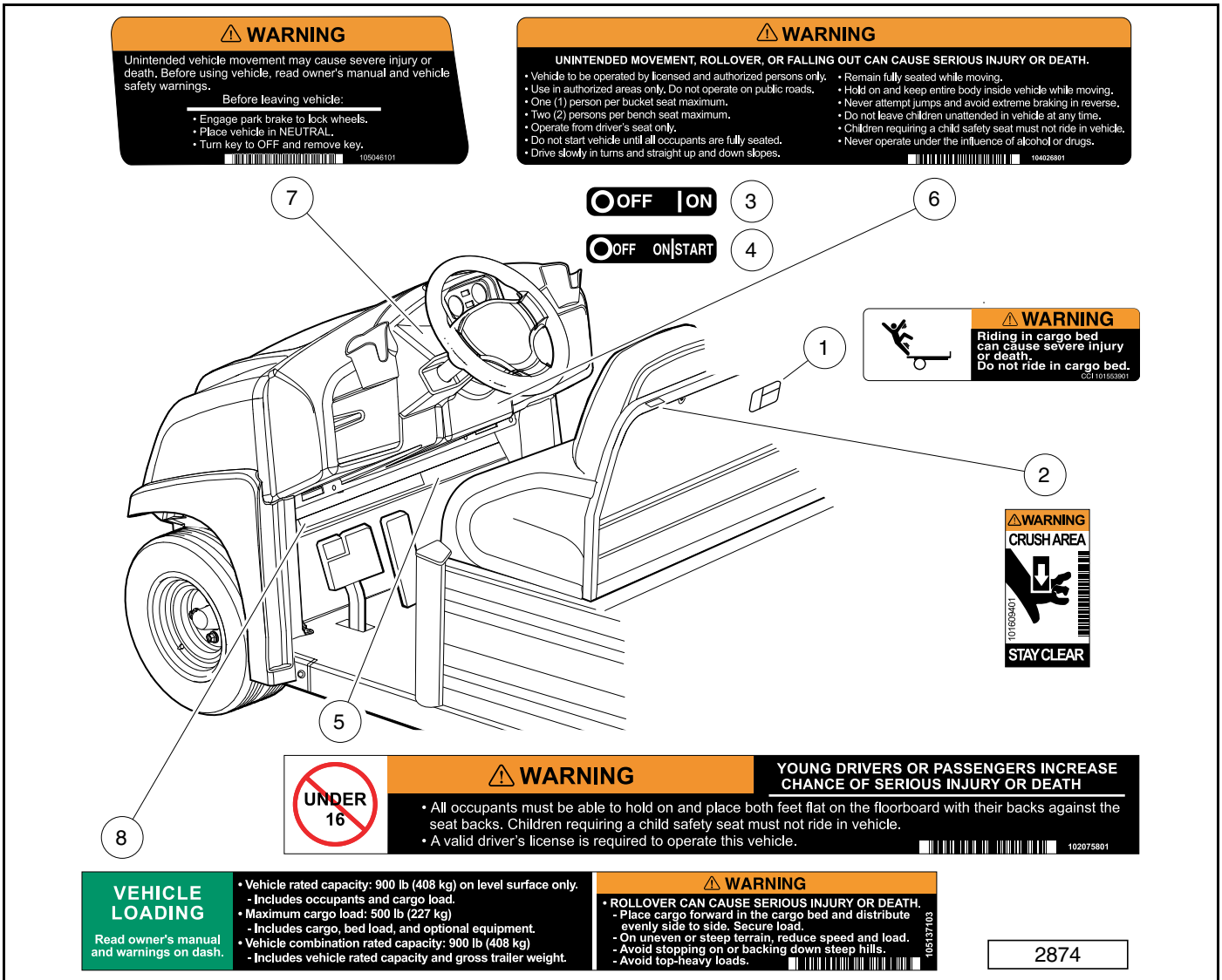
⚠ WARNING
Unintended vehicle movement may cause severe injury or death. Before using vehicle, read owner's manual and vehicle safety warnings.
Before leaving vehicle:
• Engage park brake to lock wheels.
• Place vehicle in NEUTRAL.
• Turn key to OFF and remove key.
105046101
⚠ WARNING
UNINTENDED MOVEMENT, ROLLOVER, OR FALLING OUT CAN CAUSE SERIOUS INJURY OR DEATH.
• Vehicle to be operated by licensed and authorized persons only.
• Use in authorized areas only. Do not operate on public roads.
• One (1) person per bucket seat maximum.
• Two (2) persons per bench seat maximum.
• Operate from driver's seat only.
• Do not start vehicle until all occupants are fully seated.
• Drive slowly in turns and straight up and down slopes.
• Remain fully seated while moving.
• Hold on and keep entire body inside vehicle while moving.
• Never attempt jumps and avoid extreme braking in reverse.
• Do not leave children unattended in vehicle at any time.
• Children requiring a child safety seat must not ride in vehicle.
• Never operate under the influence of alcohol or drugs.
104026801
7
OFF ON
3
OFF ON START
4
6
1
⚠ WARNING
Riding in cargo bed can cause severe injury or death.
Do not ride in cargo bed.
CCI101553901
2
⚠WARNING
CRUSH AREA
101609401
STAY CLEAR
5
8
UNDER 16
⚠ WARNING
YOUNG DRIVERS OR PASSENGERS INCREASE CHANCE OF SERIOUS INJURY OR DEATH
• All occupants must be able to hold on and place both feet flat on the floorboard with their backs against the seat backs. Children requiring a child safety seat must not ride in vehicle.
• A valid driver's license is required to operate this vehicle.
102075801
VEHICLE LOADING
Read owner's manual and warnings on dash.
• Vehicle rated capacity: 900 lb (408 kg) on level surface only.
- Includes occupants and cargo load.
• Maximum cargo load: 500 lb (227 kg)
- Includes cargo, bed load, and optional equipment.
• Vehicle combination rated capacity: 900 lb (408 kg)
- Includes vehicle rated capacity and gross trailer weight.
⚠ WARNING
• ROLLOVER CAN CAUSE SERIOUS INJURY OR DEATH.
- Place cargo forward in the cargo bed and distribute evenly side to side. Secure load.
- On uneven or steep terrain, reduce speed and load.
- Avoid stopping on or backing down steep hills.
- Avoid top-heavy loads.
105137103
2874

1	101553901	Vignette, avertissement concernant la plateforme de chargement (sur la plateforme de chargement ou à l'arrière du siège)	5	102075801	Vignette, avertissement concernant les jeunes conducteurs
2	101609401	Vignette, avertissement concernant la zone d'écrasement (derrière le siège, à côté de la plateforme de chargement)	6	104026801	Vignette, avertissement pour l'occupant

TABLE SUITE À LA PAGE SUIVANTE

3	101825101	Vignette, contacteur à clé ON/OFF (MARCHE/ARRÊT) (au-dessus du contacteur à clé) (Véhicules démarrés à la pédale)	7	105046101	Vignette, consignes d'utilisation
4	101825102	Vignette, contacteur à clé ON/OFF (MARCHE/ARRÊT) (au-dessus du contacteur à clé) (véhicules démarrés à la clé)	8	105137103	Vignette, charge du véhicule

CARRYALL 500 ET 550 À ESSENCE, SUITE

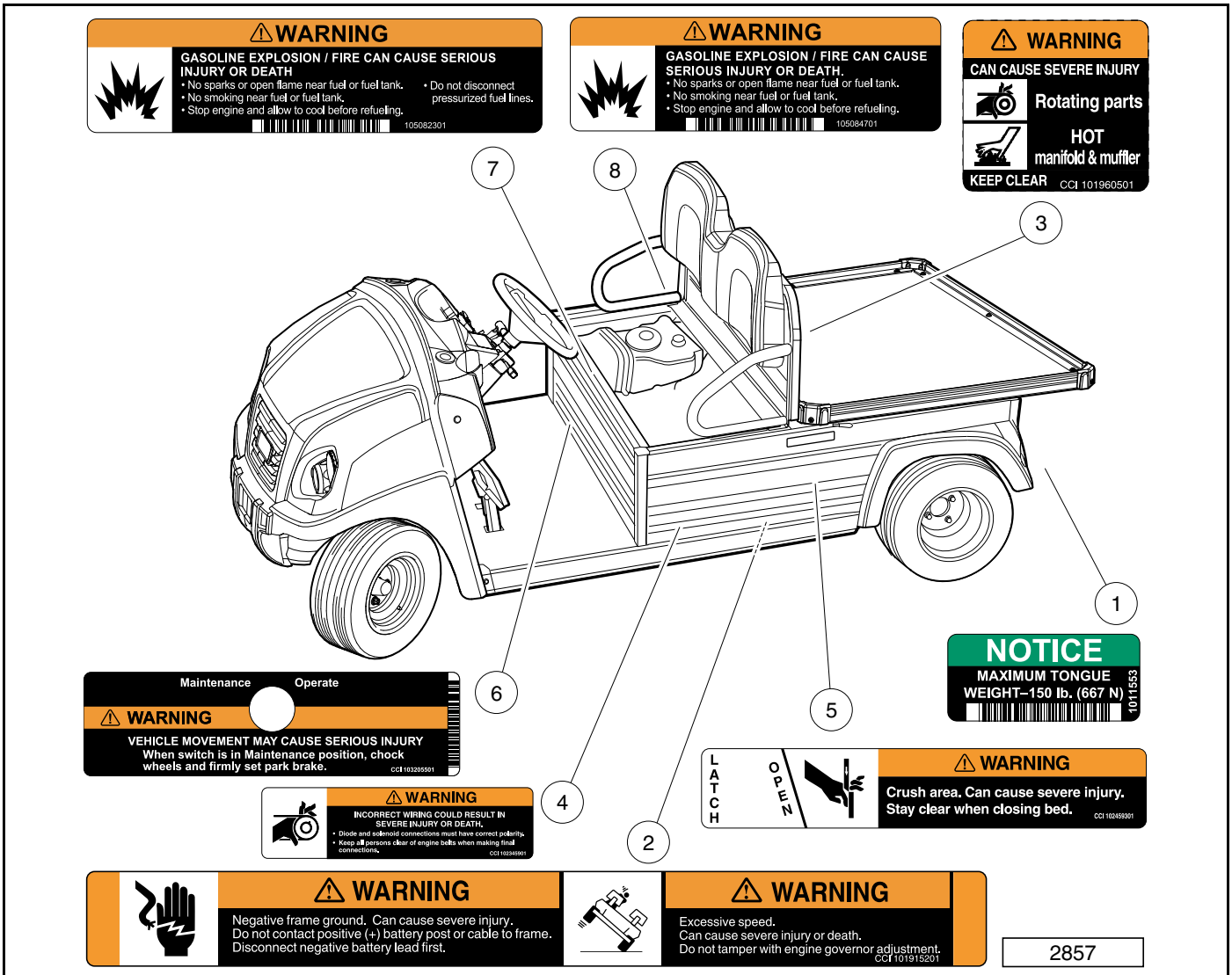
WARNING
GASOLINE EXPLOSION / FIRE CAN CAUSE SERIOUS INJURY OR DEATH
• No sparks or open flame near fuel or fuel tank.
• No smoking near fuel or fuel tank.
• Stop engine and allow to cool before refueling.
• Do not disconnect pressurized fuel lines.
105082301
WARNING
GASOLINE EXPLOSION / FIRE CAN CAUSE SERIOUS INJURY OR DEATH.
• No sparks or open flame near fuel or fuel tank.
• No smoking near fuel or fuel tank.
• Stop engine and allow to cool before refueling.
105084701
WARNING
CAN CAUSE SEVERE INJURY
Rotating parts
HOT manifold & muffler
KEEP CLEAR
CCI 101960501
7
8
3
1
NOTICE
MAXIMUM TONGUE WEIGHT–150 lb. (667 N)
1011553
Maintenance
Operate
WARNING
VEHICLE MOVEMENT MAY CAUSE SERIOUS INJURY
When switch is in Maintenance position, chock wheels and firmly set park brake.
CCI 103205501
6
5
LATCH
OPEN
WARNING
Crush area. Can cause severe injury.
Stay clear when closing bed.
CCI 102459301
WARNING
INCORRECT WIRING COULD RESULT IN SEVERE INJURY OR DEATH.
• Diode and solenoid connections must have correct polarity.
• Keep all persons clear of engine belts when making final connections.
CCI 102345901
4
2
WARNING
Negative frame ground. Can cause severe injury.
Do not contact positive (+) battery post or cable to frame.
Disconnect negative battery lead first.
WARNING
Excessive speed.
Can cause severe injury or death.
Do not tamper with engine governor adjustment.
CCI 101915201
2857

1	1011553	Vignette, remarque concernant le poids exercé par la flèche d'attelage sur le dispositif d'attelage de remorque (sur le dispositif d'attelage de remorque)	5	102459301	Vignette, avertissement concernant le loquet de la plateforme
2	101915201	Vignette, avertissement concernant la mise à la terre sur le châssis/le régulateur (sur le châssis du véhicule, à proximité de la batterie)	6	103205501	Vignette, avertissement concernant la conduite/la maintenance (sur la plaque du contacteur Maintenance/Conduite, sous le siège)

TABLE SUITE À LA PAGE SUIVANTE

3	101960501	Vignette, avertissement concernant les pièces en mouvement/le pot d'échappement chaud (sur le démarreur/le générateur)	7	105082301	Vignette, avertissement concernant le carburant (sur le réservoir de carburant)
4	102345901	Vignette, avertissement concernant les diodes (à côté de la batterie)	8	105084701	Vignette, avertissement concernant le carburant (à proximité du réservoir de carburant)

CARRYALL 700 À ESSENCE

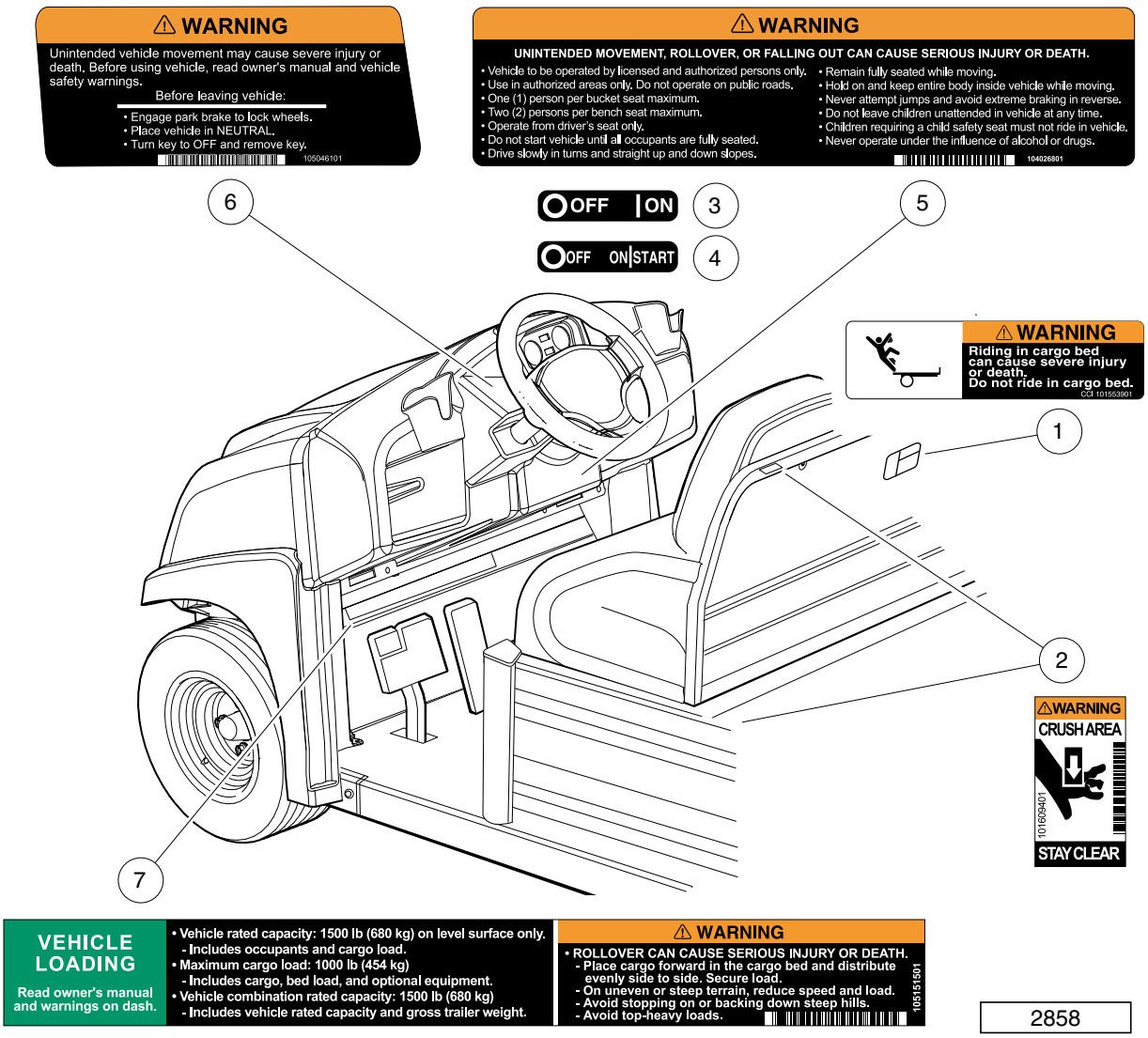
⚠ WARNING
Unintended vehicle movement may cause severe injury or death. Before using vehicle, read owner's manual and vehicle safety warnings.
Before leaving vehicle:
• Engage park brake to lock wheels.
• Place vehicle in NEUTRAL.
• Turn key to OFF and remove key.
105046101
⚠ WARNING
UNINTENDED MOVEMENT, ROLLOVER, OR FALLING OUT CAN CAUSE SERIOUS INJURY OR DEATH.
• Vehicle to be operated by licensed and authorized persons only.
• Use in authorized areas only. Do not operate on public roads.
• One (1) person per bucket seat maximum.
• Two (2) persons per bench seat maximum.
• Operate from driver's seat only.
• Do not start vehicle until all occupants are fully seated.
• Drive slowly in turns and straight up and down slopes.
• Remain fully seated while moving.
• Hold on and keep entire body inside vehicle while moving.
• Never attempt jumps and avoid extreme braking in reverse.
• Do not leave children unattended in vehicle at any time.
• Children requiring a child safety seat must not ride in vehicle.
• Never operate under the influence of alcohol or drugs.
104026801
OFF ON
OFF ON START
⚠ WARNING
Riding in cargo bed can cause severe injury or death.
Do not ride in cargo bed.
CCI 101553901
⚠WARNING
CRUSH AREA
101609401
STAY CLEAR
VEHICLE LOADING
Read owner's manual and warnings on dash.
• Vehicle rated capacity: 1500 lb (680 kg) on level surface only.
- Includes occupants and cargo load.
• Maximum cargo load: 1000 lb (454 kg)
- Includes cargo, bed load, and optional equipment.
• Vehicle combination rated capacity: 1500 lb (680 kg)
- Includes vehicle rated capacity and gross trailer weight.
⚠ WARNING
• ROLLOVER CAN CAUSE SERIOUS INJURY OR DEATH.
- Place cargo forward in the cargo bed and distribute evenly side to side. Secure load.
- On uneven or steep terrain, reduce speed and load.
- Avoid stopping on or backing down steep hills.
- Avoid top-heavy loads.
105151501
1
2
3
4
5
6
7
2858

1	101553901	Vignette, avertissement concernant la plateforme de chargement (sur la plateforme de chargement ou à l'arrière du siège)	5	104026801	Vignette, avertissement pour l'occupant
2	101609401	Vignette, avertissement concernant la zone d'écrasement (derrière le siège, à côté de la plateforme de chargement)	6	105046101	Vignette, consignes d'utilisation

TABLE SUITE À LA PAGE SUIVANTE

3	101825101	Vignette, contacteur à clé ON/OFF (MARCHE/ARRÊT) (au-dessus du contacteur à clé)	7	105151501	Vignette, charge du véhicule
4	101825102	Vignette, contacteur à clé ON/OFF (MARCHE/ARRÊT) (au-dessus du contacteur à clé) (véhicules à essence démarrés à la clé seulement)			

CARRYALL 700 À ESSENCE, SUITE

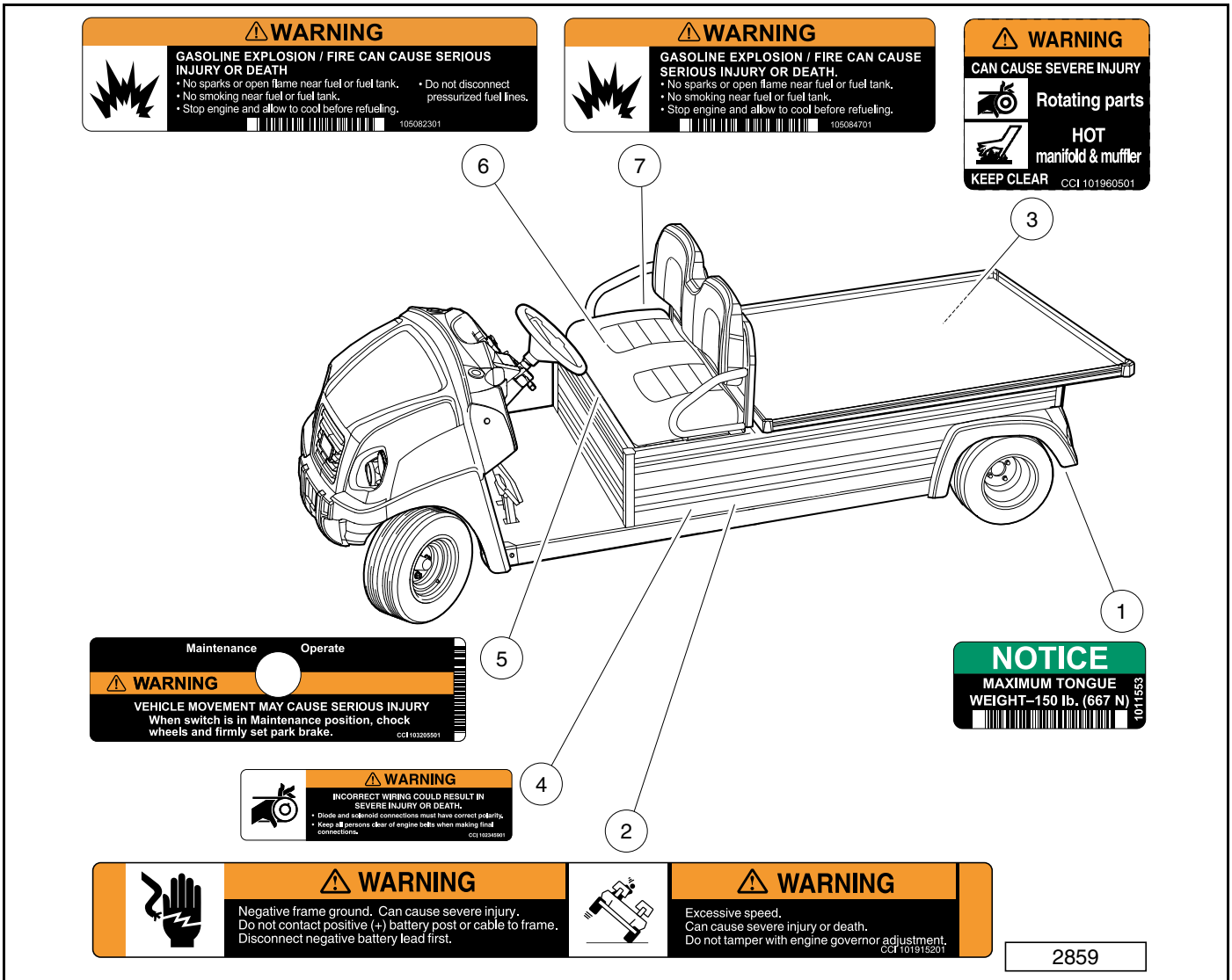
⚠WARNING
GASOLINE EXPLOSION / FIRE CAN CAUSE SERIOUS INJURY OR DEATH
• No sparks or open flame near fuel or fuel tank.
• No smoking near fuel or fuel tank.
• Stop engine and allow to cool before refueling.
• Do not disconnect pressurized fuel lines.
105082301
⚠WARNING
GASOLINE EXPLOSION / FIRE CAN CAUSE SERIOUS INJURY OR DEATH.
• No sparks or open flame near fuel or fuel tank.
• No smoking near fuel or fuel tank.
• Stop engine and allow to cool before refueling.
105084701
⚠ WARNING
CAN CAUSE SEVERE INJURY
Rotating parts
HOT
manifold & muffler
KEEP CLEAR
CCI 101960501
6
7
3
1
5
4
2
Maintenance
Operate
⚠ WARNING
VEHICLE MOVEMENT MAY CAUSE SERIOUS INJURY
When switch is in Maintenance position, chock wheels and firmly set park brake.
CCI 103205501
NOTICE
MAXIMUM TONGUE WEIGHT–150 lb. (667 N)
1011553
⚠ WARNING
INCORRECT WIRING COULD RESULT IN SEVERE INJURY OR DEATH.
• Diode and solenoid connections must have correct polarity.
• Keep all persons clear of engine belts when making final connections.
CCI 102345901
⚠ WARNING
Negative frame ground. Can cause severe injury.
Do not contact positive (+) battery post or cable to frame.
Disconnect negative battery lead first.
⚠ WARNING
Excessive speed.
Can cause severe injury or death.
Do not tamper with engine governor adjustment.
CCI 101915201
2859

1	1011553	Vignette, remarque concernant le poids exercé par la flèche d'attelage sur le dispositif d'attelage de remorque (sur le dispositif d'attelage de remorque)	5	103205501	Vignette, avertissement concernant la conduite/la maintenance (sur la plaque du contacteur Maintenance/Conduite, sous le siège)

TABLE SUITE À LA PAGE SUIVANTE

2	101915201	Vignette, avertissement concernant la mise à la terre sur le châssis/le régulateur (sur le châssis du véhicule, à proximité de la batterie)	6	105082301	Vignette, avertissement concernant le carburant (sur le réservoir de carburant)
3	101960501	Vignette, avertissement concernant les pièces en mouvement/le pot d'échappement chaud (sur le démarreur/le générateur)	7	105084701	Vignette, avertissement concernant le carburant (à proximité du réservoir de carburant)
4	102345901	Vignette, avertissement concernant les diodes (à côté de la batterie)			

SÉCURITÉ D'UTILISATION

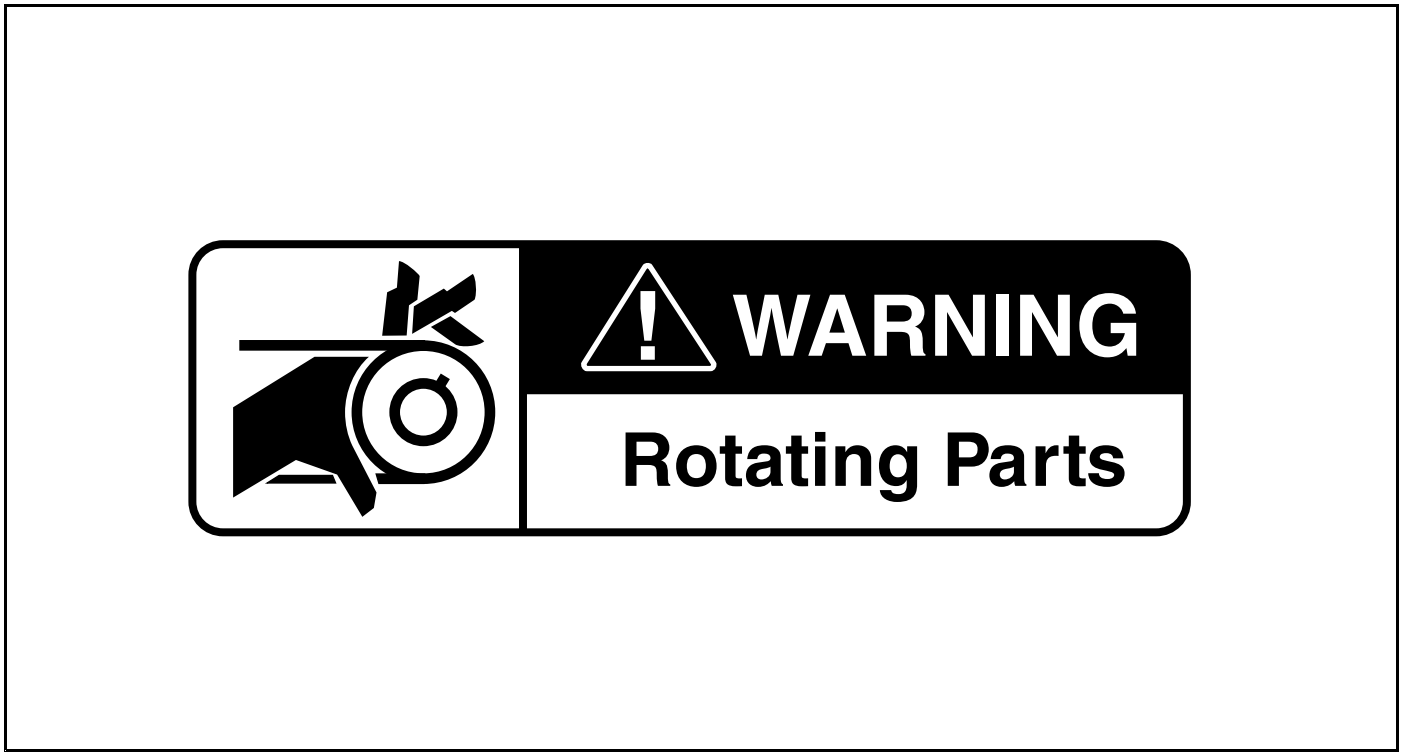

399

Figure 2 Sécurité d'utilisation

Les indications de sécurité comme celles que vous voyez ci-dessus peuvent être choquantes au début, mais leur impact est faible par rapport à la réalité de graves blessures corporelles.

Votre sécurité et votre satisfaction sont de la plus haute importance pour nous. C'est pourquoi, avant d'utiliser votre véhicule, nous vous conseillons vivement d'étudier les informations contenues dans ce manuel. Comprenez et familiarisez-vous avec les messages DANGER, AVERTISSEMENT et MISE EN GARDE, avec les procédures que contient ce manuel et avec les vignettes de sécurité qui sont apposées sur votre véhicule.

Prenez le temps nécessaire pour comprendre le langage de la sécurité. C'est un langage qui peut vous sauver la vie.

PROPOSITION 65 – ÉTAT DE CALIFORNIE

⚠ AVERTISSEMENT

- **Ce produit contient ou émet des produits chimiques ou des substances qui sont considérés comme cancérigènes par l'État de Californie ; ils peuvent provoquer des maladies congénitales ou nuire à la procréation.**

DÉTAILS POUR LA SÉCURITÉ

⚠ AVERTISSEMENT

- **Vous devez lire ce manuel d'utilisation entièrement avant de conduire le véhicule ou de procéder à son entretien. Le non-respect des instructions de ce manuel peut endommager le véhicule et entraîner des blessures graves voire mortelles.**

Il est important de noter que certaines consignes vitales tout au long de ce manuel et sur les vignettes apposées sur le véhicule sont précédées des mots DANGER, AVERTISSEMENT ou MISE EN GARDE. Pour votre propre protection, nous vous recommandons d'être particulièrement attentif à ces consignes de sécurité. Les précautions de sécurité sont essentielles et doivent être respectées.

Si une des vignettes de fonctionnement ou de sécurité du véhicule est endommagée, a été enlevée ou n'est plus facilement lisible, elle doit être remplacée immédiatement pour éviter les risques de dommages au véhicule, de sérieuses blessures ou de mort. Contactez votre distributeur/concessionnaire.

⚠ DANGER

- **Une mention DANGER indique un risque imminent qui entraînera des blessures graves ou mortelles.**

⚠ AVERTISSEMENT

- **Une mention AVERTISSEMENT indique un risque imminent qui peut entraîner des blessures graves ou mortelles.**

⚠ ATTENTION

- **Une mention MISE EN GARDE avec un symbole d'alerte de sécurité indique un risque ou une utilisation dangereuse qui peut entraîner des blessures mineures.**

ATTENTION

- **Une mention MISE EN GARDE sans symbole d'alerte de sécurité indique une situation de risque potentielle qui peut entraîner des dommages au niveau du véhicule.**

AVERTISSEMENTS GÉNÉRAUX

Les consignes de sécurité suivantes doivent être prises en compte, que le véhicule soit en fonctionnement, en réparation ou en entretien. **Voir Identification des vignettes de sécurité à la page 4.** D'autres consignes de sécurité spécifiques apparaissent tout au long de ce manuel et sur le véhicule.

⚠ DANGER

- **Batterie – Gaz explosifs ! Ne fumez pas. N'approchez pas d'étincelles et de flammes du véhicule et de la zone d'entretien. Aérez lorsque vous chargez ou utilisez le véhicule dans un lieu clos. Portez un masque intégral et des gants en caoutchouc lorsque vous travaillez sur ou près des batteries.**
- **Essence – inflammable ! Explosif ! Ne fumez pas. N'approchez pas d'étincelles et de flammes du véhicule et de la zone d'entretien. Entretenez le véhicule uniquement dans un endroit bien ventilé.**
- **Ne faites pas tourner le moteur dans un endroit clos sans ventilation adéquate. Le moteur produit du monoxyde de carbone qui est un poison mortel inodore.**
- **Le véhicule ne fournira pas de protection contre la foudre, les objets volants ou tout autre danger lié à une tempête. Si vous êtes pris dans une tempête pendant que vous conduisez un véhicule Club Car, sortez du véhicule et cherchez un abri qui corresponde aux consignes de sécurité adéquates.**

⚠ AVERTISSEMENT

- **Suivez exactement les procédures décrites dans ce manuel et tenez compte de toutes les mentions de DANGER, AVERTISSEMENT et MISE EN GARDE de ce manuel ainsi que celles se trouvant sur le véhicule et le chargeur de batterie.**
- **Ne laissez jamais d'enfants sans surveillance dans le véhicule.**
- **Avant de laisser le véhicule sans surveillance ou de l'entretenir, appliquez le frein de stationnement, placez la manette ou le contacteur Marche avant/arrière en position NEUTRAL (NEUTRE), mettez la clé en position OFF (ARRÊT) et retirez-la. Calez les roues lorsque vous effectuez une opération de maintenance.**
- **L'usage inapproprié du véhicule ou une erreur d'entretien peut provoquer une baisse des performances du véhicule, des blessures graves voire mortelles.**
- **Toute modification ou changement du véhicule qui affecte le système électrique, la stabilité ou la maniabilité du véhicule ou augmente la vitesse maximum au-delà des spécifications d'usine, peut provoquer des blessures graves, voire mortelles.**
- **Assurez-vous que toutes les vignettes de sécurité et de fonctionnement du véhicule sont bien placées et qu'elles sont faciles à lire.**
- **Pour les véhicules avec plateforme de chargement, retirez toute la cargaison (accessoires compris) avant de soulever la plateforme ou d'entretenir le véhicule. Si le véhicule est équipé d'une tige de maintien, assurez-vous qu'elle est solidement fixée lorsque la plateforme est relevée. Ne fermez pas la plateforme tant que toutes les personnes ne se sont pas éloignées de la zone de la plateforme de chargement. Tenez vos mains loin des zones d'écrasement. Ne faites pas tomber la plateforme de chargement, abaissez-la doucement en restant loin de la plateforme. Le non-respect de cet avertissement peut provoquer des blessures graves voire mortelles.**
- **Seuls des techniciens qualifiés doivent réparer ou entretenir le véhicule ou le chargeur de batterie. Même une personne faisant de simples réparations ou opérations d'entretien doit avoir des connaissances et de l'expérience en matière de réparation mécanique et électrique. Les instructions appropriées doivent être suivies lors de l'entretien, des réparations ou de l'installation d'accessoires.**

Véhicules électriques uniquement :

- **Assurez-vous que les branchements de batterie sont propres et convenablement serrés. Voir Entretien des batteries – Véhicules avec système d'ajout d'eau à point unique (SPWS) à la page 53 ou Entretien des batteries – Véhicules sans système d'ajout d'eau à point unique (SPWS) à la page 54.**

AVERTISSEMENT SUITE À LA PAGE SUIVANTE

⚠ AVERTISSEMENT

- **Mettez le contacteur Remorquage – Conduite en position REMORQUAGE avant de brancher ou de débrancher les batteries. Le non-respect de cette précaution peut provoquer une explosion des batteries ou de graves blessures.**
- **Afin d'éviter le démarrage intempestif d'un véhicule électrique, débranchez les batteries et déchargez le contrôleur. Voir Déconnexion des batteries – Véhicules électriques à la page 19.**

Véhicules à essence uniquement :

- **Afin d'éviter le démarrage intempestif d'un véhicule à essence, débranchez la batterie et le câble de la bougie. Voir Batterie à bornes latérales : Débranchement de la batterie – Véhicules à essence, Section 2, Page 19. Voir Batterie à bornes sur le dessus : Débranchement de la batterie – Véhicules à essence, Section 2, Page 20.**
- **Mise à la terre sur le châssis – Veillez à ce qu'aucun outil ou autre objet métallique n'entre en contact avec le châssis lors du débranchement des câbles de batterie ou de tout autre câble électrique. Veillez à ce qu'aucun câble positif ne touche le châssis du véhicule, le moteur ou toute autre pièce métallique.**

Pour tous les véhicules :

- **Portez des lunettes de sécurité ou une protection pour les yeux aux normes lors de l'entretien du véhicule ou du chargeur de batterie. Portez un masque intégral et des gants en caoutchouc lorsque vous travaillez sur ou près des batteries.**
- **Ne portez pas de vêtements larges ou de bijoux comme des bagues, montres, chaînes etc. lors de l'entretien du véhicule ou du chargeur de batterie.**
- **Utilisez des outils isolés lorsque vous travaillez près des batteries ou des branchements électriques. Faites très attention à ne pas mettre les composants ou le câblage en court-circuit.**

DÉSACTIVATION DU VÉHICULE

1. Enclenchez le frein à main pour bloquer les roues.
2. Tournez le contacteur à clé en position OFF (ARRÊT) et retirez la clé.
3. Placez la commande de marche avant/arrière en position NEUTRAL (NEUTRE).
4. En outre, calez les roues lors de l'entretien ou de la réparation du véhicule.

DÉCONNEXION DES BATTERIES – VÉHICULES ÉLECTRIQUES

1. Désactivez le véhicule. **Voir Désactivation du véhicule à la page 19.**
2. Mettez le contacteur Remorquage – Conduite en position REMORQUAGE avant de brancher ou de débrancher les batteries. Le non-respect de cette précaution peut provoquer une explosion des batteries ou de graves blessures.
3. Débranchez les batteries en commençant par le câble négatif (–) comme indiqué **(Figure 3)**.
4. Après le débranchement des batteries, attendez 90 secondes que les condensateurs du contrôleur se déchargent.

BRANCHEMENT DES BATTERIES – VÉHICULES ÉLECTRIQUES

1. Assurez-vous que le contacteur Remorquage – Conduite est en position REMORQUAGE.
2. Branchez les câbles de batterie en commençant par le câble positif (+).
3. Serrez les bornes de la batterie à un couple de 110 po·lb (12,4 N·m).
4. Enduisez les bornes à l'aide du vaporisateur de protection des bornes de batterie pour limiter la corrosion.

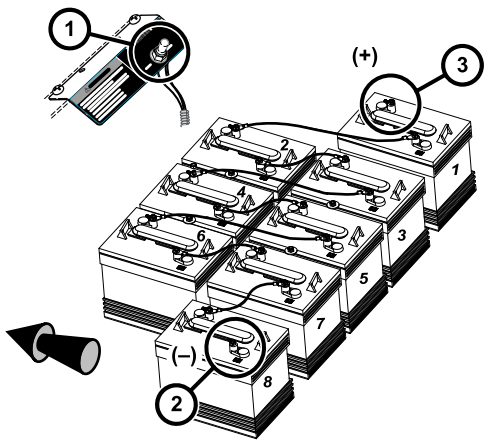

(Vue depuis le côté conducteur du véhicule)

1. Mettez le contacteur Remorquage – Conduite sur REMORQUAGE avant de débrancher ou de brancher les câbles de batterie.
2. Enlevez le câble négatif de batterie.
3. Enlevez le câble positif de batterie.

Branchez les câbles de batterie dans l'ordre inverse.

2780

Figure 3 Dépose du câble de batterie – Véhicule électrique

BATTERIE À BORNES LATÉRALES : DÉBRANCHEMENT DE LA BATTERIE – VÉHICULES À ESSENCE

1. Désactivez le véhicule. **Voir Désactivation du véhicule à la page 19.**

2. Débranchez les câbles de batterie en commençant par le câble négatif (–) comme illustré **(Figure 4)**.
3. Débranchez le(s) câble(s) de la (des) bougie(s).

BATTERIE À BORNES LATÉRALES : BRANCHEMENT DE LA BATTERIE – VÉHICULES À ESSENCE

1. Branchez les câbles de batterie en commençant par le câble positif (+).
2. Serrez les bornes de la batterie à un couple de 80 po·lb (9 N·m).
3. Enduisez les bornes avec un spray protecteur de bornes de batterie (Réf. CC 1014305) afin de limiter la corrosion.
4. Branchez le(s) câble(s) sur la (les) bougie(s).

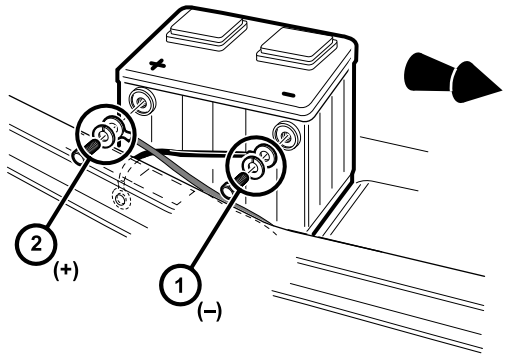

(vue du côté passager du véhicule)
1. Enlevez le câble négatif de batterie.
2. Enlevez le câble positif de batterie.

Branchez les câbles de batterie dans l'ordre inverse.

1
Figure 4 Batterie à bornes latérales – Retrait des câbles de batterie – Véhicule à essence

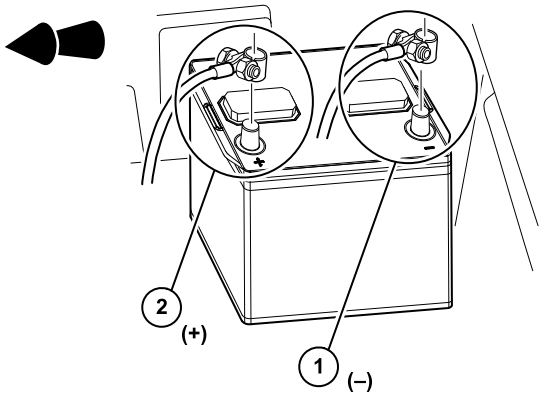

(Vue depuis le côté conducteur du véhicule)
1. Enlevez le couvercle de la borne positive.
2. Enlevez le câble négatif de batterie.
3. Enlevez le câble positif de batterie.

Branchez les câbles de batterie dans l'ordre inverse.

Figure 5 Batterie à bornes sur le dessus - Retrait des câbles de batterie - Véhicules à essence

BATTERIE À BORNES SUR LE DESSUS : DÉBRANCHEMENT DE LA BATTERIE – VÉHICULES À ESSENCE

1. Désactivez le véhicule. **Voir Désactivation du véhicule à la page 19.**
2. Enlevez le couvercle de la borne positive.
3. Débranchez les câbles de batterie en commençant par le câble négatif (–) comme illustré **(Figure 5)**.
4. Débranchez le(s) câble(s) de la (des) bougie(s).

BATTERIE À BORNES SUR LE DESSUS : BRANCHEMENT DE LA BATTERIE – VÉHICULES À ESSENCE

1. Branchez les câbles de batterie en commençant par le câble positif (+).
2. Serrez les bornes de la batterie à un couple de 41 po·lb (4,3 N·m).
3. Enduisez les bornes avec un spray protecteur de bornes de batterie (Réf. CC 1014305) afin de limiter la corrosion.
4. Fixez le couvercle de la borne positive.
5. Branchez le(s) câble(s) sur la (les) bougie(s).

RECYCLAGE DES BATTERIES AU PLOMB

⚠ AVERTISSEMENT

- **Les batteries au plomb contiennent du plomb (Pb) ainsi que d'autres métaux, des acides et d'autres composés. Si elles sont manipulées de façon inadéquate, elles risquent de contaminer l'eau et le sol, de polluer l'environnement et de causer des lésions corporelles.**

Les batteries au plomb se reconnaissent grâce au symbole suivant et doivent être convenablement recyclées **(Figure 6)**. Elles ne doivent pas être jetées en tant que déchets municipaux et un tri sélectif s'impose. La responsabilité de la protection de l'environnement doit être partagée, non seulement par les fabricants des batteries, mais également par les personnes qui utilisent les batteries. Contactez votre concessionnaire ou distributeur Club Car local le plus proche pour en savoir plus sur le recyclage approprié de vos batteries.

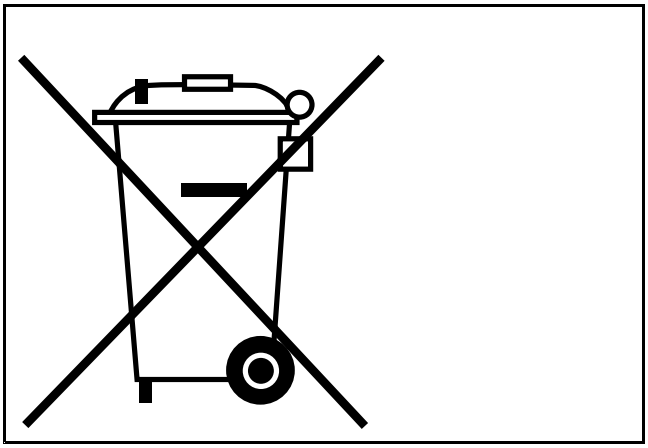

1403

Figure 6 Mettez au rebut les batteries au plomb de manière appropriée

SYMBOLES INTERNATIONAUX DE SÉCURITÉ SUR LES BATTERIES

Toute personne qui utilise, répare ou entretient le véhicule doit comprendre et respecter les symboles de sécurité sur la (les) batterie(s) du véhicule.

1. Protégez-vous les yeux.	3. Ne fumez pas et ne laissez pas de flammes vives ou d'étincelles à proximité.	5. Attention à l'acide des batteries.
2. Lisez et respectez les instructions d'utilisation.	4. Tenez hors de portée des enfants.	6. Risque de gaz explosif.
Référez-vous aux avertissements généraux pour plus d'informations.		

1642

Figure 7 Symboles internationaux de sécurité sur les batteries

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Ce manuel concerne les véhicules Carryall 500, 550 et 700 électriques et à essence. Les véhicules Carryall 500, 550 et 700 électriques sont équipés des systèmes électriques Q Plus et des chargeurs de batterie intégrés Delta-Q QuiQ™. Les véhicules Carryall 500, 550 et 700 à essence sont équipés de moteurs Subaru et d'ensembles motopropulseurs assistés et sont disponibles avec une configuration démarrage à la pédale (standard) ou à la clé (en option).

Tout au long de ce manuel, les caractéristiques importantes propres à chaque modèle sont mises en évidence. Nous recommandons vivement au propriétaire/à l'utilisateur de lire et comprendre ce manuel et de faire particulièrement attention aux caractéristiques spécifiques de leur(s) véhicule(s).

ROUES DU CARRYALL 550

Les roues avant et arrière du Carryall 550 ne sont PAS interchangeables. Seules les roues arrière ont un décalage. Un autocollant rectangulaire situé à l'intérieur de chaque roue indique leur position sur le véhicule, soit FRONT (à l'avant), soit REAR (à l'arrière).

⚠ AVERTISSEMENT

- **Poser une roue au mauvais endroit peut réduire la stabilité du véhicule et entraîner des blessures graves ou mortelles.**

IDENTIFICATION DU MODÈLE

Le numéro de série de chaque véhicule est imprimé sur une vignette à code-barres apposée en dessous du tableau de bord central (Exemple : CC5819-123456) **(Figure 8)**.

Les deux lettres (1) au début du numéro de série indiquent le modèle du véhicule. Les quatre chiffres suivants (2) indiquent l'année du modèle et la semaine de construction du véhicule. Les six chiffres (3) après le trait d'union représentent le numéro séquentiel unique affecté à chaque véhicule construit au cours d'une année-modèle donnée. **Consultez la REMARQUE suivante.**

REMARQUE: *Ayez le numéro de série du véhicule à portée de main si vous commandez des pièces ou si vous avez des questions.*

Code de construction : Le code de construction (4) est un numéro à quatre chiffres qui apparaît sur la vignette du numéro de série du véhicule. Le code de construction permet à l'utilisateur d'identifier le manuel du propriétaire correspondant à un véhicule. Ce manuel du propriétaire est valable pour la plage de codes de construction indiquée sur sa quatrième de couverture.

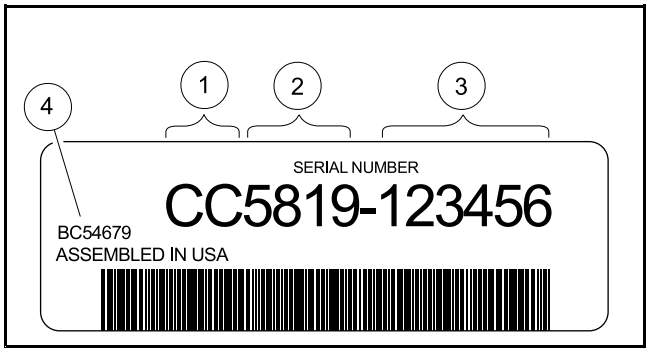

2843

Figure 8 Vignette du numéro de série

COMMANDES ET VOYANTS

Voir Avertissements généraux à la page 16.

⚠ AVERTISSEMENT

- **Assurez-vous que le conducteur s'est familiarisé avec toutes les commandes et consignes d'utilisation avant de le laisser conduire.**
- **Véhicules à essence uniquement : N'altérez pas le régulateur. Cela annulerait la garantie et endommagerait le moteur et d'autres composants ; cela peut également provoquer des dommages structurels, des blessures sérieuses voire mortelles dus à une vitesse dangereuse.**

CONTACTEUR À CLÉ

Le contacteur à clé (1) se situe sur la planche de bord à droite de la colonne de direction **(Figure 9 ou Figure 10)**.

Chaque véhicule est équipé d'un contacteur à clé à deux ou à trois positions. Tous les véhicules électriques sont équipés d'un contacteur à clé à deux positions. Les véhicules à essence équipés d'un contacteur à clé à deux positions sont mentionnés comme “démarrage à la pédale”. Les véhicules à essence équipés d'un contacteur à clé à trois positions sont mentionnés comme “démarrage à la clé”.

- **Véhicules électriques et démarrés à la pédale :** Le contacteur à clé a deux positions : OFF et ON.
- **Véhicules démarrés à la clé :** Le contacteur à clé a trois positions : OFF, ON et START. Pour démarrer le véhicule, tournez la clé de la position ON à la position START et maintenez-la dans cette position jusqu'à ce que le moteur se mette en marche en douceur. Relâchez la clé pour qu'elle revienne en position ON et que le moteur tourne au ralenti.

⚠ AVERTISSEMENT

- **Pièces en mouvement ! Tenez-vous loin du compartiment moteur lorsque ce dernier tourne.**

ATTENTION

- **Véhicules démarrés à la clé : Ne laissez pas le moteur “monter en régime” pendant de longues périodes en laissant la manette de marche avant/arrière (Forward/Reverse) au POINT MORT (NEUTRAL). Le non-respect de cette consigne peut endommager la boîte-pont monobloc.**
- **Véhicules démarrés à la clé : Ne déplacez pas la manette de marche avant/arrière (Forward/Reverse) lorsque la pédale d'accélérateur est enfoncée. Ne changez la position de la manette qu'une fois le véhicule totalement arrêté. Le non-respect de cette consigne peut endommager la boîte-pont monobloc.**

REMARQUE: *Lorsque la clé est en position OFF (ARRÊT), les principaux circuits du véhicule sont désactivés. Le contacteur à clé peut être utilisé comme un arrêt d'urgence.*

La clé ne peut être retirée que lorsque le contacteur à clé est en position OFF (ARRÊT).

COMMANDE MARCHE AVANT/ARRIÈRE

Véhicules électriques

Le contacteur basculant de marche avant/arrière (2) est situé en bas du centre du tableau de bord **(Figure 9)**. Les positions **F** (FORWARD/MARCHE AVANT) et **R** (REVERSE/MARCHE ARRIÈRE) sont clairement indiquées. Appuyez sur le côté F (marche avant) du contacteur pour que le véhicule se déplace en marche avant ou appuyez sur le côté R (marche arrière) du contacteur pour que le véhicule se déplace en marche arrière. Quand le contacteur basculant est positionné sur N (point mort), le véhicule ne roulera pas si on appuie sur la pédale d'accélérateur. Les véhicules Club Car fonctionnent à vitesse réduite en marche arrière. La sonnerie de marche arrière retentit comme un avertisseur lorsque le contacteur Marche avant/arrière est en position MARCHE ARRIÈRE (R).

Véhicules à essence

La manette Marche avant/arrière (2) est située en bas du centre du tableau de bord **(Figure 10)**. La manette présente trois différentes positions : **F** MARCHE AVANT (FORWARD), **N** POINT MORT (NEUTRAL) et **R** MARCHE ARRIÈRE (REVERSE). Poussez la manette vers le haut pour que le véhicule se déplace en marche avant ou vers le bas pour que le véhicule se déplace en marche arrière.

- **Véhicules démarrés à la pédale :** le moteur ne tournera pas si la manette est en position de point mort (Neutral).
- **Véhicules démarrés à la clé :** Le moteur tournera au ralenti tant que la position de point mort (Neutral) sera sélectionnée. Le moteur doit tourner au ralenti avant de déplacer la manette de marche avant/arrière (Forward/Reverse). **Consultez les AVERTISSEMENTS et MISES EN GARDE précédents.**

Les véhicules Club Car fonctionnent à vitesse réduite en marche arrière. La sonnerie de marche arrière retentit comme un avertisseur lorsque le commutateur Marche avant/arrière est en position MARCHE ARRIÈRE (R).

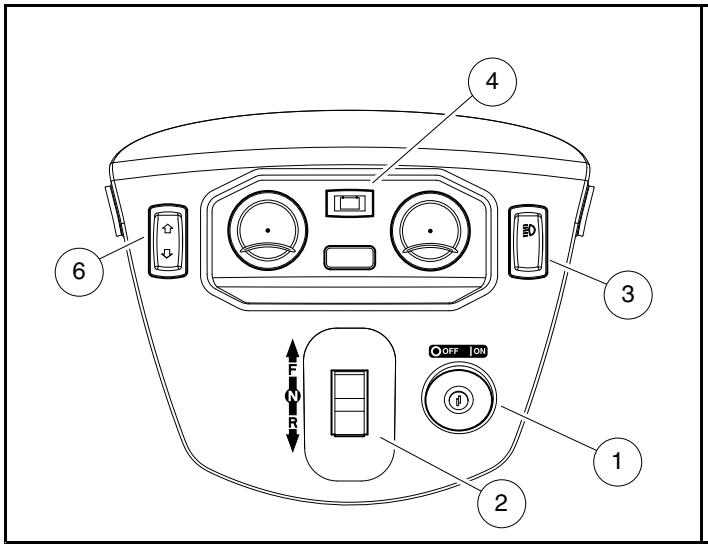

2820
Figure 9 Tableau de bord – Véhicules électriques

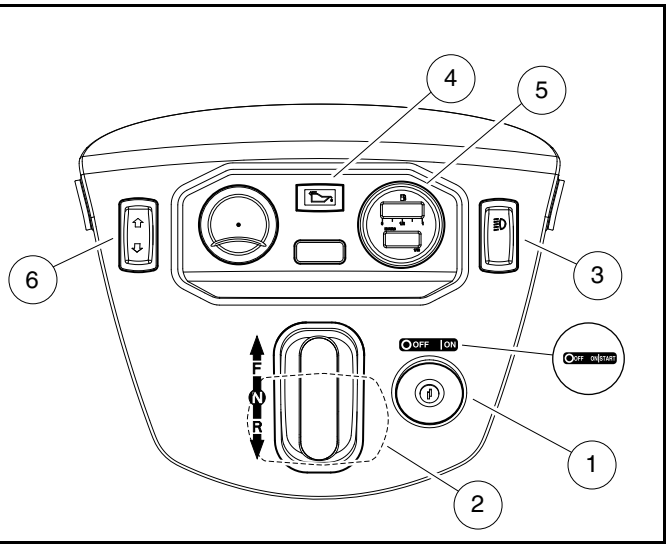

2821
Figure 10 Tableau de bord – Véhicules à essence

COMMANDE DES PHARES

Véhicules équipés de phares

Le commutateur du mode phare (3) se trouve sur le côté droit du tableau de bord **(Figure 9 ou Figure 10)**. Appuyez sur le côté du contacteur portant le symbole des phares pour allumer les phares et de l'autre côté pour les éteindre.

REMARQUE: Véhicules à essence : *L'utilisation des phares pendant de longues périodes avec le moteur arrêté ou au ralenti entraînera le déchargement de la batterie.*

TÉMOIN DE CHARGE

Véhicules électriques uniquement

Le véhicule électrique présente un témoin de charge (4) situé en haut du tableau de bord **(Figure 9)**. Ce témoin a deux fonctions : 1) Avertissement de faible état de charge de la batterie, et 2) Confirmation de la charge.

Avertissement de faible état de charge de la batterie

- Le témoin s'allume et reste allumé lorsque l'état de charge de la batterie chute en-dessous de 20 %.
- Il clignote lorsque l'état de charge de la batterie chute en-dessous de 10 %.

ATTENTION

- **Lorsque le témoin indique un faible état de charge, le véhicule doit être placé en charge dès que possible.**

Confirmation de la charge

- Le témoin clignote trois fois et l'avertisseur sonore de marche arrière retentit simultanément trois fois pour indiquer qu'une séance de charge de la batterie a commencé.

TÉMOIN DE NIVEAU D'HUILE

Véhicules à essence uniquement

Le véhicule à essence est équipé d'un témoin de niveau d'huile (4), situé en haut du tableau de bord**(Figure 10)**. Si le témoin s'allume, vérifiez l'huile et ajoutez-en au moteur si nécessaire avant de continuer à utiliser le véhicule. **Consultez la MISE EN GARDE suivante.** Le véhicule ne doit jamais être conduit si le témoin de niveau d'huile est allumé. Si le témoin s'allume et s'éteint, vous pouvez continuer à rouler mais de l'huile doit être ajoutée dès que possible. Le témoin clignotera plusieurs fois pour indiquer un éventuel problème concernant le système d'injection électronique de carburant. Si le niveau d'huile est correct mais que le témoin reste allumé, faites vérifier le véhicule par un technicien qualifié.

ATTENTION

- **Le fait de ne pas ajouter immédiatement d'huile lorsque le témoin de niveau d'huile est allumé peut endommager le moteur de façon permanente.**

JAUGE À CARBURANT/COMPTEUR HORAIRE (EN OPTION)

Véhicules à essence uniquement

Si le véhicule en est équipé, la jauge à carburant/compteur horaire (5) est située sur le tableau de bord**(Figure 10)**. La jauge à carburant permet à l'utilisateur de surveiller le niveau d'essence dans le véhicule. Le compteur horaire doit être utilisé par un technicien qualifié pour suivre l'utilisation du véhicule et déterminer quand des procédures périodiques d'entretien sont exigées. **Voir Programmes d'entretien périodique à la page 46.**

SYSTÈME ÉLECTRIQUE DE LEVAGE DE LA PLATEFORME

REMARQUE: *Le système électrique de levage de la plateforme est standard sur le Carryall 700, en option sur les autres modèles.*

REMARQUE: *Le système électrique de levage de la plateforme présente une capacité de charge maximum de 226 kg (500 lb) sur le Carryall 700.*

Pour les véhicules équipés du système électrique de levage de la plateforme, le commutateur du système (6) est situé en haut à gauche du tableau de bord **(Figure 9)** ou **(Figure 10)**.

Pour soulever la plateforme, appuyez sur le côté du contacteur portant le symbole de la flèche du *haut*. Appuyez sur l'autre côté du contacteur pour abaisser la plateforme. Le système de levage de la plateforme émet un déclic sonore pour signaler que la plateforme est en position de repos.

⚠ AVERTISSEMENT

- **Véhicules à essence : Restez loin des pièces en mouvement lorsque la plateforme est en position haute et que le moteur tourne.**

AVERTISSEMENT SUITE À LA PAGE SUIVANTE

⚠ AVERTISSEMENT

- **Veillez à écarter vos mains et vos doigts de la zone d'écrasement située entre la plateforme et le support arrière de siège.**

ALLUME-CIGARE 12 V

Un allume-cigare de 12 V est situé dans le compartiment côté conducteur du tableau de bord et présente une intensité nominale de 6,5 A **(Figure 11)**. Lorsque le contacteur à clé est sur la position ON (marche), l'allume-cigare alimente en électricité les accessoires qui y sont branchés. Le circuit électrique qui alimente l'allume-cigare est protégé par un fusible de 10 A et fournit également une alimentation électrique à tous les accessoires électriques supplémentaires du véhicule. Un appel de courant total supérieur à 10 A dans le circuit fera sauter le fusible.

REMARQUE: *Le circuit de l'allume-cigare est désactivé lorsque le chargeur de batterie est branché.*

L'allume-cigare n'est pas prévu pour un usage continu. Une utilisation prolongée risque de décharger considérablement la ou les batteries du véhicule. Pour les véhicules à essence, n'utilisez pas l'allume-cigare pendant de longues périodes lorsque le moteur ne tourne pas.

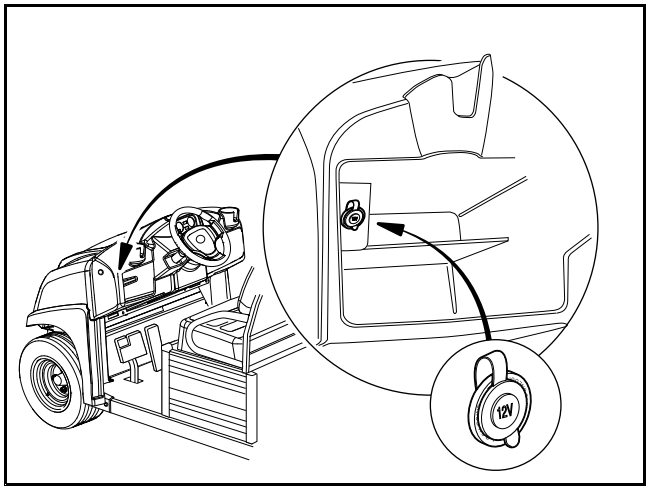

2848

Figure 11 Allume-cigare 12 V

PÉDALE D'ACCÉLÉRATEUR

La pédale d'accélérateur est la pédale de droite sur laquelle le mot GO est moulé **(Figure 12)**.

- **Véhicules électriques et démarrés à la pédale :** Lorsque le contacteur à clé est en position ON et que la manette, ou le contacteur, de marche avant/arrière (Forward/Reverse) est en position MARCHE AVANT (FORWARD) ou MARCHE ARRIÈRE (REVERSE), une pression sur la pédale d'accélérateur désactivera automatiquement le frein de stationnement et le véhicule commencera à rouler dans le sens choisi (en avant ou en arrière). En relâchant la pédale d'accélérateur, l'alimentation est coupée et le moteur arrête de tourner.
- **Véhicules démarrés à la clé :** Le moteur doit d'abord tourner avant d'actionner la manette de marche avant/arrière (Forward/Reverse) et d'enfoncer la pédale d'accélérateur. En appuyant sur la pédale de l'accélérateur, le frein de stationnement sera automatiquement desserré et le véhicule commencera à se déplacer dans le sens sélectionné. En relâchant l'accélérateur, le moteur tourne au ralenti. **Consultez les AVERTISSEMENTS et MISES EN GARDES suivants.**

⚠ AVERTISSEMENT

- **Pièces en mouvement ! Tenez-vous loin du compartiment moteur lorsque ce dernier tourne.**

ATTENTION

- **Véhicules démarrés à la clé : Ne laissez pas le moteur “monter en régime” pendant de longues périodes en laissant la manette de marche avant/arrière (Forward/Reverse) au POINT MORT (NEUTRAL). Le non-respect de cette consigne peut endommager la boîte-pont monobloc.**

- **Véhicules démarrés à la clé : Ne déplacez pas la manette de marche avant/arrière (Forward/Reverse) lorsque la pédale d'accélérateur est enfoncée. Ne changez la position de la manette qu'une fois le véhicule totalement arrêté. Le non-respect de cette consigne peut endommager la boîte-pont monobloc.**

Véhicules électriques

Les véhicules électriques utilisent un système électrique spécial qui emploie le freinage moteur dans certains modes de fonctionnement. Sur ces modèles, le véhicule fonctionne comme suit :

- **Freinage « walk away » :** cette fonction empêche toute marche incontrôlée du véhicule au cas où le conducteur garerait le véhicule sur une pente et ne verrouillerait pas le frein de stationnement. Le véhicule roulera à environ 1,6 à 4,8 km/h (1 à 3 mph). Si la fonction de freinage « walk away » reste activée pendant deux secondes ou plus, un avertisseur sonore retentira pour signaler au conducteur que le freinage moteur a été activé. **Consultez l'AVERTISSEMENT suivant.**

⚠ AVERTISSEMENT

- **Le freinage « walk away » ne limitera pas la vitesse du véhicule à 4,8 km/h (3 mph) dans des pentes très raides. Ne conduisez pas le véhicule sur des pentes de plus de 20 %.**

- **Freinage moteur lors de l'enfoncement de la pédale :** cette fonction permet de contrôler la vitesse du véhicule en descente. Le frein moteur est activé quand le véhicule atteint la vitesse maximale programmée et maintient le véhicule à cette vitesse. Le frein moteur est automatiquement désactivé quand le véhicule décélère en dessous de la vitesse programmée.
- **Freinage moteur lors du relâchement de la pédale :** les paramètres de vitesse sont programmables pour les véhicules IQ Plus. Le frein moteur est activé si l'accélérateur est relâché à la vitesse programmée ou à la valeur supérieure. Si le véhicule ralentit jusqu'à la vitesse inférieure programmée, le frein moteur se désengagera. Si aucun réglage de vitesse n'est programmé, le frein moteur sera activé à chaque fois que la pédale sera relâchée, et il ne se désengagera que lorsque le véhicule s'arrêtera. Contactez votre concessionnaire/distributeur pour toute information à propos de cette fonction réglable.

⚠ AVERTISSEMENT

- **Lorsque les batteries sont pleinement chargées, un signal sonore est émis pendant le freinage moteur pour avertir le conducteur que le freinage moteur fonctionne à un niveau de performance réduit. Lorsque c'est le cas, utilisez la pédale de frein pour contrôler la vitesse du véhicule.**

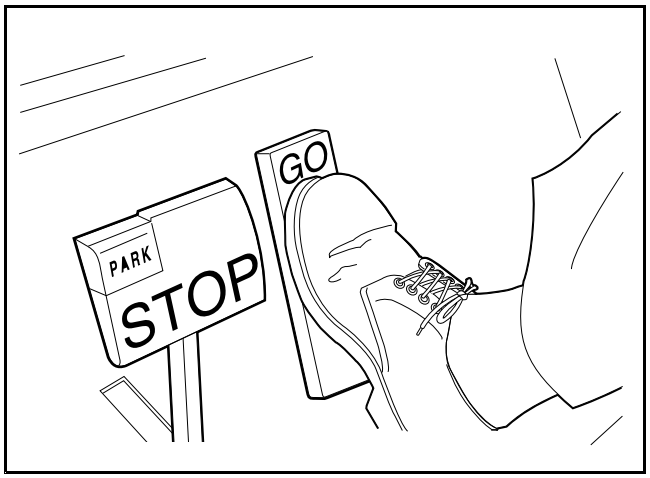

77

Figure 12 Pédales d'accélérateur et de frein

PÉDALE DE FREIN

La pédale de frein est la grande pédale sur la gauche avec le mot STOP moulé dessus **(Figure 12)**. Pour ralentir ou arrêter le véhicule, appuyez sur la pédale de frein avec votre pied droit **(Figure 13)**.

PÉDALE DE FREIN DE STATIONNEMENT

La pédale de frein de stationnement est la petite partie relevée dans le coin supérieur gauche de la pédale de frein. Elle a le mot PARK moulé et les mots PARK BRAKE marqués dessus **(Figure 12)**. Pour appliquer le frein de stationnement, appuyez fermement sur la pédale de frein et basculez la partie frein de stationnement de la pédale vers l'avant avec votre pied **(Figure 14)**. **Consultez l'AVERTISSEMENT suivant.**

⚠ AVERTISSEMENT

- **Le frein de stationnement sera automatiquement désactivé lorsque vous appuierez sur la pédale d'accélérateur ou la pédale de frein. Le frein de stationnement se verrouille en différentes positions ; il doit être fermement enfoncé et verrouillé pour empêcher le véhicule d'avancer.**

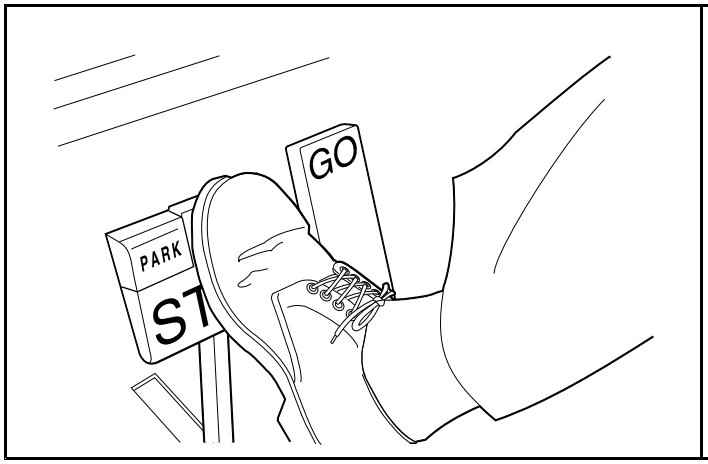

78

Figure 13 Pédale de frein

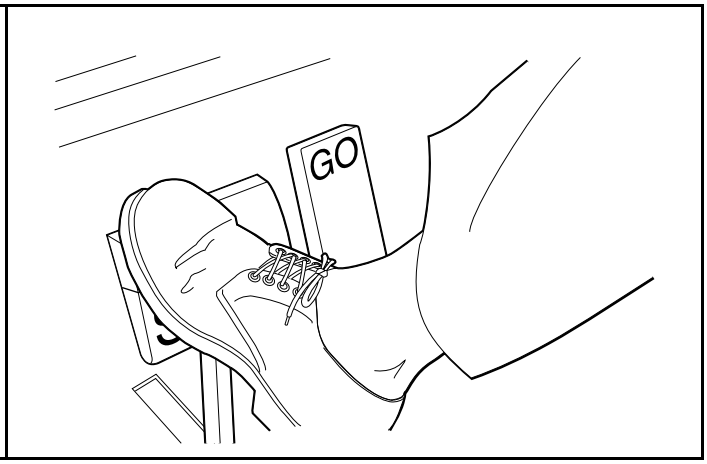

79

Figure 14 Frein à main

CONTACTEUR REMORQUAGE – CONDUITE

Véhicules électriques uniquement

⚠ AVERTISSEMENT

- **Mettez le contacteur Remorquage – Conduite en position REMORQUAGE avant de brancher ou de débrancher les batteries. Le non-respect de cette précaution peut provoquer une explosion des batteries ou de graves blessures.**
- **Lorsque le contacteur Tow/Run (remorquage/conduite) est en position TOW (remorquage), toutes les fonctions de frein moteur, y compris le freinage de type « walk away », sont désactivées.**

Les véhicules électriques sont équipés d'un contacteur Tow/Run (remorquage/conduite) (1), situé sur le panneau de support de siège sous le siège **(Figure 15)**. Le contacteur doit être en position CONDUITE pour que le véhicule fonctionne. Lorsque le contacteur est en position REMORQUAGE, l'alimentation des composants électriques du véhicule est coupée et le véhicule ne fonctionne pas. **Consultez la REMARQUE suivante.**

REMARQUE: *Après avoir placé le contacteur Tow/Run (remorquage/conduite) en position TOW (remorquage), attendez 10 secondes avant de revenir en position RUN (conduite).*

Après avoir placé le contacteur Tow/Run (remorquage/conduite) en position RUN (conduite), attendez 10 secondes avant de faire fonctionner le véhicule.

Le contacteur Tow/Run (remorquage/conduite) doit être en position TOW (remorquage) dans les conditions suivantes :

- **Avant de remorquer le véhicule :** placez le contacteur Tow/Run (remorquage/conduite) en position TOW (remorquage) pour désactiver toutes les fonctions de freinage moteur ; cela empêchera tout dommage éventuel sur le véhicule ou les composants électriques si ce dernier est remorqué alors que la fonction de freinage type « walk away » est activée.
- **Avant le branchement ou le débranchement des câbles de batterie :** placez le contacteur Tow/Run (remorquage/conduite) en position TOW (remorquage) pour couper l'alimentation du système électrique du véhicule ; cela empêchera la création d'arcs électriques et une explosion éventuelle des batteries lorsque les câbles de batterie sont débranchés.
- **Pour un stockage de longue durée :** placez le contacteur Tow/Run (remorquage/conduite) en position TOW (remorquage) pour couper l'alimentation du système électrique du véhicule ; cela empêchera que les batteries soient déchargées par les composants électriques du véhicule.

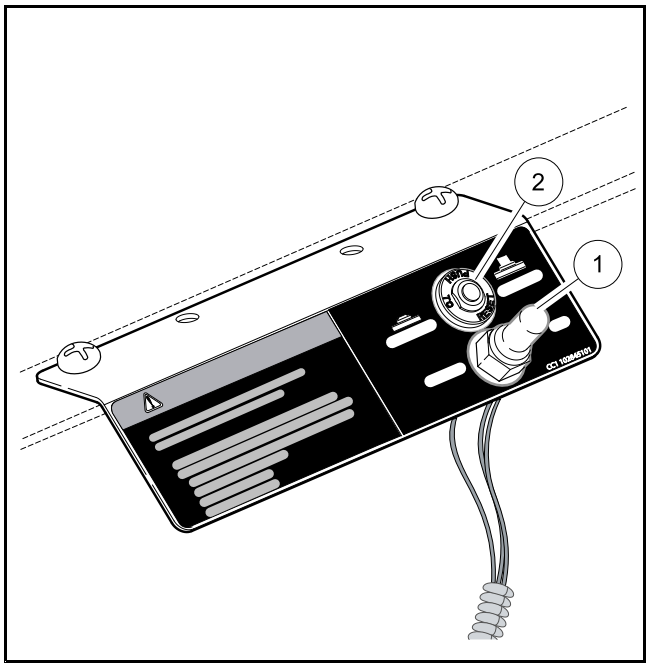

80

Figure 15 Contacteur Remorquage – Conduite

COUPE-CIRCUIT

Véhicules électriques uniquement

Les véhicules IQ Plus sont équipés d'un coupe-circuit (2) situé à proximité du contacteur Remorquage/Conduite (Tow/Run) **(Figure 15)**. Si le coupe-circuit s'est déclenché, une série de tonalités rapides retentira et la vitesse du véhicule diminuera jusqu'à environ la moitié de sa vitesse programmée. Si le coupe-circuit s'est déclenché, arrêtez complètement le véhicule, retirez le siège et appuyez sur le coupe-circuit pour revenir à l'état initial. Si le coupe-circuit se déclenche de nouveau lorsque le véhicule recommence à fonctionner, contactez votre concessionnaire/revendeur Club Car local.

COMMUTATEUR DE VERROUILLAGE EN POSITION NEUTRE

Véhicules à essence uniquement

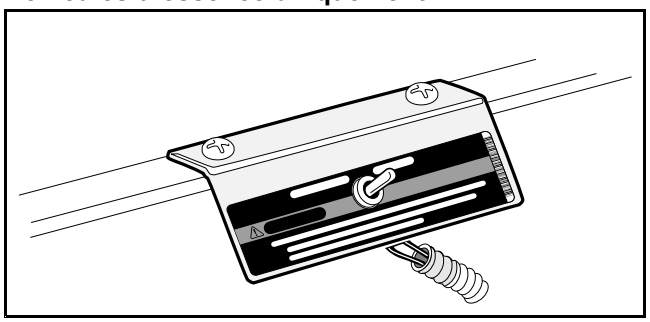

81

Figure 16 Commutateur de verrouillage en position neutre

Pour faciliter la tâche du technicien qualifié, il existe un commutateur de verrouillage en position neutre, situé sur le panneau de support de siège sous ce dernier **(Figure 16)**. Le commutateur de verrouillage en position neutre présente deux positions, MAINTENANCE (ENTRETIEN) et OPERATE (FONCTIONNEMENT), qui sont clairement identifiées.

Si le contacteur est en position MAINTENANCE (ENTRETIEN), cela permettra au technicien de faire fonctionner le moteur en position NEUTRAL (NEUTRE) afin d'exécuter certaines opérations d'entretien ou de réparation. Si le

contacteur est dans cette position et si la manette Marche avant/arrière est placée en position MARCHE AVANT (F) ou MARCHE ARRIÈRE (R), le véhicule ne fonctionnera pas.

⚠ AVERTISSEMENT

- **Avec le contacteur en position MAINTENANCE et le moteur qui tourne, le véhicule peut bouger brusquement si la manette de marche avant/arrière (Forward/Reverse) est déplacée ou accidentellement heurtée. Pour empêcher cela, calez les roues avant et arrière, et tirez fermement le frein de stationnement avant de faire l'entretien ou de quitter le véhicule.**

REMARQUE: *Assurez-vous de remettre le contacteur en position OPERATE (FONCTIONNEMENT) après l'entretien du véhicule, sinon ce dernier ne fonctionnera pas lorsque la manette Marche avant/arrière sera mise en position MARCHE AVANT (F) ou MARCHE ARRIÈRE (R).*

LOQUET DE LA PLATEFORME

Les véhicules Carryall 500 et 550 sont équipés d'un loquet de plateforme sur le côté conducteur du véhicule **(Figure 17)**. Pour soulever la plateforme, levez la poignée du loquet, puis soulevez la plateforme.

Pour verrouiller la plateforme, abaissez-le doucement jusqu'à ce que le loquet s'enclenche. NE laissez PAS tomber la plateforme.

⚠ AVERTISSEMENT

- **Veillez à écarter vos mains et vos doigts de la zone d'écrasement située entre la plateforme et le support arrière de siège.**

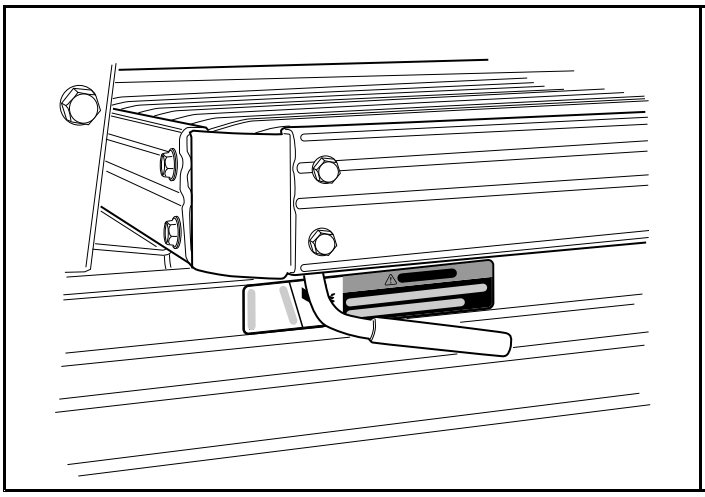

2827

Figure 17 Loquet de la plateforme

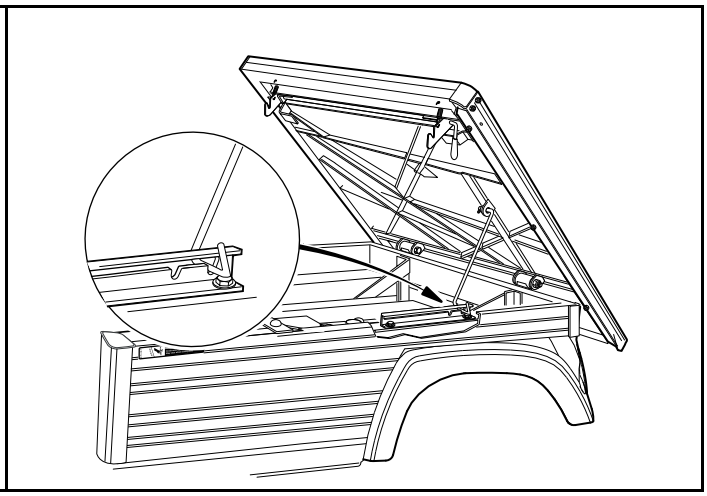

2828

Figure 18 Tige de maintien

TIGE DE MAINTIEN

Voir Avertissements généraux à la page 16.

Les véhicules Carryall 500 et 550 sont équipés d'une tige de maintien à encastrement automatique et de son rail, situés côté conducteur à l'arrière **(Figure 18)**. Lorsque vous tirez la poignée du loquet de la plateforme et que vous soulevez la plateforme, la tige de maintien vient se poser dans l'une des encoches du rail.

⚠ DANGER

- **Soyez prudents lorsque vous travaillez sous la plateforme. Assurez-vous que la tige de maintien est bien fixée. Dans le cas contraire, la plateforme risque de tomber en causant des blessures corporelles graves voire mortelles.**

⚠ AVERTISSEMENT

- **Ne débloquez pas la tige de maintien tant qu'il reste des personnes à proximité de la zone de la plateforme de chargement.**
- **Ne relâchez pas brutalement la plateforme relevée ; abaissez-la doucement tout en restant loin de la plateforme. Le non-respect de ces instructions peut causer de graves blessures.**
- **Veillez à laisser vos mains loin de la zone d'écrasement située entre la plateforme et le support arrière de siège.**

Pour abaisser la plateforme d'un véhicule Carryall 500 ou 550, soulevez-la de manière à ce que la tige de maintien ne soit plus encastrée dans l'une des encoches du rail. Poussez la tige de maintien vers l'avant du véhicule afin de la sortir de l'encoche du rail puis abaissez doucement la plateforme. NE laissez PAS tomber la plateforme.

LISTE DE CONTRÔLE QUOTIDIEN DE PRÉ-FONCTIONNEMENT ET DE SÉCURITÉ

Chaque véhicule Club Car a été minutieusement inspecté et réglé en usine ; cependant, lors de la réception de votre ou vos nouveaux véhicules, vous devez vous familiariser avec leurs commandes, leurs voyants et leur fonctionnement. Inspectez attentivement chaque véhicule pour vous assurer du bon état de fonctionnement avant d'accepter la livraison.

Utilisez la liste de contrôle suivante comme guide pour inspecter le véhicule. Cette liste de contrôle doit être utilisée quotidiennement, conjointement avec les parties Contrôle des performances à la page 33 et Programmes d'entretien périodique à la page 46, afin de vous assurer que le véhicule est en parfait état de marche. Tous les problèmes doivent être traités par un distributeur/concessionnaire Club Car ou par un technicien qualifié.

- **Général :** toutes les pièces doivent être montées et correctement installées. Assurez-vous que tous les écrous, boulons et vis sont bien serrés. Pour les véhicules à essence, vérifiez l'ajustage des colliers de serrage ainsi que le serrage de la courroie du démarreur.
- **Vignettes de sécurité et d'information :** assurez-vous que toutes les vignettes de sécurité et d'information sont bien en place. **Voir Identification des vignettes de sécurité à la page 4.**
- **Pneus :** inspectez visuellement l'usure, les dommages et le gonflement correct de manière quotidienne. **Voir Caractéristiques du véhicule à la page 72.**
- **Batterie(s) :** Vérifiez que l'électrolyte est à un bon niveau **(Figure 22, Page 55 ouFigure 29, Page 66)**. Vérifiez les bornes de batterie. Les câbles doivent être serrés et ne présenter aucune corrosion. Pour les véhicules électriques, chargez complètement les batteries avant la première utilisation.
- **Cordon du chargeur et prise (véhicules électriques) :** inspectez visuellement et recherchez d'éventuelles fissures, connexions détachées ou d'éventuels câblages effilochés.
- **Batterie à bornes latérales (véhicules à essence) :** vérifiez le bon niveau de l'électrolyte.**(Figure 29, Page 66)** Vérifiez les bornes de batterie. Les câbles doivent être serrés et sans corrosion et la batterie doit être complètement chargée.
- **Batterie à bornes sur le dessus (véhicules à essence) :** Vérifiez les bornes de batterie. Les câbles doivent être serrés et sans corrosion et la batterie doit être complètement chargée. **(Figure 30, Page 66)**.

- **Moteur (véhicules à essence) :** vérifiez que le niveau de l'huile moteur est correct. **Voir Huile moteur – Véhicules à essence à la page 67.** Vérifiez que l'entrée d'air n'est pas obstruée.
- **Carburant (véhicules à essence) :** vérifiez le niveau de carburant. **Voir Instructions relatives au ravitaillement en carburant – Véhicules à essence à la page 69.** Vérifiez d'éventuelles fuites de carburant sur le réservoir à carburant, l'injecteur de carburant, les lignes, le capuchon et la pompe sur une base quotidienne.
- **Contrôle des performances :** inspectez selon les instructions. **Voir Contrôle des performances à la page 33.**

⚠ AVERTISSEMENT

- **Assurez-vous que le plastique a été retiré du bas du siège avant d'utiliser le véhicule. Le non-respect de cette précaution risque de provoquer un incendie, des dommages matériels, des blessures graves voire mortelles.**

CONTRÔLE DES PERFORMANCES

Après vous être familiarisé avec les commandes du véhicule et avoir lu et compris les instructions de conduite, effectuez un test de conduite avec le véhicule.

Utilisez la liste de contrôle suivante, conjointement à la liste des contrôles quotidiens de sécurité et de pré-utilisation, comme guide pour examiner le véhicule et en vérifier quotidiennement le bon fonctionnement. Tous les problèmes doivent être traités par un distributeur/concessionnaire Club Car ou par un technicien qualifié.

Tous les véhicules

- **Commande de marche avant/arrière (F/R) :** vérifiez le bon fonctionnement. **Voir Commandes et voyants à la page 23.**
- **Freins :** assurez-vous que les freins fonctionnent correctement. Lorsque la pédale de frein est complètement enfoncée avec une pression modérée, elle ne doit pas dépasser la moitié de sa course vers le plancher, et le véhicule doit s'arrêter doucement et tout droit. Si la pédale de frein descend de plus de la moitié de sa course vers le plancher, ou si le véhicule dévie ou n'arrive pas à s'arrêter, demandez que le système de freinage soit vérifié et ajusté selon les besoins. L'ajustement des freins doit être maintenu de sorte que la pédale de frein ne puisse jamais toucher le plancher.
- **Frein de stationnement :** lorsqu'il est verrouillé, le frein de stationnement doit bloquer les roues et maintenir le véhicule en place (en présence d'une inclinaison de 20 % ou moins). Il doit être relâché lorsque la pédale de frein ou d'accélérateur est enfoncée.
- **Avertisseur sonore de marche arrière :** La sonnerie de marche arrière retentit comme un avertisseur quand la manette ou le contacteur de marche Avant/Arrière (Forward/Reverse) est en position MARCHE ARRIÈRE (REVERSE).
- **Direction :** le véhicule doit être facile à conduire et ne pas présenter de jeu dans le volant.
- **Général :** soyez à l'écoute de bruits inhabituels comme des couinements ou des cliquetis. Vérifiez la conduite et les performances du véhicule. Demandez à un distributeur/concessionnaire Club Car ou à un technicien qualifié d'examiner le véhicule en cas d'élément inhabituel.

Véhicules électriques

- **Accélérateur :** lorsque le contacteur à clé est en position ON (MARCHE), que le contacteur Marche avant/arrière est en position MARCHE AVANT (F) puis que la pédale d'accélérateur est enfoncée, le moteur doit démarrer et le véhicule doit accélérer doucement jusqu'à son plein régime. Les véhicules Club Car fonctionnent à vitesse réduite en marche arrière. Quand la pédale est relâchée, elle doit retourner à sa position originale et le moteur doit tourner librement ou passer au mode de freinage. **Consultez la section Freinage moteur lors du relâchement de la pédale.**
- **Freinage « walk away » :** lorsque le véhicule est garé sur un terrain plat et que le frein de stationnement est relâché, placez le contacteur Remorquage – Conduite en position CONDUITE et essayez de pousser le véhicule. Le freinage moteur doit s'enclencher et limiter le déplacement de 1,6 à 4,8 km/h (1 à 3 mph) maximum, quelle que soit la position du contacteur de marche avant/arrière. Lorsque le freinage moteur « walk away » est activé, l'avertisseur sonore de marche arrière doit émettre une série de bips caractéristique.

- **Freinage moteur lors du relâchement de la pédale :** Faites accélérer le véhicule jusqu'à sa vitesse de plein régime, puis relâchez la pédale d'accélérateur. Le frein moteur doit ralentir le véhicule rapidement et en douceur. Le frein moteur se désengagera lorsque le véhicule aura atteint la vitesse programmée pour les véhicules IQ Plus. Cette fonctionnalité est programmable pour les véhicules IQ Plus. Contactez votre concessionnaire/distributeur local Club Car pour toute information à propos de cette fonctionnalité programmable.
- **Freinage moteur lors de l'enfoncement de la pédale :** Accélérez en bas d'une côte en appuyant sur la pédale d'accélérateur. Quand le véhicule atteint la vitesse maximum programmée, le freinage moteur doit s'activer et limiter la vitesse du véhicule à sa vitesse maximum programmée. Sur des pentes très raides, le véhicule peut légèrement dépasser sa vitesse maximum programmée, nécessitant l'utilisation de la pédale de frein.

Véhicules à essence

- **Accélérateur pour véhicules démarrés à la pédale :** Avec le contacteur à clé en positon ON et la manette de marche avant/arrière (Forward/Reverse) en position MARCHE AVANT (FORWARD), tout en appuyant sur la pédale d'accélérateur, le moteur doit démarrer et le véhicule doit accélérer progressivement jusqu'à la vitesse de plein régime. Une fois relâchée, la pédale doit reprendre sa position originale et le moteur doit s'arrêter.
- **Accélérateur pour véhicules démarrés à clé :** après avoir démarré le moteur avec le contacteur à clé et la manette de marche avant/arrière (Forward/Reverse) en position marche avant (Forward), tout en appuyant sur la pédale d'accélérateur, le moteur doit démarrer et le véhicule doit accélérer progressivement jusqu'à la vitesse de plein régime. Une fois relâchée, la pédale d'accélérateur doit reprendre sa position originale et le moteur doit s'arrêter.
- **Régulateur :** Contrôlez la vitesse maximum du véhicule sur un terrain plat. Consultez la section Caractéristiques du véhicule qui commence en page 75 pour connaître la vitesse nominale de votre véhicule.

INSTRUCTIONS DE CONDUITE

⚠ AVERTISSEMENT

- **Seuls les conducteurs ayant leur permis sont autorisés à conduire le véhicule.**
- **Assurez-vous que le conducteur s'est familiarisé avec toutes les commandes et consignes d'utilisation avant de le laisser conduire.**
- **Deux personnes maximum peuvent être dans le véhicule en même temps.**
- **N'autorisez aucun passager sur la plateforme de chargement.**
- **Le véhicule n'a pas d'équipements spéciaux pour les personnes handicapées. Assurez-vous que toutes les personnes peuvent faire fonctionner le véhicule avant de les laisser conduire ce dernier.**
- **Assurez-vous que tous les passagers sont capables de s'attacher dans un véhicule avant de les laisser monter.**
- **Pour une utilisation de nuit, le véhicule doit être équipé de phares avant et arrière et de réflecteurs.**
- **Arrêtez le véhicule avant de déplacer la manette, ou le contacteur, de marche avant/arrière (Forward/Reverse). Le non-respect de cette précaution peut provoquer des blessures aux passagers inattentifs et (ou) endommager le véhicule.**
- **Ne laissez jamais d'enfants sans surveillance dans le véhicule.**
- **Pour éviter d'être percuté, ne vous tenez pas devant ou derrière le véhicule.**
- **Conduisez le véhicule uniquement en étant dans le siège du conducteur.**

AVERTISSEMENT SUITE À LA PAGE SUIVANTE

⚠ AVERTISSEMENT

- **Pour éviter de tomber du véhicule, restez assis lorsqu'il est en mouvement et accrochez-vous en tout temps aux garde-corps ou aux mains courantes. Le conducteur doit garder les deux mains sur le volant lorsque le véhicule roule.**
- **Pour éviter le risque de graves blessures, votre corps tout entier doit rester à l'intérieur du véhicule.**
- **Pour éviter tout retournement, conduisez lentement dans les virages.**
- **Pour éviter le retournement du véhicule, conduisez lentement et le plus droit possible dans les montées et descentes. Évitez de conduire le véhicule sur des pentes présentant plus de 20 % d'inclinaison.**
- **Évitez d'arrêter un véhicule chargé dans une pente. Si un véhicule chargé doit s'arrêter dans une pente, évitez les démarrages brusques, ou les arrêts brusques en marche arrière. Le non-respect de cet avertissement peut entraîner le retournement du véhicule.**
- **Pour éviter qu'un passager inattentif ne se blesse et (ou) que le véhicule soit endommagé, évitez les démarrages, arrêts et virages brusques.**
- **Pour éviter tout risque de perte de contrôle ou de retournement du véhicule, réduisez la vitesse dans des conditions de conduite difficiles, comme sur de l'herbe mouillée ou un terrain accidenté.**
- **N'utilisez pas le véhicule sur les voies publiques. Le véhicule n'est pas conçu ni prévu pour un usage routier et ne doit être autorisé à rouler sur les voies publiques.**
- **Le véhicule doit être conduit seulement dans les endroits spécifiés par des conducteurs entrainés.**
- **Ne conduisez pas sous l'emprise de l'alcool, de la drogue ou de médicaments.**
- **Utilisez les freins pour réduire la vitesse dans les descentes.**
- **Ne tentez jamais de sauter du véhicule.**
- **Ce véhicule ne doit pas être utilisé dans les endroits où des objets risquent de tomber. Si votre véhicule doit être utilisé dans un tel environnement, veuillez contacter votre concessionnaire local.**
- **Ne conduisez pas le véhicule sous des branches d'arbres, des ponts, des tunnels ou toute autre chose se trouvant à moins de 203 cm (80 po) du sol.**
- **Faites preuve de prudence lors de l'utilisation du véhicule avec des accessoires accrochés aux côtés de la plateforme. Les accessoires peuvent augmenter la largeur du véhicule, ce qui accroît le risque de heurter des personnes ou des objets à proximité et peut provoquer alors des dommages ou des blessures.**

Personne ne doit conduire le véhicule sans avoir reçu au préalable les instructions sur le fonctionnement et l'utilisation de ses commandes. Un utilisateur expérimenté doit accompagner chaque nouveau conducteur pour un test de conduite avant de le laisser utiliser seul le véhicule.

Pour vous assurer du bon fonctionnement du véhicule, suivez scrupuleusement, et dans l'ordre, toutes les procédures suivantes. Lisez et comprenez toutes les instructions avant de conduire le véhicule.

DÉMARRAGE DU VÉHICULE

1. Lisez les vignettes de sécurité et d'information situées sur le véhicule.
2. Étudiez et comprenez les commandes.
3. Assurez-vous que la charge est bien attachée.
4. Assurez-vous que tout le monde est assis et se tient aux poignées ou aux mains courantes. Le conducteur doit garder les deux mains sur le volant.
5. Assurez-vous que les roues sont tournées dans le sens désiré et que rien ne bloque le passage du véhicule.'
6. **Véhicules électriques et démarrés à la pédale :** Démarrez le véhicule.

6.1. Tournez la clé en position ON (marche).

6.2. . Un avertisseur sonore retentit comme un avertissement lorsque la manette ou le contacteur Marche avant/arrière est mis(e) en position MARCHE ARRIÈRE (R).

6.3. Appuyez lentement sur la pédale d'accélérateur. Le frein de stationnement se relâchera automatiquement et le véhicule commencera à se déplacer. Lorsque la pédale d'accélérateur est enfoncée, la vitesse augmente jusqu'à la vitesse de plein régime. **Consultez l'AVERTISSEMENT et la REMARQUE suivants.**

7. **Véhicules démarrés à la clé :** Démarrez le véhicule.

7.1. Assurez-vous que la manette de marche avant/arrière (Forward/Reverse) est au point mort (Neutral).

7.2. Enfoncez la pédale de frein et maintenez-la enfoncée.

7.3. Tournez la clé complètement en position START et relâchez une fois que le moteur a démarré. Le moteur tournera au ralenti avec la manette de marche avant/arrière (Forward/Reverse) au point mort (Neutral).

7.4. . Le moteur doit tourner au ralenti avant de déplacer la manette. Une sonnerie retentira comme un avertissement si le véhicule est en position de marche arrière (Reverse).

7.5. Relâchez la pédale de frein et appuyez doucement sur la pédale d'accélérateur. Le frein de stationnement se relâchera automatiquement et le véhicule commencera à se déplacer. Lorsque la pédale d'accélérateur est enfoncée, la vitesse augmente jusqu'à la vitesse de plein régime. **Consultez l'AVERTISSEMENT et la REMARQUE suivants.**

⚠ AVERTISSEMENT

- **L'utilisateur doit contrôler la vitesse du véhicule dans les descentes.**
- **Arrêtez le véhicule avant de déplacer la manette, ou le contacteur, de marche avant/arrière (Forward/Reverse). Le non-respect de cette précaution peut provoquer des blessures aux passagers inattentifs et (ou) endommager le véhicule.**

Véhicules électriques uniquement :

- **Le freinage moteur lors de l'enfoncement ou du relâchement de la pédale peut être utilisé pour aider au contrôle de la vitesse du véhicule dans les descentes ; cependant, des terrains pentus ou d'autres conditions peuvent nécessiter l'utilisation conjointe du frein à pédale et du frein moteur.**

Véhicules à essence uniquement :

- **Appuyez sur la pédale de frein si nécessaire et partiellement sur l'accélérateur en descendant une pente. Lorsque la pédale d'accélérateur est partiellement enfoncée, le régulateur va permettre au moteur d'assister les freins pour contrôler la vitesse dans la descente.**

ARRÊT DU VÉHICULE

⚠ AVERTISSEMENT

- **Rouler dans l'eau peut affecter le bon fonctionnement des freins. Après avoir conduit dans l'eau, vérifiez l'efficacité des freins en appuyant délicatement sur la pédale de frein. Si le véhicule ne ralentit pas de façon normale, continuez d'appuyer sur la pédale de frein jusqu'au séchage des freins et au retour à des performances normales.**
- **Après avoir arrêté le véhicule, tirez fermement sur le frein à main jusqu'à ce qu'il soit complètement enclenché et qu'il empêche le véhicule de se déplacer.**

⚠ ATTENTION

- **Lorsque vous êtes arrêté sur une pente, utilisez votre pédale de frein pour maintenir votre position. N'utilisez pas la pédale d'accélérateur pour maintenir votre position.**

Pour arrêter le véhicule, relâchez la pédale d'accélérateur et enfoncez la pédale de frein jusqu'à l'arrêt complet du véhicule.

STATIONNEMENT ET SORTIE DU VÉHICULE

1. Après un arrêt complet, serrez le frein à main jusqu'à ce qu'il verrouille les roues et empêche le véhicule de rouler.
2. Tournez le contacteur à clé en position OFF (ARRÊT) et placez la manette ou le contacteur Marche avant/arrière en position NEUTRAL (NEUTRE). Retirez la clé lorsque le véhicule n'est pas utilisé.

Véhicules électriques uniquement : Lorsque le contacteur Remorquage/Conduite (Tow/Run) est en position CONDUITE (RUN) (quelle que soit la position du contacteur de marche avant/arrière (Forward/Reverse) ou du contacteur à clé), la fonction de freinage « walk away » va empêcher le véhicule de rouler à une vitesse supérieure à 1,6 à 4,8 km/h (1 à 3 mph) sauf si l'accélérateur est enfoncé. Cela évite que le véhicule garé (lorsque le frein de stationnement n'est pas actionné) ne roule trop vite et qu'il soit impossible de le rattraper à pied.

CHARGEMENT ET DÉCHARGEMENT

⚠ AVERTISSEMENT

- **Enclenchez le frein à main pour bloquer les roues avant de charger le véhicule.**
- **N'autorisez aucun passager sur la plateforme de chargement.**
- **Ne dépassez pas la capacité nominale du véhicule. La capacité nominale ne concerne que les terrains plats.**
- **Une surcharge peut affecter le maniement du véhicule ou entraîner une défaillance des composants et, par conséquent, une perte de contrôle du véhicule ainsi que des blessures corporelles graves éventuelles.**
- **Réduisez la charge et la vitesse du véhicule lorsque vous descendez ou montez des côtes, ou sur un terrain non uniforme.**
- **Réduisez la vitesse et évitez les arrêts brusques lorsque vous reculez. Le non-respect de cette consigne risque d'entraîner un renversement ou un retournement du véhicule.**
- **Évitez de vous arrêter dans une pente lorsque le véhicule est chargé. Si vous devez vous arrêter dans une pente, évitez les démarrages brusques, ou les arrêts brusques en marche arrière. Le non-respect de cet avertissement risque d'entraîner un renversement du véhicule ainsi que d'éventuelles blessures graves.**
- **Ne chargez pas le hayon. Le hayon doit être en position verticale et solidement verrouillé lorsque le véhicule se déplace.**
- **Pour éviter le décalage de la charge du véhicule et le retournement potentiel de ce dernier, évitez les démarrages, les arrêts et les virages brusques.**
- **Le centre de gravité du 'chargement peut affecter le maniement, la direction et le freinage du véhicule. Éviter les charges avec une partie supérieure lourde. Si le véhicule est chargé, réduisez la vitesse et prenez lentement les virages.**
- **Pour éviter que la charge ne se déplace et blesse un passager ou qu'elle affecte le maniement du véhicule, assurez-vous qu'elle est bien arrimée.'**
- **Déchargez la plateforme de chargement avant de soulever le véhicule avec un système de levage, un palan ou un cric.**
- **La charge de la cargaison comprend le poids de l'équipement en option.**

Centrez et fixez la cargaison aussi loin que possible vers l'avant dans la plateforme de chargement. Ne surchargez pas le véhicule. **Consultez le tableau suivant pour connaître les capacités du véhicule.**

CAPACITÉS DE CHARGE DU VÉHICULE

Capacité en matière d'occupants

La capacité en matière d'occupants est le poids maximum permis représenté par les occupants (opérateur et passagers) pour rouler avec le véhicule en toute sécurité.

Capacité en matière de chargement

La capacité en matière de chargement est la charge maximale que le véhicule peut transporter dans la plateforme de chargement et les zones affectées au chargement. Elle comprend le poids de l'équipement en option.

Poids sur la flèche d'attelage

Le poids sur la flèche d'attelage est le poids maximum autorisé exercé par la flèche d'attelage sur le dispositif d'attelage de remorque.

Poids brut de la remorque

Le poids brut de la remorque est la combinaison du poids de la remorque et du poids de la charge de la remorque.

Capacité nominale du véhicule

La capacité nominale du véhicule est le poids maximum sur le véhicule. Cette capacité comprend le poids des occupants, du chargement, de la charge de la plateforme et de l'équipement en option.

Capacité nominale combinée du véhicule

La capacité nominale combinée du véhicule comprend la capacité nominale du véhicule et le poids brut de la remorque.

Poids maximum brut du véhicule

Le poids maximum brut du véhicule comprend le poids du véhicule et la capacité nominale du véhicule. Le poids maximum brut du véhicule indiqué ne doit pas être dépassé pour pouvoir rouler avec le véhicule en toute sécurité.

Poids maximum brut combiné du véhicule

Le poids maximum brut combiné du véhicule comprend le poids maximum brut du véhicule et le poids brut de la remorque. Le poids maximum brut combiné du véhicule indiqué ne doit pas être dépassé pour pouvoir rouler avec le véhicule en toute sécurité.

Veuillez-vous référer à Figure 19pour les spécifications suivantes.

	Carryall 500 électrique et à essence avec frein à main sur les deux roues	Carryall 550 électrique et à essence	Carryall 700 électrique et à essence
A : capacité en matière d'occupants	181 kg (400 lb)	181 kg (400 lb)	226 kg (500 lb)
B : capacité en matière de chargement (comprend le chargement, la charge de la plateforme et l'équipement en option.)	363 kg (800 lb)	227 kg (500 lb)	454 kg (1 000 lb)

TABLE SUITE À LA PAGE SUIVANTE

C : poids maximum sur la flèche d'attelage	667 N (150 lbf)	667 N (150 lbf)	667 N (150 lbf)
D : poids brut maximum de la remorque	680 kg (1 500 lb)	408 kg (900 lb)	680 kg (1 500 lb)
A + B = capacité nominale du véhicule	544 kg (1 200 lb)	408 kg (900 lb)	680 kg (1 500 lb)
A + B + D, ne doit pas dépasser la capacité combinée nominale du véhicule indiquée	680 kg (1 500 lb)	408 kg (900 lb)	680 kg (1 500 lb)
Poids du véhicule	Électrique : 632 kg (1 393 lb) À essence : 411 kg (907 lb)	Électrique : 636 kg (1 402 lb) À essence : 427 kg (942 lb)	Électrique : 669 kg (1 475 lb) À essence : 450 kg (993 lb)
A + B + poids du véhicule = poids maximum brut du véhicule	Électrique : 1 176 kg (2 593 lb) À essence : 956 kg (2 107 lb)	Électrique : 1 044 kg (2 302 lb) À essence : 836 kg (1 842 lb)	Électrique : 1 349 kg (2 975 lb) À essence : 1 130 kg (2 493 lb)
A + B + D + poids du véhicule, ne doit pas dépasser le poids maximum brut combiné du véhicule indiqué	Électrique : 1 312 kg (2 893 lb) À essence : 1 091 kg (2 407 lb)	Électrique : 1 044 kg (2 302 lb) À essence : 836 kg (1 842 lb)	Électrique : 1 349 kg (2 975 lb) À essence : 1 130 kg (2 493 lb)

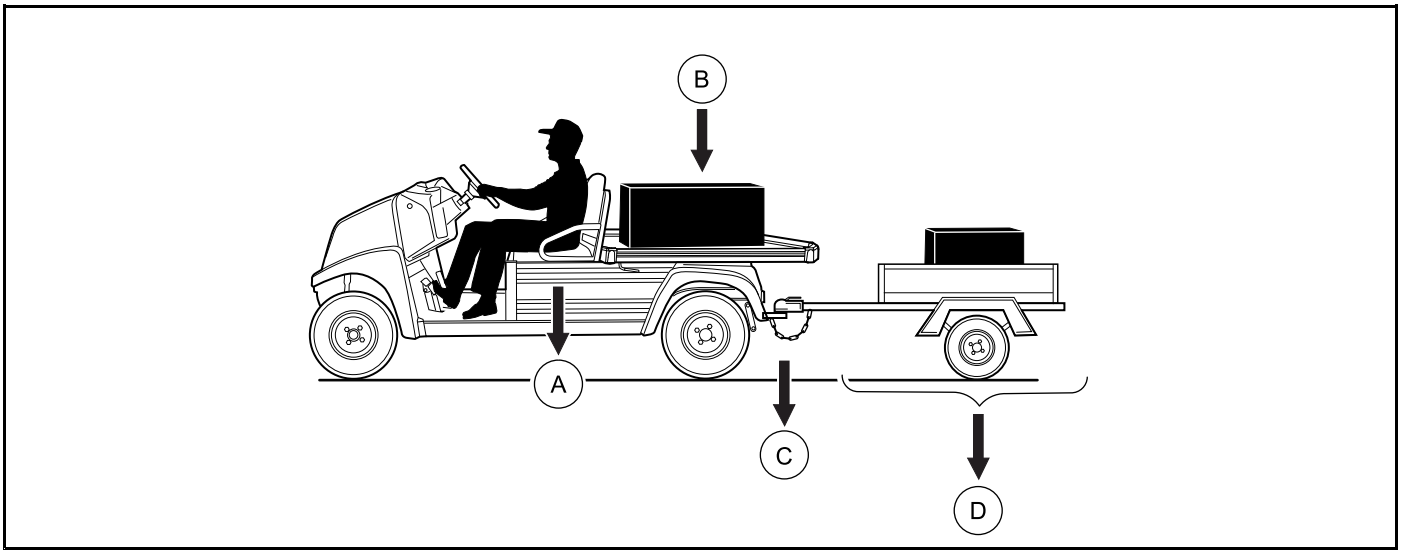

2850

Figure 19 Capacité de charge du véhicule

REMORQUAGE AVEC LE VÉHICULE

⚠ AVERTISSEMENT

- **Ne remorquez pas un véhicule ou une remorque sur les voies publiques ou les autoroutes.**

AVERTISSEMENT SUITE À LA PAGE SUIVANTE

⚠ AVERTISSEMENT

- **La vitesse de fonctionnement normale du véhicule doit être réduite lors du remorquage.**
- **Faites preuve d'une extrême prudence lors du remorquage.**
- **Le poids brut combiné du véhicule ne doit pas dépasser le poids maximum spécifié ci-dessus.**
- **N'autorisez aucun passager dans le véhicule ou la remorque tirée.**
- **Évitez les démarrages, les arrêts et les virages brusques pendant un remorquage.**
- **Évitez de vous arrêter dans une pente pendant un remorquage. Si vous devez vous arrêter dans une pente, évitez les démarrages ou les arrêts brusques ainsi que les marches arrière. Si vous ne respectez pas cet avertissement, le véhicule peut se renverser et engendrer alors des blessures corporelles graves.**
- **Tenez-vous à l'écart de la zone située entre le véhicule remorqueur et le véhicule remorqué ou la remorque.**

Étant donné que le remorquage d'un véhicule ou d'une remorque peut compliquer le maniement du véhicule, soyez particulièrement prudent lorsque vous remorquez. **Consultez le tableau précédent pour connaître les capacités du véhicule.**

Le stationnement du véhicule avec une remorque dans une pente doit être évité. Si vous devez vraiment vous garer dans une pente, actionnez les freins et demandez à quelqu'un de caler les pneus de la remorque. Les freins doivent être relâchés pour permettre aux cales d'absorber la charge de la remorque. Une fois que les pneus ont été calés, serrez le frein à main.

TRANSPORT SUR UNE REMORQUE

⚠ AVERTISSEMENT

- **Ne laissez personne sur la remorque pendant le remorquage.**
- **Évitez les démarrages, les arrêts et les virages brusques pendant un remorquage.**
- **Évitez de vous arrêter dans une pente pendant un remorquage. Si vous devez vous arrêter dans une pente, évitez les démarrages ou les arrêts brusques ainsi que les marches arrière. Si vous ne respectez pas cet avertissement, le véhicule peut se renverser et engendrer alors des blessures corporelles graves.**
- **En cas d'utilisation sur des voies publiques, la remorque doit être conforme aux exigences locales, étatiques et fédérales, comme pour les feux arrière, les feux stop, etc.**
- **Réduisez votre vitesse si vous transportez un véhicule Club Car sur une remorque.**
- **Ne remorquez pas un véhicule Club Car derrière un véhicule de transport de passagers ou un camion sur des voies publiques sauf s'il se trouve sur une remorque autorisée.**
- **Le véhicule à transporter doit être correctement arrimé à la remorque, avec la manette (Avant/Arrière) en position NEUTRAL (POINT MORT), le contacteur à clé en position OFF et le frein de stationnement actionné afin d'éviter tout mouvement.**
- **En raison de la longueur supplémentaire représentée par la remorque, soyez prudent dans les virages.**

AVERTISSEMENT SUITE À LA PAGE SUIVANTE

⚠ AVERTISSEMENT

- **Ne transportez pas le véhicule sur une remorque avec une charge sur la plateforme de chargement du véhicule.**
- **Ôtez le pare-brise et attachez le bas des sièges avant tout transport sur une remorque.**
- **Lorsque vous remorquez le véhicule, assurez-vous que la partie avant amovible est correctement fixée afin d'éviter qu'elle ne se sépare du véhicule pendant le transport.**

Si un ou plusieurs véhicules doivent être transportés sur de longues distances ou sur la voie publique, ils doivent être transportés sur une remorque agréée avec une charge nominale approuvée supérieure au poids des véhicules transportés.

STATIONNEMENT DE REMISAGE – VÉHICULES ÉLECTRIQUES

Voir Avertissements généraux à la page 16.

⚠ AVERTISSEMENT

- **Tournez le contacteur à clé en position OFF, retirez la clé et laissez la manette, ou le contacteur, de marche Avant/Arrière (Forward/Reverse) au POINT MORT (NEUTRAL) lors du stockage. Cela permet d'éviter tout démarrage involontaire ou risque d'incendie. Placez le contacteur Remorquage – Conduite en position REMORQUAGE.**
- **Seuls des techniciens qualifiés doivent réparer ou entretenir le véhicule ou le chargeur de batterie. Même une personne faisant de simples réparations ou opérations d'entretien doit avoir des connaissances et de l'expérience en matière de réparation mécanique et électrique. Les instructions appropriées doivent être suivies lors de l'entretien, des réparations ou de l'installation d'accessoires.**
- **N'essayez pas de charger des batteries gelées ou présentant des compartiments bombés. Mettez la batterie au rebut. Les batteries gelées peuvent exploser.**

⚠ ATTENTION

- **Des batteries avec un faible état de charge gèleront en cas de températures basses.**
- **Pour éviter d'exposer les composants électriques à l'humidité et à des dommages ultérieurs, n'utilisez pas d'équipement de nettoyage pressurisé ou à la vapeur pour nettoyer votre véhicule.**

PRÉPARATION DU VÉHICULE ÉLECTRIQUE POUR UN STOCKAGE PROLONGÉ

Vérifiez le niveau d'eau des batteries deux semaines avant le stockage

Vérifiez les niveaux d'eau au moins deux semaines avant le stockage en hiver et assurez-vous que l'eau et l'électrolyte sont correctement mélangés. Notez qu'il faut environ cinq cycles de charge et au moins 10 ampères-heures hors charge après chaque cycle de charge pour mélanger correctement l'eau et l'électrolyte. NE mettez PAS de l'eau dans les batteries immédiatement avant de les stocker car le temps de charge ne sera pas suffisant pour mélanger l'eau et l'électrolyte. Les batteries peuvent geler lorsqu'elles sont stockées dans ces conditions.

1. Vérifiez le niveau d'eau dans chaque cellule de batterie. Si de l'eau doit être ajoutée, remplissez les cellules de façon à recouvrir les plaques, chargez les batteries, puis utilisez de l'eau distillée pour faire l'appoint. L'électrolyte doit être compris entre 13 mm (0,5 po) au-dessus des plaques et 6 mm (0,25 po) en dessous de l'indicateur de niveau **(Figure 22)**.

Étapes à suivre juste avant le stockage

1. Déchargez le véhicule de sorte que les pneus ne supportent que le poids de ce dernier.
2. Mettez le contacteur à clé en position OFF (ARRÊT), retirez la clé et laissez le contacteur Marche avant/arrière en position NEUTRAL (NEUTRE) pendant le stockage.
3. Coupez tous les accessoires, notamment le GPS, la ventilation, etc., si ces derniers sont installés sur le véhicule.
4. Placez le contacteur Remorquage – Conduite en position REMORQUAGE.

REMARQUE: *Toutes les fonctions du témoin d'information sur le chargeur intégré dans le tableau de bord sont désactivées lorsque le contacteur Tow/Run (remorquage/conduite) est en position TOW (remorquage).*

5. Les batteries doivent être propres et ne présenter aucune corrosion. Lavez le dessus et les bornes des batteries avec une solution de bicarbonate de soude et d'eau. Utilisez 237 ml (1 tasse) de bicarbonate de soude pour 3,8 l (1 gal) d'eau. Rincez les batteries pour éliminer la solution. Cette solution ne doit pas entrer dans les batteries. Faites sécher les bornes et enduisez-les à l'aide du spray protecteur de bornes de batterie.
6. Serrez toutes les connexions de câble de batterie au couple 12,4 N·m (110 po·lb).
7. Entreposez le véhicule dans un endroit sec et frais. Cela minimisera l'auto-décharge des batteries.
8. Gonflez les pneus à la pression recommandée. **Voir Caractéristiques du véhicule – Véhicules électriques à la page 72.**
9. Effectuez une lubrification périodique semi-annuelle. **Voir Programmes de lubrification périodique à la page 49.**
10. Nettoyez minutieusement l'avant et l'arrière du véhicule, les sièges, le compartiment de batterie et le dessous du véhicule.
11. N'enclenchez pas le frein de stationnement. Calez les roues pour éviter que le véhicule bouge.

REMARQUE: *Il est recommandé de brancher les véhicules et de maintenir l'électrolyte au même niveau pendant toute la période de stockage. Cependant, si l'une des conditions suivantes s'applique, débranchez les batteries pour le stockage : 1) Le chargeur ne peut pas rester branché, 2) l'alimentation c.a. ne sera pas disponible pendant toute la durée du stockage, ou 3) les niveaux d'électrolyte ne seront pas maintenus. Pour débrancher les batteries pour le stockage, allez à l'étape 13.*

12. Pour conserver les batteries complètement chargées durant le stockage :
    12.1. Branchez le chargeur de batterie dans la voiture. Laissez les chargeurs de batterie branchés durant le stockage. Le chargeur s'activera automatiquement si nécessaire.
    12.2. Vérifiez tous les mois le niveau de l'électrolyte et le fonctionnement du chargeur afin de vous assurer que tout fonctionne correctement.

ATTENTION

- **Veillez à vérifier les batteries et le chargeur tous les mois pour maintenir un niveau d'eau correct dans les batteries et pour vous assurer que le chargeur fonctionne correctement durant le stockage.**

13. Si vous débranchez les batteries en vue d'un stockage, débranchez le câble négatif (-) B de batterie et attachez-le de sorte qu'il n'entre pas en contact avec la borne de la batterie.

REMISE EN SERVICE DU VÉHICULE ÉLECTRIQUE STOCKÉ

1. Si nécessaire, branchez les batteries. **Voir Branchement des batteries – Véhicules électriques à la page 19.**
2. Chargez complètement les batteries.

⚠ AVERTISSEMENT

- **N'essayez pas de charger des batteries gelées ou présentant des compartiments bombés. Mettez la batterie au rebut. Les batteries gelées peuvent exploser.**

3. Gonflez les pneus à la pression recommandée. **Voir Caractéristiques du véhicule – Véhicules électriques à la page 72.**
4. Effectuez Liste de contrôle quotidien de pré-fonctionnement et de sécurité à la page 32 et Contrôle des performances à la page 33.

STOCKAGE – VÉHICULES À ESSENCE

Voir Avertissements généraux à la page 16.

⚠ DANGER

- **N'effectuez pas de vidange du carburant lorsque le moteur tourne ou est chaud.**
- **Assurez-vous de nettoyer toute l'essence renversée avant d'utiliser le véhicule.**
- **Entreposez le carburant uniquement dans un container prévu à cet effet. Entreposez dans un endroit bien ventilé, loin d'étincelles, de flammes vives, de radiateurs ou de sources de chaleur.**
- **Le carburant doit être conservé hors de portée des enfants.**
- **Ne siphonnez pas le carburant du véhicule.**

⚠ AVERTISSEMENT

- **Seuls des techniciens qualifiés doivent réparer ou entretenir le véhicule ou le chargeur de batterie. Même une personne faisant de simples réparations ou opérations d'entretien doit avoir des connaissances et de l'expérience en matière de réparation mécanique et électrique. Les instructions appropriées doivent être suivies lors de l'entretien, des réparations ou de l'installation d'accessoires.**
- **Tournez le contacteur à clé en position OFF (ARRÊT), retirez la clé et laissez la manette Marche avant/arrière en position NEUTRAL (NEUTRE) durant le stockage. Cela permet d'éviter tout démarrage involontaire ou risque d'incendie.**
- **N'essayez pas de charger des batteries gelées ou présentant des compartiments bombés. Mettez la batterie au rebut. Les batteries gelées peuvent exploser.**

⚠ ATTENTION

- **Des batteries avec un faible état de charge gèleront en cas de températures basses.**

PRÉPARATION DU VÉHICULE À ESSENCE POUR UN STOCKAGE PROLONGÉ

1. Déchargez le véhicule de sorte que les pneus ne supportent que le poids de ce dernier.
2. Entreposez le véhicule dans un endroit sec et frais. Cela minimisera l'auto-décharge des batteries. Si la batterie semble faible, faites-la charger par un technicien qualifié. Utilisez un chargeur de batterie 12 volts de type automobile de 10 A nominal ou moins.

3. Fermez hermétiquement réservoir à carburant.
   3.1. Remplissez le réservoir de carburant et, selon les consignes du fabricant, ajoutez un stabilisateur de carburant disponible dans le commerce (comme du Sta-Bil'®).
   3.2. Déconnectez la conduite de ventilation du carburant du manchon de ventilation du réservoir à carburant.
   3.3. Branchez le manchon de ventilation du réservoir à carburant pour qu'il soit étanche à l'air. Nous recommandons l'utilisation d'un capuchon en vinyle.

REMARQUE: *Il n'est pas nécessaire de vidanger la conduite de carburant.*

4. Débranchez la batterie et le(s) câble(s) de bougie. **Voir Batterie à bornes latérales : Débranchement de la batterie – Véhicules à essence à la page 19. Voir Batterie à bornes sur le dessus : Débranchement de la batterie – Véhicules à essence à la page 20.**
5. Les batteries doivent être propres et ne présenter aucune corrosion. Lavez le dessus et les bornes des batteries avec une solution d'Hydrogénocarbonate de sodium et d'eau : utilisez 1 tasse (237 ml) de bicarbonate de soude pour 1 gallon (3,8 l) par d'eau. Rincez les batteries pour éliminer la solution. Cette solution ne doit pas entrer dans les batteries. Faites sécher les bornes et enduisez-les à l'aide du spray protecteur de bornes de batterie.
6. Pour protéger le moteur, enlevez les bougies et versez 14,2 ml (0,5 oz liquide) d'huile SAE 10 dans le moteur par l'orifice de la bougie. Faites tourner plusieurs fois à la main le vilebrequin de moteur, puis posez les bougies et serrez au couple suivant : 20 pieds·lb (27 N·M).
7. Gonflez les pneus à la pression recommandée. **Voir Caractéristiques du véhicule à la page 72.**
8. Effectuez une lubrification périodique semi-annuelle. **Voir Programmes de lubrification périodique à la page 49.**
9. Nettoyez minutieusement l'avant et l'arrière de la carrosserie, les sièges, la plateforme de chargement, le compartiment moteur et le dessous du véhicule.
10. N'enclenchez pas le frein de stationnement. Calez les roues pour éviter que le véhicule bouge.

REMISE EN SERVICE DU VÉHICULE À ESSENCE STOCKÉ

1. Remettez le circuit de carburant en fonction.
   1.1. Retirez la prise de l'évent du réservoir à carburant **(Figure 34)**.
   1.2. Connectez le tuyau de ventilation à l'évent du réservoir à carburant.
2. Branchez la batterie et le(s) câble(s) de bougie. **Voir Batterie à bornes latérales : Branchement de la batterie – Véhicules à essence à la page 20. Voir Batterie à bornes sur le dessus : Branchement de la batterie – Véhicules à essence à la page 20.**
3. Mettez la manette de Marche avant/arrière en position NEUTRAL (NEUTRE) et le commutateur de verrouillage en position neutre en position MAINTENANCE (ENTRETIEN). Lancez le moteur jusqu'à ce qu'il démarre. Arrêtez le moteur et remettez le commutateur de verrouillage en position neutre en position OPERATE (FONCTIONNEMENT). **Consultez la REMARQUE suivante.**

REMARQUE: *En raison de l'huile ajoutée au moteur pour la préparation au stockage, le moteur peut fumer de manière excessive pendant un court instant lorsqu'il tourne pour la première fois après le stockage.*

4. Gonflez les pneus à la pression recommandée. **Voir Caractéristiques du véhicule – Véhicules à essence à la page 75.**
5. Effectuez Liste de contrôle quotidien de pré-fonctionnement et de sécurité à la page 32 et Contrôle des performances à la page 33.

MAINTENANCE

Voir Avertissements généraux à la page 16.

Pour assurer des performances optimales du véhicule, il est important de suivre un programme de maintenance préventive établi. Un entretien régulier et cohérent du véhicule peut éviter le non fonctionnement de ce dernier et des réparations onéreuses qui seraient dus à de la négligence. Utilisez la Liste de contrôle quotidien de pré-fonctionnement et de sécurité à la page 32 et les parties *Programmes d'entretien périodique* et *Programmes de lubrification périodique* suivantes pour maintenir le véhicule en parfait état de marche.

Tout véhicule qui ne fonctionne pas correctement ne doit plus être utilisé jusqu'à ce qu'il soit correctement réparé. Cela évitera l'endommagement supplémentaire du véhicule et la survenue de blessures éventuelles dues à des conditions dangereuses.

Contactez votre distributeur/concessionnaire Club Car local pour effectuer toutes les réparations ainsi que l'entretien périodique annuel et semestriel.

⚠ AVERTISSEMENT

- **Si un problème est découvert pendant un contrôle ou une opération d'entretien programmé, n'utilisez plus le véhicule tant que les réparations n'ont pas été effectuées. Si vous n'effectuez pas les réparations nécessaires, il existe un risque d'incendie, de dommages matériels et de lésions graves, voire mortelles.**
- **Seuls des techniciens qualifiés doivent réparer ou entretenir le véhicule ou le chargeur de batterie. Même une personne faisant de simples réparations ou opérations d'entretien doit avoir des connaissances et de l'expérience en matière de réparation mécanique et électrique. Les instructions appropriées doivent être suivies lors de l'entretien, des réparations ou de l'installation d'accessoires.**
- **Ne travaillez pas sur l'ensemble motopropulseur du véhicule ou sous la plateforme de chargement lorsqu'elle est chargée.**
- **Ne portez pas de vêtements flottants ou de bijoux tels que des bagues, montres, chaînes etc. lors de l'entretien du véhicule.**
- **Tournez le contacteur à clé en position OFF, retirez la clé et placez la manette, ou le contacteur, de marche avant/arrière (Forward/Reverse) au point mort (Neutral) puis calez les roues avant l'entretien.**
- **Ne fermez pas la plateforme tant que toutes les personnes ne se sont pas éloignées de la zone de la plateforme. Abaissez doucement la plateforme en restant loin du véhicule. Ne laissez pas tomber la plateforme. Le non-respect de ces instructions peut provoquer des blessures graves.**

Véhicules électriques :

- **Chaud ! N'essayez pas de procéder à l'entretien d'un moteur chaud. Vous risqueriez de gravement vous brûler.**
- **Afin d'éviter le démarrage intempestif du véhicule, débranchez les batteries et déchargez le contrôleur. Voir Déconnexion des batteries – Véhicules électriques à la page 19.**

Véhicules à essence uniquement :

- **Pièces en mouvement : ne faites aucun entretien du véhicule à essence tant que le moteur tourne.**
- **Chaud ! Ne tentez pas d'entretenir le moteur ou le système d'échappement à chaud. Ne pas prendre en compte cette précaution peut provoquer de graves brûlures.**
- **Afin d'éviter le démarrage intempestif du véhicule, débranchez la batterie et le(s) câble(s) de bougie. Voir Batterie à bornes latérales : Débranchement de la batterie – Véhicules à essence à la page 19. Voir Batterie à bornes sur le dessus : Débranchement de la batterie – Véhicules à essence à la page 20.**
- **Mise à la terre sur le châssis – Veillez à ce qu'aucun outil ou autre objet métallique n'entre en contact avec le châssis lors du débranchement des batteries ou de tout câble électrique. Veillez à ce qu'aucun câble positif ne touche le châssis du véhicule, le moteur ou toute autre pièce métallique.**

PROGRAMMES D'ENTRETIEN PÉRIODIQUE

Voir Avertissements généraux à la page 16.

⚠ AVERTISSEMENT

- **Les interventions d'entretien, de réparation et de réglage doivent respecter les consignes contenues dans le manuel de maintenance et d'entretien.**

REMARQUE: *Si le véhicule transporte constamment de lourdes charges ou tracte tout le temps une remorque, ces procédures de maintenance préventive doivent être effectuées plus souvent que ce qui est recommandé dans le cadre du programme d'entretien périodique.*

Les programmes d'entretien périodique et les programmes de lubrification périodique doivent être respectés pour conserver le véhicule dans son état optimal de fonctionnement.

PROGRAMME D'ENTRETIEN PÉRIODIQUE – VÉHICULES ÉLECTRIQUES		
INTERVALLE RÉGULIER	**ENTRETIEN**	
Entretien quotidien effectué par le propriétaire	Liste de contrôle quotidien de pré-fonctionnement et de sécurité	**Voir Liste de contrôle quotidien de pré-fonctionnement et de sécurité à la page 32.**
	Contrôle des performances	**Voir Contrôle des performances à la page 33.**
	Batteries	Chargez les batteries (uniquement après chaque utilisation quotidienne).
Entretien hebdomadaire effectué par le propriétaire	Batteries (pour les véhicules NON équipés du système d'ajout d'eau à point unique)	Vérifiez le niveau de l'électrolyte. Ajoutez de l'eau si nécessaire. **Consultez la page 55.**
Entretien mensuel effectué par le propriétaire ou un technicien qualifié	Batteries (pour les véhicules équipés du système d'ajout d'eau à point unique). Ajoutez de l'eau une fois par mois ou en respectant les intervalles établis.	Ajoutez de l'eau dans les batteries. Veillez à ce que le débit d'eau se produise et que l'eau ne déborde pas des cellules. **Voir Entretien des batteries – Véhicules avec système d'ajout d'eau à point unique (SPWS) à la page 53.**
	Batteries	Lavez les dessus des batteries et nettoyez les bornes avec une solution de bicarbonate de soude/eau.
	Pneus	Vérifiez la pression pneumatique et ajustez-la si nécessaire. **Voir Caractéristiques du véhicule – Véhicules électriques à la page 72.**
	Véhicule en général	Lavez le compartiment de batterie et le dessous du véhicule.
Inspection initiale (unique) par le propriétaire ou un technicien qualifié après six semaines d'utilisation	Batteries (pour les véhicules nouvellement équipés du système SPWS)	Pour les véhicules nouvellement équipés du système d'ajout d'eau à point unique (SPWS), vérifiez manuellement le niveau d'électrolyte dans toutes les cellules de batterie pour vérifier si la valve fonctionne correctement. **Consultez la page 54.**

TABLE SUITE À LA PAGE SUIVANTE

PROGRAMME D'ENTRETIEN PÉRIODIQUE – VÉHICULES ÉLECTRIQUES		
INTERVALLE RÉGULIER	**ENTRETIEN**	
Entretien semestriel effectué uniquement par un technicien qualifié (ou toutes les 50 heures de fonctionnement, au premier terme échu)	Système de freinage	Vérifiez les patins de freins ; remplacez-les ou ajustez-les si cela est nécessaire.
		Vérifiez si les câbles de frein ne sont pas endommagés ; remplacez-les si nécessaire.
		Vérifiez le réglage de l'égalisateur de câble de frein ; ajustez-le si nécessaire.
	Câblage électrique et branchements	Vérifiez qu'ils sont bien serrés et ne sont pas endommagés.
	Alignement et carrossage des roues avant	Vérifiez et ajustez si nécessaire. **Consultez la partie sur la direction et la suspension avant dans le manuel de maintenance et d'entretien.**
	Régulateur de sortie du contrôleur de moteur (MCOR)	Recherchez d'éventuelles pièces desserrées, des fissures ou d'autres dommages.
Entretien annuel effectué uniquement par un technicien qualifié (ou toutes les 100 heures de fonctionnement, au premier terme échu)	Batteries (pour les véhicules équipés du système SPWS)	Vérifiez manuellement le niveau d'électrolyte de chaque cellule de batterie pour contrôler le bon fonctionnement de la valve. **Consultez la page 54.**
	Batteries	Si les batteries ne fonctionnent pas comme prévu, consultez la section Batteries dans le manuel de maintenance et d'entretien.
	Vignettes de sécurité	Vérifiez les vignettes de sécurité. Remplacez-les si elles sont abîmées ou illisibles.

PROGRAMME D'ENTRETIEN PÉRIODIQUE – VÉHICULES À ESSENCE		
INTERVALLE RÉGULIER	**ENTRETIEN**	
Entretien quotidien effectué par le propriétaire	Liste de contrôle quotidien de pré-fonctionnement et de sécurité	**Voir Liste de contrôle quotidien de pré-fonctionnement et de sécurité à la page 32.**
	Contrôle des performances	**Voir Contrôle des performances à la page 33.**
Entretien mensuel effectué par le propriétaire ou un technicien qualifié	Moteur	Vérifiez le niveau d'huile moteur ; changez l'huile si nécessaire. **Voir Programmes de lubrification périodique à la page 49.** Jetez l'huile usagée de manière adéquate.
		Inspectez visuellement la zone de l'entrée d'air de refroidissement à la recherche d'herbe ou de débris ; nettoyez si nécessaire.
	Pneus	Vérifiez la pression pneumatique et ajustez-la si nécessaire. **Voir Caractéristiques du véhicule – Véhicules à essence à la page 75.**
	Véhicule en général	Lavez le compartiment du moteur et le dessous du véhicule. Ne lavez pas le moteur s'il est chaud.

TABLE SUITE À LA PAGE SUIVANTE

PROGRAMME D'ENTRETIEN PÉRIODIQUE – VÉHICULES À ESSENCE		
INTERVALLE RÉGULIER	**ENTRETIEN**	
Entretien semestriel effectué uniquement par un technicien qualifié (ou toutes les 50 heures de fonctionnement, au premier terme échu)	Batterie	Nettoyez les bornes et éliminez la saleté du boîtier ; vérifiez le niveau de l'électrolyte de la batterie à bornes latérales **(Figure 28)**.
	Alignement et carrossage des roues avant	Vérifiez et ajustez si nécessaire. **Consultez la partie sur la direction et la suspension avant dans le manuel de maintenance et d'entretien.**
	Câblage électrique et branchements	Vérifiez qu'ils sont bien serrés et ne sont pas endommagés.
	Système de freinage	Vérifiez les patins de freins ; remplacez-les ou ajustez-les si cela est nécessaire.
		Vérifiez l'état des câbles de frein ; remplacez-les si nécessaire.
		Vérifiez le réglage de l'égalisateur de câble de frein ; ajustez-le si nécessaire.
Entretien annuel effectué uniquement par un technicien qualifié (ou toutes les 100 heures de fonctionnement, au premier terme échu)	Moteur	Repérez les fuites autour des joints, des bouchons de remplissage, etc.
		Inspectez, nettoyez et resserrez les bougies ; remplacez-les si nécessaire.
	Système d'entrée d'air du moteur	Vérifier l'élément de filtre à air ; nettoyez-le ou remplacez-le si cela est nécessaire.
		Vérifiez que les fixations sont serrées et que les durites ne sont pas fissurées.
	Véhicule en général	Vérifiez les pièces desserrées ; resserrez-les si nécessaires.
	Vignettes de sécurité	Vérifiez les vignettes de sécurité. Remplacez-les si elles sont abîmées ou illisibles.
Entretien des deux ans uniquement par un technicien qualifié.	Moteur	Vérifiez et réglez le jeu de soupape si nécessaire.

⚠ AVERTISSEMENT

- **Si un problème est découvert pendant un contrôle ou une opération d'entretien programmé, n'utilisez plus le véhicule tant que les réparations n'ont pas été effectuées. Si vous n'effectuez pas les réparations nécessaires, il existe un risque d'incendie, de dommages matériels et de lésions graves, voire mortelles.**

PROGRAMMES DE LUBRIFICATION PÉRIODIQUE

PROGRAMME DE LUBRIFICATION PÉRIODIQUE – VÉHICULES ÉLECTRIQUES			
INTERVALLE RÉGULIER	**ENTRETIEN**	**POINTS DE LUBRIFICATION**	**LUBRIFIANT RECOMMANDÉ**
Entretien semestriel effectué par le propriétaire ou un technicien qualifié (ou toutes les 50 heures de fonctionnement, au premier terme échu)	Roulements d'arbre de pédale de frein	1	Lubrification au molybdène sec (réf. CC 1012151)
	Tringlerie de frein et pivots	2	Lubrification au molybdène sec (réf. CC 1012151)
	Supports de tige de pivot d'accélérateur	3	Lubrification au molybdène sec (réf. CC 1012151)
	Glissières de frein	4	Lubrification au molybdène sec (réf. CC 1012151)
	Suspension avant	5	Lubrification châssis – EP NLGI qualité 2
Entretien annuel effectué uniquement par un technicien qualifié (ou toutes les 100 heures de fonctionnement, au premier terme échu)	Boîte-pont : vérifiez/remplissez jusqu'au niveau du bouchon.	6	0,67 litre (22 onces fluides) huile SAE 30 de classe API SE, SF ou SG (ou supérieur)
	Vérifiez les roulements de roues avant (reconditionnez-les si nécessaire)	7	Lubrification châssis – EP NLGI qualité 2

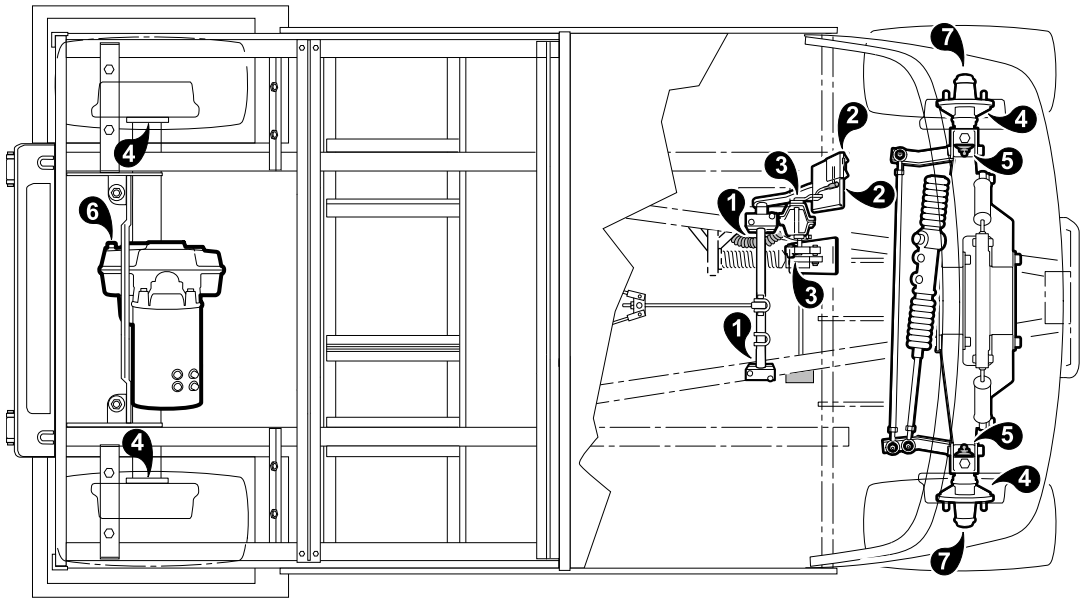

2822

Figure 20 Points de Lubrification – Véhicules Électriques

PROGRAMME DE LUBRIFICATION PÉRIODIQUE – VÉHICULES À ESSENCE			
INTERVALLE RÉGULIER	**ENTRETIEN**	**POINTS DE LUBRIFICATION**	**LUBRIFIANT RECOMMANDÉ**
Entretien semestriel effectué par le propriétaire ou un technicien qualifié (ou toutes les 50 heures de fonctionnement, au premier terme échu)	Roulements d'arbre de pédale de frein	1	Lubrification au molybdène sec (réf. CC 1012151)
	Tringlerie de frein et pivots	2	Lubrification au molybdène sec (réf. CC 1012151)
	Supports de tige de pivot d'accélérateur et pivots de câble de sélecteur de vitesse	3	Lubrification au molybdène sec (réf. CC 1012151)
	Suspension avant	4	Lubrification châssis (EP NLGI qualité 2)
	Glissières de frein	5	Lubrification au molybdène sec (réf. CC 1012151)
Entretien annuel effectué uniquement par un technicien qualifié (ou toutes les 100 heures de fonctionnement, au premier terme échu)	Boîte-pont : vérifiez/remplissez au niveau du bouchon	6	67,6 onces fluides (2 l) SAE 80W-90 GL-5 classes de l'API
	Vérifiez les roulements de roues avant (reconditionnez-les si nécessaire)	7	Lubrification châssis – EP NLGI qualité 2
Première vidange à 100 heures – vidange supplémentaire toutes les 200 heures de fonctionnement ou annuellement, au premier terme échu	Changez l'huile moteur	8	1,2 litre (40,5 onces fluides) 10W-30 ou 5W-30 qualité SE ou supérieure. **Voir aussi Figure 33, Page 69.**

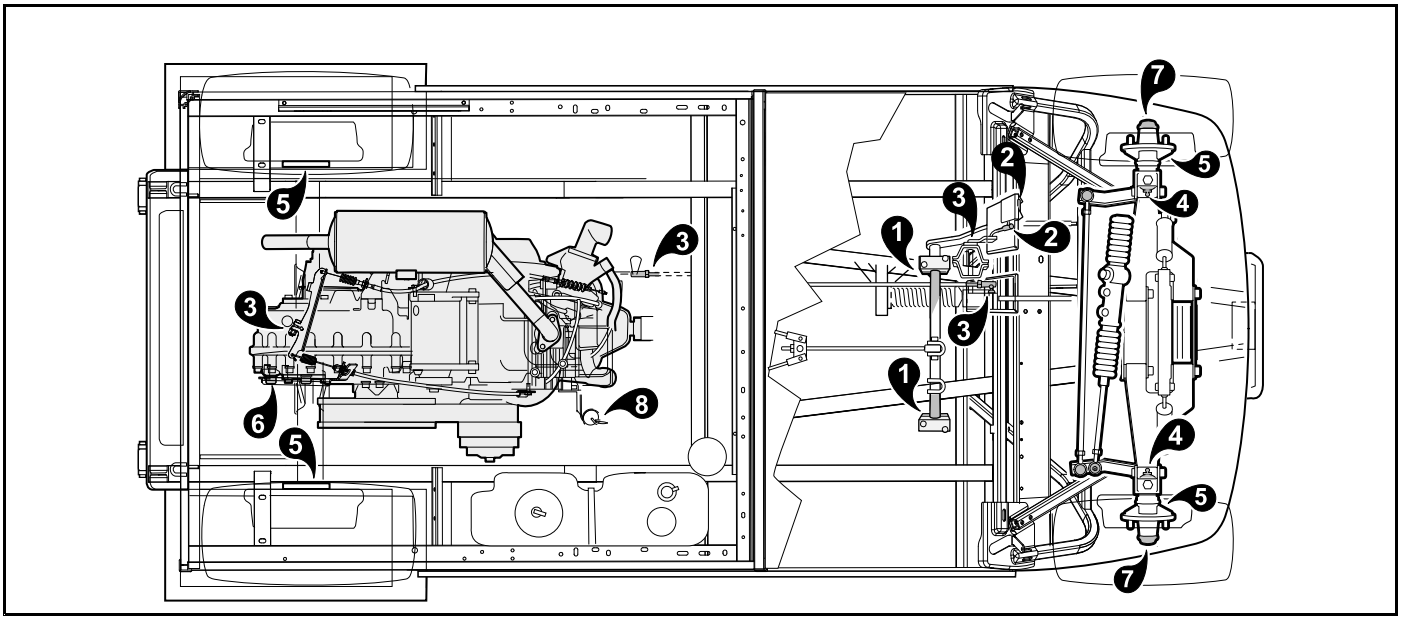

2823

Figure 21 Points de lubrification – Véhicules à essence

BATTERIES – VÉHICULES ÉLECTRIQUES

Voir Avertissements généraux à la page 16.

⚠ DANGER

- **Batterie – Gaz explosifs ! Ne fumez pas. N'approchez pas d'étincelles et de flammes du véhicule et de la zone d'entretien. Aérez lorsque vous chargez ou utilisez le véhicule dans un lieu clos. Portez un masque intégral et des gants en caoutchouc lorsque vous travaillez sur ou près des batteries.**
- **Chargez les batteries dans un endroit bien ventilé. Les batteries émettent de l'hydrogène pendant leur chargement. L'hydrogène est un gaz explosif et ne doit jamais excéder un niveau de 2 % de l'air.**
- **Batterie – Poison ! Contient de l'acide ! Provoque de graves brûlures. Évitez tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Antidotes :**
  - **Externe : rincez à l'eau. Appelez un médecin immédiatement.**
  - **Interne : buvez de grandes quantités de lait ou d'eau suivies de lait de magnésie ou d'huile végétale. Appelez un médecin immédiatement.**
  - **Yeux : rincez à l'eau pendant 15 minutes. Appelez un médecin immédiatement.**

⚠ AVERTISSEMENT

- **Portez des lunettes de sécurité ou une protection pour les yeux aux normes lors de l'entretien du véhicule ou du chargeur de batterie. Portez un masque intégral et des gants en caoutchouc lorsque vous travaillez sur ou près des batteries.**
- **Utilisez des outils isolés lorsque vous travaillez près des batteries ou des branchements électriques. Faites très attention à ne pas mettre les composants ou le câblage en court-circuit.**
- **Assurez-vous que les branchements de batterie sont propres et convenablement serrés. Voir Entretien des batteries – Véhicules avec système d'ajout d'eau à point unique (SPWS) à la page 53 ou Entretien des batteries – Véhicules sans système d'ajout d'eau à point unique (SPWS) à la page 54.**
- **Utilisez uniquement des câbles à 4 sondes (AWG - norme américaine de dimension des fils) avec des bornes faible résistance pour remplacer les câbles de batterie sur les modèles IQ Plus.**

ATTENTION

- **Éteignez tous les accessoires avant de charger les batteries.**

REMARQUE: *Recyclez ou éliminez correctement les batteries usagées conformément à la réglementation locale, étatique et fédérale.*

Les véhicules électriques Club Car utilisent des batteries à décharge profonde. Les batteries automobiles ne doivent jamais être utilisées sur les véhicules électriques.

Les nouvelles batteries ne fonctionneront à leur pleine capacité qu'après avoir été déchargées et rechargées entre 50 et 70 fois. Pour garantir une durée de vie maximum des batteries neuves, limitez l'utilisation des véhicules avec des batteries neuves à une heure de fonctionnement entre deux charges pendant les deux premiers mois où le véhicule est en service. Les batteries doivent être complètement chargées avant la première utilisation d'un nouveau véhicule, avant la première utilisation après stockage et avant que le véhicule ne soit utilisé tous les jours.

QUALITÉ DE L'EAU

La pureté de l'eau est le facteur le plus important pour les performances et la durée de vie des batteries du véhicule. Club Car accorde, par conséquent, une importance de plus en plus grande à l'entretien des batteries*.

Quatre procédures de remplissage d'eau des batteries, regroupées en deux catégories, sont décrites ci-dessous : les méthodes préférées et les méthodes alternatives. Club Car recommande d'utiliser un déioniseur ou de l'eau distillée. Des méthodes alternatives utilisant l'osmose inverse ou de l'eau du robinet sont possibles mais doivent être évitées car la qualité de l'eau peut changer d'un jour à l'autre en fonction des additifs, des fuites dans l'arrivée d'eau, etc.

Méthodes préférées

- **Eau distillée :** l'eau distillée est le type d'eau le plus utilisé dans les batteries. L'eau distillée est créée en faisant bouillir de l'eau, en récoltant la vapeur et en laissant cette vapeur se condenser à nouveau en eau. Le processus de distillation permet d'obtenir une source d'eau exempte des minéraux qui peuvent entraîner une dégradation des performances et de la durée de vie des batteries.
- **Eau déionisée :** l'eau déionisée se crée en déclenchant des résines chargées en électricité qui attirent et se lient aux ions de sodium, de calcium, de fer, de cuivre, de chlorure et de bromure. Suite à ce filtrage électrique, de l'eau purifiée, qui contient peu voire aucun ion de minéraux, est obtenue. Pour s'assurer que l'eau déionisée reste à un niveau de qualité élevé, remplacez le filtre du déioniseur conformément aux recommandations du fabricant.

  Systèmes de déionisation

  Le service des pièces détachées de Club Car propose deux systèmes de déionisation : l'un pour les véhicules équipés d'un système d'ajout d'eau à un seul point (SPWS), réf. CC 104006001, et l'autre pour les véhicules sans système SWPS, réf. CC AM10974.

Méthodes alternatives

- **Osmose inverse :** l'osmose inverse implique de faire passer l'eau à travers une membrane qui permet à l'eau de passer tout en bloquant les solides. Le choix de la membrane utilisée détermine la quantité de solides ou d'impuretés qui sont emprisonnés et, par conséquent, la qualité de pureté de l'eau filtrée. En outre, la fréquence d'utilisation de la membrane peut également contribuer à définir la qualité de l'eau purifiée. En raison des variations dans la constance de la qualité de l'eau, Club Car recommande l'utilisation d'un déioniseur ou d'eau distillée.
- **Eau du robinet :** l'utilisation de l'eau du robinet sans la filtrer est une autre méthode d'ajout d'eau dans les batteries, mais son utilisation doit être limitée en raison des niveaux de minéraux et de produits chimiques dissous qui peuvent détériorer les performances et la durée de vie des batteries. Si l'eau du robinet est utilisée sans avoir été filtrée, des analyses d'eau régulières doivent être effectuées pour vérifier le niveau des impuretés. Le tableau suivant énumère les niveaux maximum autorisés de minéraux, solides et contaminants en parties par million et leur impact sur les performances des batteries. L'analyse de l'eau, cependant, est coûteuse, et la qualité de l'eau peut changer d'un jour à l'autre en fonction des additifs, de fuites au niveau de l'arrivée d'eau, etc. En raison du coût et de la main-d'œuvre nécessaire pour l'exécution de tests de qualité de l'eau, Club Car recommande d'utiliser de l'eau distillée ou un déioniseur.

IMPURETÉS	CONTENU AUTORISÉ (PARTIES PAR MILLION)	EFFETS DES IMPURETÉS
Matière en suspension	Traces	-
Total des solides	100.0	-
Matière organique et volatile	50.0	Corrosion des plaques positives
Ammoniaque	8.0	Légère auto-décharge de chacune des plaques
Antimoine	5.0	Auto-décharge, durée de vie réduite, tension en charge réduite

TABLE SUITE À LA PAGE SUIVANTE

IMPURETÉS	CONTENU AUTORISÉ (PARTIES PAR MILLION)	EFFETS DES IMPURETÉS
Arsenic	0.5	Auto-décharge, risque de formation de gaz toxique
Calcium	40.0	Augmentation du délestage des plaques positives
Chlorure	5.0	Perte de capacités des plaques, pertes plus importantes dans les plaques positives
Cuivre	5.0	Auto-décharge accrue, tension en charge réduite
Fer	3.0	Auto-décharge accrue, tension en charge réduite
Magnésium	40.0	Durée de vie réduite
Nickel	Totalement interdit	Diminution massive de la tension en charge
Nitrates	10.0	Augmentation de la sulfatation des plaques négatives
Nitrites	5.0	Corrosion des plaques, perte de capacité, durée de vie réduite
Platine	Totalement interdit	Auto-décharge majeure, tension en charge réduite
Sélénium	2.0	Délestage de plaque positive
Zinc	4.0	Légère auto-décharge des plaques négatives

ENTRETIEN DES BATTERIES – VÉHICULES AVEC SYSTÈME D'AJOUT D'EAU À POINT UNIQUE (SPWS)

Pour garder les batteries dans de bonnes conditions de fonctionnement, suivez ce programme de maintenance à intervalles réguliers :

1. Gardez les batteries propres et sans corrosion. Lavez le dessus et les bornes des batteries avec une solution de bicarbonate de soude et d'eau. Utilisez 237 ml (1 tasse) de bicarbonate de soude pour 3,8 l (1 gal) d'eau. Rincez les batteries pour éliminer la solution. La solution ne doit pas rentrer dans la batterie. Assurez-vous que les bornes sont bien serrées. Faites sécher les bornes et enduisez-les à l'aide d'un vaporisateur de protection des bornes de batterie. **Consultez la REMARQUE suivante.**

REMARQUE: *Jetez l'eau usagée de manière adéquate.*

2. Les éléments de retenue des batteries doivent être suffisamment serrés pour que les batteries ne bougent pas pendant que le véhicule est en mouvement, mais pas excessivement pour ne pas casser ou tordre le boîtier des batteries. Serrez les vis de fixation de retenue à un couple de 6,2 N· (55 po·lb). Les connecteurs aux bornes doivent être propres et serrés, et chaque isolation défectueuse ou câble élimé doit être remplacé(e). Serrez les bornes de la batterie au couple adéquat. **Voir Branchement des batteries – Véhicules électriques à la page 19. Consultez l'AVERTISSEMENT suivant.**

⚠ AVERTISSEMENT

- **Si les bornes des câbles de batterie sont endommagées ou corrodées, remplacez-les ou nettoyez-les si nécessaire. Le non-respect de cette consigne peut provoquer une surchauffe pendant le fonctionnement et entraîner ainsi un incendie, des dommages matériels ou des blessures.**

3. Après utilisation, chargez les batteries. Les batteries ne doivent jamais être laissées déchargées plus longtemps que nécessaire (ne laissez pas une batterie déchargée pendant toute une nuit).
4. Ajoutez de l'eau aux batteries tous les mois ou en fonction des intervalles de remplissage. **Voir Établissement de l'intervalle de remplissage d'eau pour les nouveaux véhicules à la page 54. Voir Ajout d'eau dans les batteries avec le système SPWS à la page 63.**

ATTENTION

- **L'intervalle de remplissage d'eau se définit par le maintien du niveau de l'électrolyte au-dessus du sommet des plaques (Figure 22, Page 55).**
- **Ajoutez de l'eau aux batteries uniquement APRÈS la charge.**

REMARQUE: *De l'eau distillée en bouteille réf. CC 104006101 avec pompe manuelle est recommandée pour les applications privées SPWS.*

Établissement de l'intervalle de remplissage d'eau pour les nouveaux véhicules

Si vous n'avez pas déjà déterminé d'intervalle de remplissage d'eau pour les batteries de votre véhicule, vérifiez toutes les semaines manuellement le niveau d'eau des batteries afin d'établir un intervalle de remplissage adéquat. Par la suite, ajoutez de l'eau dans les batteries en fonction de l'intervalle établi. Durant les périodes de forte utilisation, ajoutez de l'eau en fonction des besoins.

Entretien du système d'ajout d'eau à point unique (SPWS)

1. Pour les véhicules nouvellement équipés du système SPWS, la vérification initiale du niveau d'électrolyte de toutes les cellules de batterie contrôle si toutes les valves du système SWPS fonctionnent correctement. **Voir Programmes d'entretien périodique à la page 46.** Si une valve ne s'ouvre pas, la cellule finit par sécher. L'inspection initiale unique de toutes les cellules permet d'identifier les cas où une valve ne s'ouvre pas. Si une valve ne se ferme pas, vous le remarquerez facilement car l'eau débordera de la cellule pendant la procédure d'ajout d'eau habituelle. Les deux scénarios sont rares, mais ils doivent être contrôlés pendant l'inspection initiale et les procédures d'ajout d'eau habituelles. Remplacez les valves défectueuses pour optimiser la durée de vie des batteries. **Consultez la MISE EN GARDE suivante.**

ATTENTION

- **Après vérification de l'électrolyte, serrez complètement les capuchons des batteries pour éviter toute fuite d'électrolyte.**

2. Après l'inspection initiale des six semaines, vérifiez manuellement le niveau de l'électrolyte au moins une fois par an, notamment après un long stockage ou toute autre période d'inactivité du véhicule. **Voir la MISE EN GARDE précédente.**

ENTRETIEN DES BATTERIES – VÉHICULES SANS SYSTÈME D'AJOUT D'EAU À POINT UNIQUE (SPWS)

Pour garder les batteries dans de bonnes conditions de fonctionnement, suivez ce programme de maintenance à intervalles réguliers :

1. Gardez les batteries propres et sans corrosion. Lavez le dessus et les bornes des batteries avec une solution de bicarbonate de soude et d'eau. Utilisez 237 ml (1 tasse) de bicarbonate de soude pour 3,8 l (1 gal) d'eau. Rincez les batteries pour éliminer la solution. La solution ne doit pas rentrer dans la batterie. Assurez-vous que les bornes sont bien serrées. Faites sécher les bornes et enduisez-les à l'aide d'un vaporisateur de protection des bornes de batterie. **Consultez la REMARQUE suivante.**

REMARQUE: *Jetez l'eau usagée de manière adéquate.*

2. Vérifiez le niveau de l'électrolyte chaque semaine **(Figure 22)**. Ajoutez de l'eau seulement **après** la charge sauf si le niveau de l'électrolyte se trouve en dessous du sommet des plaques. Dans ce cas, ajoutez juste assez d'eau pour couvrir les plaques, chargez et vérifiez de nouveau le niveau. Ne chargez jamais les batteries si les plaques

sont au-dessus du niveau de l'électrolyte. Pour une meilleure durée de vie des batteries, n'ajoutez que de l'eau distillée. **Consultez la MISE EN GARDE suivante.**

⚠ ATTENTION

- **Ne faites pas déborder les batteries.**

3. Les éléments de retenue des batteries doivent être suffisamment serrés pour que les batteries ne bougent pas pendant que le véhicule est en mouvement, mais pas excessivement pour ne pas casser ou tordre le boîtier des batteries. Serrez les vis de fixation de retenue à un couple de 6,2 N· (55 po·lb). Les connecteurs aux bornes doivent être propres et serrés, et chaque isolation défectueuse ou câble élimé doit être remplacé(e). Serrez les bornes de la batterie au couple adéquat. **Voir Branchement des batteries – Véhicules électriques à la page 19. Consultez l'AVERTISSEMENT suivant.**

⚠ AVERTISSEMENT

- **Si les bornes des câbles de batterie sont endommagées ou corrodées, remplacez-les ou nettoyez-les si nécessaire. Le non-respect de cette consigne peut provoquer une surchauffe pendant le fonctionnement et entraîner ainsi un incendie, des dommages matériels ou des blessures.**

4. Après utilisation, chargez les batteries. Les batteries ne doivent jamais être laissées déchargées plus longtemps que nécessaire (ne laissez pas une batterie déchargée pendant toute une nuit).

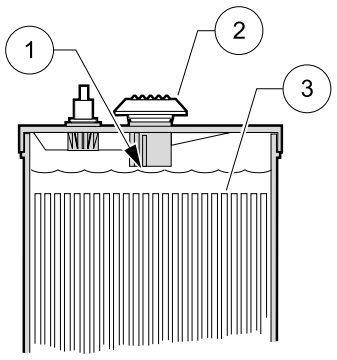

1. Indicateur de niveau 2. Capuchon 3. Plaques
Maintenez le niveau de l'électrolyte entre au moins 13 mm (0,5 po) au-dessus des plaques et 6 mm (0,25 po) en dessous de l'indicateur de niveau.

17
Figure 22 Niveau d'électrolyte dans une batterie électrique

CHARGEUR DE BATTERIE, VÉHICULE ÉLECTRIQUE QuiQ™ –

⚠ DANGER

- **Batterie – Gaz explosifs ! Ne fumez pas. N'approchez pas d'étincelles et de flammes du véhicule et de la zone d'entretien. Aérez lorsque vous chargez ou utilisez le véhicule dans un lieu clos. Portez un masque intégral et des gants en caoutchouc lorsque vous travaillez sur ou près des batteries.**
- **L'endroit prévu pour le chargement doit être ventilé. Le niveau d'hydrogène dans l'air ne doit pas excéder 2 %. Le volume d'air total dans l'aire de chargement doit être renouvelé cinq fois par heure. Les ventilateurs d'évacuation doivent être placés au niveau du point le plus élevé du toit. Contactez un technicien local spécialisé en chauffage, ventilation et climatisation.**
- **Ne chargez pas les batteries du véhicule lorsque celui-ci est couvert ou protégé. Toute protection ou couverture doit être enlevée ou ouverte et retirée lorsque les batteries sont en charge. Une accumulation de gaz d'hydrogène peut produire une explosion.**
- **Si le véhicule est équipé d'une cabine, ne chargez pas les batteries du véhicule avec la cabine fermée. La cabine doit avoir les fenêtres ou portes ouvertes lorsque les batteries sont chargées. Une accumulation de gaz d'hydrogène peut produire une explosion.**
- **Risque de décharge électrique. Branchez le cordon d'alimentation du chargeur sur une prise qui a été correctement installée et mise à la terre conformément à tous les codes et règlements locaux. Une prise reliée à la terre est nécessaire pour réduire le risque de décharge électrique ; n'utilisez pas d'adaptateur de mise à la terre et ne modifiez pas la fiche.**
- **Ne touchez pas la partie non isolée du connecteur de sortie ou les borne non isolées de batterie.**
- **Débranchez l'alimentation c.a. avant d'effectuer ou de retirer les branchements sur les batteries.**
- **N'ouvrez pas et ne démontez pas le chargeur.**
- **N'utilisez pas ce chargeur si le cordon d'alimentation c.a. est endommagé ou si le chargeur a reçu un coup brusque, est tombé ou a été endommagé d'une quelconque façon. Veuillez faire effectuer toutes les réparations par le fabricant ou du personnel qualifié.**

⚠ AVERTISSEMENT

- **Seuls des techniciens qualifiés peuvent réparer ou entretenir le chargeur. Contactez votre distributeur/concessionnaire Club Car le plus proche.**
- **Ce chargeur n'est pas conçu pour être utilisé par des personnes (y compris les enfants) dont les capacités physiques, sensorielles ou mentales sont réduites, ou par des personnes manquant d'expérience et de connaissances, sauf si elles sont supervisées par une personne responsable de leur sécurité ou si cette dernière leur a transmis les instructions nécessaires concernant l'utilisation de l'appareil . Les enfants doivent être surveillés afin de s'assurer qu'ils ne jouent pas avec l'appareil.**
- **N'essayez pas de charger des batteries gelées ou présentant des compartiments bombés. Mettez les batteries au rebut conformément à toutes les lois environnementales ou renvoyez-les chez un concessionnaire agréé Club Car. Les batteries gelées peuvent exploser.**
- **Chaque chargeur doit avoir son propre circuit de dérivation monophasé à 15 ou 20 ampères, séparément protégé (disjoncteur de circuit ou fusible), en conformité avec toutes les règles électriques en vigueur à cet endroit.**

AVERTISSEMENT SUITE À LA PAGE SUIVANTE

⚠ AVERTISSEMENT

- **Branchez le cordon d'alimentation c.a. du chargeur sur une prise prévue pour trois fils correctement mise à la terre, avec une fréquence et une tension adaptée, comme indiqué sur le chargeur.**
- **N'utilisez pas d'adaptateur pour brancher le chargeur équipé d'une fiche à trois broches sur une prise prévue pour deux broches. Un branchement incorrect du connecteur de mise à la terre de l'équipement peut provoquer un incendie ou une décharge électrique.**
- **Utilisez uniquement un cordon alimentation c.a. de taille appropriée. Voir Raccordement au courant c.a. à la page 60.**
- **N'utilisez pas le chargeur près des carburants, poussières céréalières, solvants, diluants ou autres produits inflammables. Les chargeurs peuvent enflammer des matériaux et des vapeurs inflammables.**
- **Avant d'effectuer une opération d'entretien sur le chargeur, débranchez le cordon d'alimentation électrique c.a. de la prise murale et retirez le chargeur de batterie du véhicule. Suivez la procédure de retrait décrite dans le manuel de maintenance et d'entretien approprié.**
- **N'utilisez pas le chargeur de batterie si le cordon ou la fiche est endommagé d'une quelconque façon. Remplacez immédiatement les pièces usées ou endommagées. Le non-respect de cet avertissement peut entraîner un incendie, des dégâts matériels ou des blessures graves, voire mortelles.**
- **Ne faites pas fonctionner le chargeur s'il a reçu un coup violent, s'il est tombé ou s'il a été endommagé de quelque manière que ce soit.**
- **Faites remplacer immédiatement les cordons d'alimentation et les câbles usés, coupés ou endommagés.**
- **Installez des limiteurs de surtension sur les fils électriques d'alimentation c.a. Les limiteurs de surtension contribueront à protéger les composants électriques du chargeur et du véhicule de tout sauf des coups de foudre (directs ou proches).**
- **Assurez-vous que les branchements de batterie sont propres et convenablement serrés.**
- **Portez des lunettes de sécurité ou une protection pour les yeux aux normes lors de l'entretien du véhicule ou du chargeur de batterie. Portez un masque intégral et des gants en caoutchouc lorsque vous travaillez sur ou près des batteries.**
- **Ne portez pas de vêtements larges ou de bijoux comme des bagues, montres, chaînes etc. lors de l'entretien du véhicule ou du chargeur de batterie.**
- **Utilisez des outils isolés lorsque vous travaillez près des batteries ou des branchements électriques. Faites très attention à ne pas mettre les composants ou le câblage en court-circuit.**
- **Ne couvrez pas les ailettes de refroidissement du chargeur. Ne laissez pas de vêtements, couvertures ou autres matériaux recouvrir le chargeur. Les ailettes dissipent la chaleur et empêchent le chargeur de surchauffer.**
- **Les ailettes de refroidissement deviendront chaudes pendant la charge. Ne les touchez pas. Utilisez la poignée.**

ATTENTION

- **Le chargeur de batterie fourni avec ce véhicule est homologué pour être utilisé uniquement avec le type de batterie d'origine livré avec le véhicule. L'utilisation d'un autre type de batterie (marque différente, capacité différente, etc.) peut provoquer une sous-charge ou une surcharge des batteries et endommager ces dernières, sauf si le chargeur est d'abord reprogrammé avec un nouvel algorithme de charge. Club Car recommande uniquement d'utiliser des batteries de remplacement OEM. Contactez votre concessionnaire/distributeur Club Car agréé pour toute question concernant la compatibilité entre la batterie et le chargeur ou les mises à jour de l'algorithme.**

INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR LE CHARGEUR

Le chargeur de batterie à haute fréquence QuiQ fonctionne comme une partie intégrante du système électrique du véhicule et ne fonctionnera pas avec d'autres véhicules électriques qui utilisent des systèmes électriques différents. Le chargeur est préprogrammé avec un algorithme de charge spécifique qui est adapté au type de batterie spécifique utilisé dans le véhicule. Lorsque le chargeur est branché, les voyants DEL sur le chargeur effectuent un autotest de démarrage (les DEL s'allument successivement). **Voir Affichage du chargeur à la page 60.**

Tant que le chargeur peut s'arrêter de lui-même, les batteries sont complètement chargées. Les surcharges et les manques de charge seront normalement évités.

Fonctionnalités

- Verrouillage lors de la charge

  Lorsque le cordon d'alimentation c.a. est branché sur une prise murale, le chargeur verrouille le système d'entraînement du véhicule. Cette fonction empêche toute conduite du véhicule alors que le chargeur est branché, ce qui pourrait potentiellement endommager le véhicule et le chargeur.

- Charge durant un stockage sur le long terme

  Les chargeurs Club Car sont conçus pour rester connectés à l'alimentation c.a. pendant le stockage de hors-saison ou de longue durée. **Voir Préparation du véhicule électrique pour un stockage prolongé à la page 41.**

Référencements UL et CSA

Lorsqu'il est utilisé avec un courant de 120 V c.a. 60 Hz, ce chargeur de batterie a été approuvé par UL et par Canadian Underwriters ainsi que répond aux critères de la Canadian Standards Association.

Conformité CE

Ce chargeur de batterie est conforme à la directive CEM UE 2004/108/CE.

Classification d'indice de protection IP

Le chargeur a été testé avec succès selon la norme EN60529 et obtient l'indice IP66. L'entrée de l'alimentation c.a. présente l'indice IP20, qui n'est adapté qu'à une utilisation en intérieur. Gardez tous les branchements c.a. propres et secs.

Fusible de connexion de l'alimentation du chargeur

Le circuit d'alimentation électrique du chargeur du véhicule est équipé d'un fusible de 30 ampères en ligne placé à proximité de l'électrovanne.

Détection de la tension d'entrée c.a.

Le chargeur QuiQ détecte automatiquement la tension d'entrée c.a. et fonctionne à pleine puissance si la tension est comprise entre 120 à 230 V c.a. Le chargeur fonctionnera également en dehors de cette plage entre 85 V c.a. et 265 V c.a. bien que les temps de charge soient plus longs. En dehors de cette plage allant de 85 à 265 V c.a., le chargeur ne fonctionne pas.

Diminution des capacités en fonction des conditions thermiques

Le chargeur QuiQ fonctionne à pleine puissance à une température ambiante comprise entre 32 °C (0 °F) et 30 °C (86 °F). Le chargeur fonctionne également en dehors de cette plage bien que les temps de charge soient plus longs.

Comment identifier le numéro d'algorithme du chargeur

Pour obtenir le numéro d'algorithme du chargeur, lancez le mode d'affichage de l'algorithme. Pour entrer dans le mode d'affichage de l'algorithme, suivez les étapes suivantes :

1. Débranchez le cordon d'alimentation électrique c.a. de la prise murale.
2. Placez le contacteur Remorquage – Conduite en position REMORQUAGE.
3. Débranchez le fil noir à calibre élevé de la borne négative (–) de la batterie n° 8.
4. Branchez le cordon d'alimentation électrique c.a. sur la prise murale. **Consultez la REMARQUE suivante.**

REMARQUE: *Lorsque le cordon c.a. du chargeur est branché, les voyants DEL du chargeur effectuent un autotest de démarrage (les DEL s'allument successivement).*

5. Après l'autotest de démarrage, la DEL 80 % effectuera une série de clignotements qui représente le numéro d'algorithme **(Figure 23)**. *[Exemple : le numéro d'algorithme 125 est représenté par “un clignotement”, pause,*

“deux clignotements”, pause, “cinq clignotements”.] Le chargeur ne répètera pas cette série de clignotements. Pour voir à nouveau ce numéro, répétez les étapes 1 et 4 avec une pause de 20 secondes entre les deux.

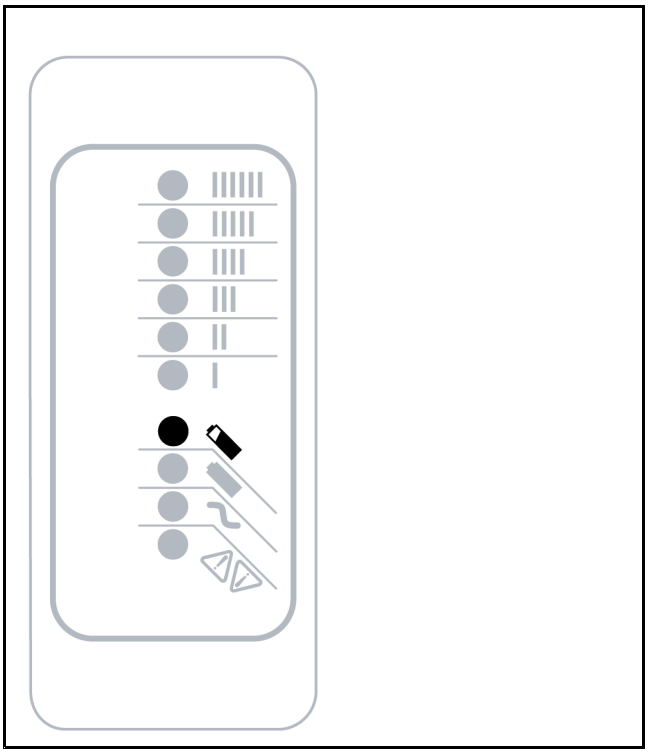

Figure 23 La DEL 80 % clignote en mode d'affichage de l'algorithme

CONSIGNES D'UTILISATION DU CHARGEUR

Voir Avertissements généraux à la page 16.

Affichage du chargeur

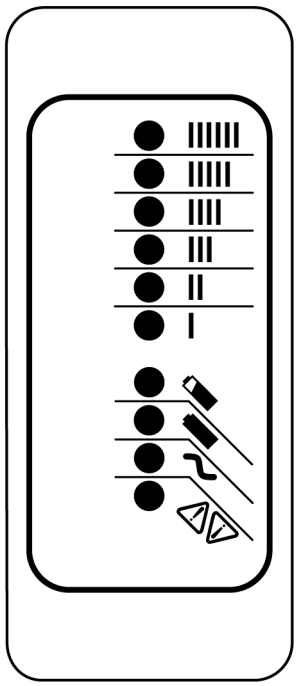

Couleur de DEL		Indication (après l'autotest d'allumage)	
Ampèremètre (orange)		Continu :	Affiche l'intensité approximative de la sortie de courant pendant la phase de charge maximum.
		Clignotant :	Température interne du chargeur élevée. Sortie réduite. Affiche également l'algorithme n° 1-6 pendant 11 secondes si aucune batterie n'est raccordée.
80 % de charge (orange)		Continu :	Phase de charge maximum terminée, batteries chargées à 80 %. En phase d'absorption.
		Clignotant :	Si aucune batterie n'est raccordée, cette DEL indique le numéro d'algorithme sélectionné à l'aide du nombre de clignotements.
100 % de charge (vert)		Continu :	Chargement terminé. Chargeur en mode maintenance.
		Clignotant :	Phase d'absorption terminée. En phase de finition.
C.a. raccordée (orange)		Continu :	Alimentation électrique c.a. correcte
		Clignotant :	Tension c.a. basse. Vérifiez la tension et la longueur du cordon d'alimentation (veuillez consulter les directives ci-dessus).
Défaillance (rouge)		Clignotant :	Erreur du chargeur. Réinitialisez le chargeur et veuillez vous référer aux consignes de dépannage ci-dessous.

Raccordement au courant c.a.

ATTENTION

- **Le chargeur peut être chaud pendant le chargement. Protégez vos mains si vous manipulez le chargeur pendant le chargement.**

REMARQUE: *Assurez-vous que le cordon c.a. fourni avec votre chargeur présente une fiche c.a. adaptée à votre région. Si ce n'est pas le cas, veuillez contacter votre représentant Club Car afin d'obtenir un cordon ou une fiche adapté.*

N'utilisez qu'**UN** chargeur sur un circuit unique à 15 ampères, car, dans le cas contraire, le circuit risque d'être surchargé. **Voir Caractéristiques du chargeur de batterie QuiQ à la page 74.**

Pour réduire le risque de décharge électrique, le chargeur de batterie doit être relié à la terre. Le chargeur est équipé d'un cordon électrique c.a. ayant un conducteur de mise à la terre de l'équipement et une fiche de type mise à la terre. La fiche c.a. doit être branchée sur une prise appropriée, correctement installée et reliée à la terre conformément aux réglementations nationales (National Electric Code) et à tous les codes et règlements locaux.

Le cordon d'alimentation c.a. doit être un cordon résistant d'un diamètre de 2,05 mm (American Wire Gauge n° 12) ou de 2,03 mm (British Standard Wire Gauge n° 14) à trois conducteurs avec une mise à la terre, un câblage correct et un bon état électrique. Il doit être aussi court que possible : pas plus de 3,7 m (12 pi). Placez tous les cordons de manière à ce qu'ils ne soient pas piétinés ou ne fassent trébucher personne, ou qu'ils ne soient soumis à aucun dommage ou aucune tension quelconque.

Chargement des batteries

REMARQUE: *Les batteries doivent être mises en charge, même si elles ont seulement été utilisées pendant un court instant (10 minutes par exemple). Le chargeur est automatique ; il s'arrêtera quand les batteries seront*

complètement chargées. Si le chargeur ne semble pas fonctionner normalement, ou si les batteries semblent faibles, contactez un distributeur/concessionnaire Club Car local.

Les nouvelles batteries ne fonctionneront à leur pleine capacité qu'une fois que le véhicule aura été utilisé et rechargé entre 50 et 70 fois.

Les véhicules doivent être limités à une décharge de 40 à 50 ampères-heures entre les charges tant que les batteries n'ont pas connu 50 à 70 cycles de charge. Pour une durée d'utilisation maximale de la batterie, Club Car recommande de recharger toujours les véhicules électriques après 40 à 50 ampères-heures de décharge ou chaque nuit pour éviter les décharges profondes des batteries.

Lorsque les températures deviennent inférieures à 18,3 °C (65 °F), les batteries chargées dans des endroits non chauffés doivent être placées en charge dès que possible après utilisation. Les batteries sont plus chaudes immédiatement après utilisation, et les batteries froides demandent un temps de charge plus important.

1. Insérez la fiche c.a. du chargeur intégré dans une prise c.a. prévue à cet effet et correctement câblée pour commencer un cycle de charge. **Voir Caractéristiques du chargeur de batterie QuiQ à la page 74.**

REMARQUE: *Ne raccordez qu'**UN** chargeur à un circuit unique de 15 ampères, car, dans le cas contraire, le circuit risque d'être surchargé.*

2. Placez le cordon c.a. du chargeur de manière à ce qu'il ne soit pas piétiné, que personne ne trébuche dessus ou qu'il ne soit soumis à aucun dommage ou tension quelconque.
3. Ne placez pas d'objets dans le compartiment d'installation du chargeur de batterie.

Pendant que le chargeur est branché, le circuit de commande du ’véhicule est verrouillé pour empêcher tout fonctionnement du véhicule et donc de possibles dommages au chargeur comme au véhicule.

Le chargeur surveille la tension des batteries, le courant de charge et le temps de charge afin de pouvoir déterminer quand les batteries sont correctement chargées. Le chargeur se coupe alors tout seul et le voyant vert cesse de clignoter pour être continu.

Le verrouillage du circuit de commande du ’véhicule reste activé jusqu'à ce que la fiche c.a. du chargeur soit débranchée de la prise c.a.

ENTRETIEN DU CHARGEUR

Voir Avertissements généraux à la page 16.

Pour assurer des performances optimales du véhicule, il est important de se conformer à un programme de maintenance préventive établi. Un entretien régulier et cohérent du véhicule peut éviter des arrêts du véhicule et des réparations onéreuses qui seraient dus à de la négligence.

Tout chargeur qui ne fonctionne pas correctement ne doit plus être utilisé jusqu'à ce qu'il soit correctement réparé. Cela évitera l'endommagement supplémentaire du véhicule et la survenue de blessures éventuelles dues à des conditions dangereuses.

Contactez votre distributeur/concessionnaire Club Car local pour effectuer toutes les réparations ainsi que l'entretien périodique annuel et semestriel.

⚠ AVERTISSEMENT

- **Si un problème est découvert pendant un contrôle ou une opération d'entretien programmé, n'utilisez plus le véhicule tant que les réparations n'ont pas été effectuées. Si vous n'effectuez pas les**

AVERTISSEMENT SUITE À LA PAGE SUIVANTE

⚠ AVERTISSEMENT

réparations nécessaires, il existe un risque d'incendie, de dommages matériels et de lésions graves, voire mortelles.

- **Ne portez pas de vêtements flottants ou de bijoux tels que des bagues, montres, chaînes etc. lors de l'entretien du chargeur.**

- N'exposez pas le chargeur à de l'huile, des saletés, de la boue ou un jet d'eau direct et puissant lors du nettoyage du véhicule.
- Gardez tous les branchements c.a. propres et secs.
- Si le cordon d'alimentation électrique d'entrée amovible est endommagé, remplacez-le par un cordon qui réponde aux critères suivants :

Pour l' Amérique du Nord :	Cordon amovible listé/approuvé par UL ou CSA, à 3 conducteurs, 1,29 mm de diamètre (AWG n° 16) minimum et de type SJT ; qui se termine par une fiche C14 CEI 60320 de type mise à la terre, 250 V et 13 A minimum.
Pour tous les autres pays :	Cordon amovible dont la sûreté est approuvée, à 3 conducteurs, 1,5 mm² minimum, de type approprié à une utilisation industrielle. Le cordon doit se terminer sur une extrémité par un connecteur d'entrée de type mise à la terre adapté à une utilisation dans le pays de destination et, sur l'autre extrémité, par une fiche de sortie C14 CEI 60320 de type mise à la terre.

CONSIGNES DE DÉPANNAGE CONCERNANT LE CHARGEUR

Voir Avertissements généraux à la page 16.

En cas de défaillance, comptez le nombre de clignotements rouges (sur le chargeur) entre les pauses et référez-vous au tableau ci-dessous :

CLIGNOTEMENTS ROUGES	CAUSE	SOLUTION
☀	Tension élevée des batteries	Assurez-vous que l'ensemble batterie est de type 48 V et composé de 24 cellules. Consultez le manuel de maintenance et d'entretien du chargeur. Si ce n'est pas le cas, remplacez-le par un ensemble batterie correct. Réinitialisez le chargeur (coupez l'alimentation c.a. pendant 15 secondes).
☀☀	Tension faible des batteries	Assurez-vous que l'ensemble batterie est de type 48 V et composé de 24 cellules. Vérifiez également la tension de chaque batterie. Consultez le manuel de maintenance et d'entretien du chargeur. Si ce n'est pas le cas, remplacez-le par un ensemble batterie correct. Réinitialisez le chargeur (coupez l'alimentation c.a. pendant 15 secondes).
☀☀☀	Fin du délai de charge parce que le bloc de batteries n'atteint pas tension requise. La sortie du chargeur a été réduite en raison de températures élevées	Cherchez d'éventuels branchements desserrés ou corrodés. Cherchez d'éventuelles batteries anciennes ou défectueuses. Consultez le manuel de maintenance et d'entretien du chargeur. Faites fonctionner le chargeur à une température ambiante plus basse.
☀☀☀☀	Vérifiez les batteries : les batteries n'ont pas pu être chargées par charge d'entretien à la tension minimale	Cherchez d'éventuelles cellules court-circuitées ou endommagées. Consultez le manuel de maintenance et d'entretien du chargeur.

TABLE SUITE À LA PAGE SUIVANTE

CLIGNOTEMENTS ROUGES	CAUSE	SOLUTION
	Température excessive : arrêt du chargeur en raison d'une température interne élevée.	Regardez si les ailettes de refroidissement sont sales, obstruées ou endommagées. Nettoyez-les si nécessaire et assurez-vous que la circulation d'air de refroidissement est suffisante. Réinitialisez le chargeur (coupez l'alimentation c.a. pendant 15 secondes).
	Défaillance interne du chargeur	Réinitialisez le chargeur (coupez l'alimentation c.a. pendant 15 secondes). Renvoyez-le au service technique approprié si la défaillance persiste.

SYSTÈME D'AJOUT D'EAU À POINT UNIQUE (SPWS)

ATTENTION

- **Ajoutez de l'eau aux batteries uniquement APRÈS la charge.**
- **Utilisez de l'eau qui réponde aux normes de qualité indiquées à la page 52. Maximisez la durée de vie des batteries en retirant des ions et métaux lourds de l'eau à l'aide d'un déioniseur. Voir Qualité de l'eau à la page 52.**

AJOUT D'EAU DANS LES BATTERIES AVEC LE SYSTÈME SPWS

Vérification du débit d'eau

1. Raccordez le flexible d'eau avec le filtre à tamis incorporé (2) au robinet d'eau (1) **(Figure 24)**. **Consultez la MISE EN GARDE suivante.**

ATTENTION

- **Assurez-vous que le filtre à tamis est propre.**
- **N'utilisez pas un flexible de jardin plus long que prévu avec le système (6 m ou 20 pi), une baisse de pression d'eau peut faire déborder les batteries et endommager le système de remplissage.**

2. Avant de visser l'ensemble de l'extrémité du flexible (3) sur l'extrémité opposée du flexible d'eau, vérifiez que le filtre à tamis (4) à l'intérieur de l'extrémité de l'ensemble est propre **(Figure 24)**.
3. Raccordez le purgeur (5) au coupleur femelle (8) sur l'extrémité de l'ensemble de l'extrémité du flexible **(Figure 25)**.

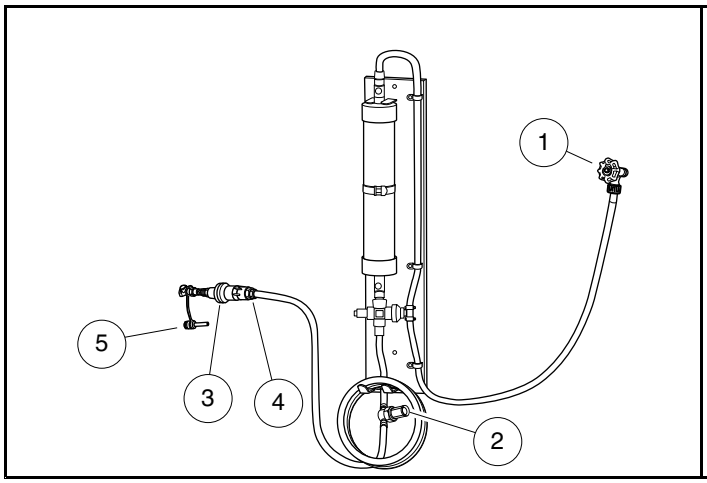

68
Figure 24 Connexion du flexible avec filtre à la source d'eau

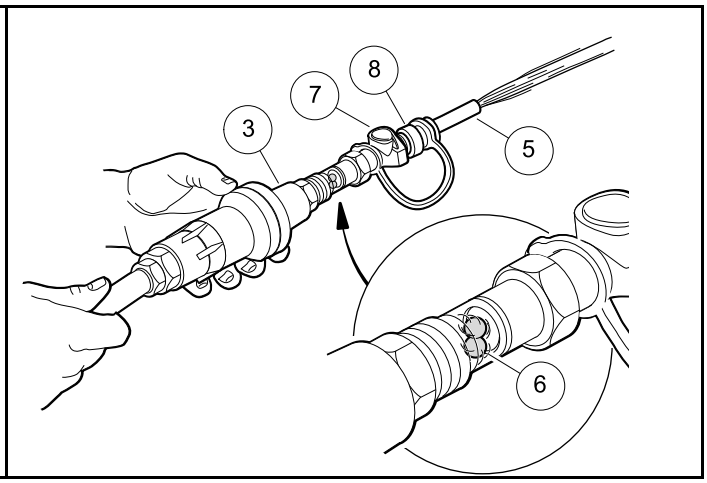

69
Figure 25 Vérification du débit d'eau

4. Ouvrez complètement le robinet d'eau jusqu'à ce que l'eau s'écoule de l'ensemble de l'extrémité du flexible (3) et observez le mouvement des billes rouges de l'indicateur de débit (6). **Consultez la REMARQUE suivante.**

REMARQUE: *Cette étape élimine aussi l'air prisonnier dans le flexible d'eau.*

Le débit d'eau doit être d'au moins 7,6 l par minute (2 gal par minute) et la pression d'eau ne doit pas excéder 689,5 kPa (100 psi) lorsqu'elle est statique (pas de débit) pour que le système SPWS fonctionne correctement.

5. Vérifiez que le témoin de qualité de l'eau du déioniseur est vert, ce qui indique une qualité d'eau acceptable. Si le témoin indique une qualité d'eau inacceptable, remplacez la cartouche.
6. Après vous être assuré que le débit d'eau est adéquat et que la qualité d'eau est correcte, appuyez sur le bouton gris (7) à l'extrémité du coupleur femelle (8) pour déconnecter le purgeur du régulateur de pression.

Remplissage des batteries

1. Localisez le raccord de remplissage de batterie (9) au niveau du compartiment de batterie, côté conducteur. Ôtez le cache anti-poussière (10) du connecteur mâle **(Figure 26)** et raccordez l'ensemble de l'extrémité du flexible (3) **(Figure 27)**. L'eau s'écoule alors immédiatement.

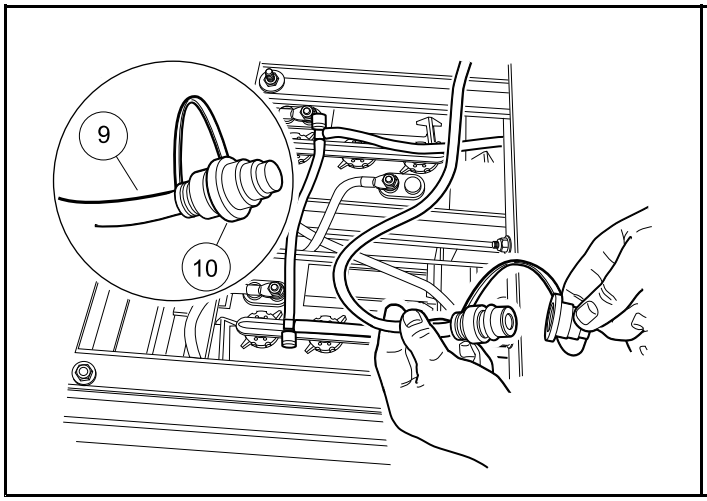

2829
Figure 26 Capuchon anti-poussière

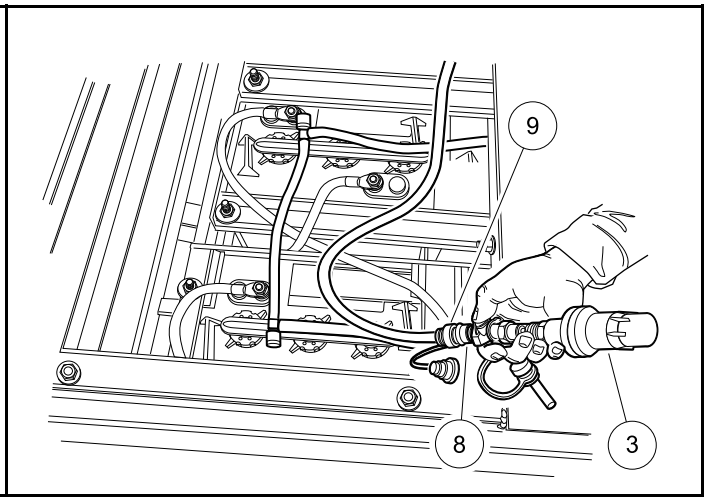

2830
Figure 27 Connexion de l'ensemble de l'extrémité du flexible au connecteur de remplissage de batterie

2. Les billes rouges de l'indicateur de débit doivent tournoyer, ce qui indique que les batteries se remplissent. **Consultez la MISE EN GARDE suivante.**

ATTENTION

- **Si à un moment quelconque, l'eau déborde des batteries, arrêtez immédiatement le remplissage, débranchez le régulateur de pression du raccord de remplissage de batterie et appelez l'assistance.**

3. Lorsque les billes de l'indicateur de débit rouge arrêtent de bouger, appuyez immédiatement sur le bouton gris pour débrancher l'ensemble de l'extrémité du flexible du raccord de remplissage de batterie (9) et appuyez doucement sur le cache anti-poussière (10) pour bien le fixer sur le connecteur mâle du raccord de remplissage de batterie **(Figure 26)**.
4. Placez le raccord de remplissage de batterie dans l'espace compris entre les batteries et le châssis du véhicule. Le raccord de remplissage risque d'être endommagé si vous le laissez sur le groupe de batteries ou placé entre les batteries.
5. Fermez le robinet d'eau quand vous avez terminé le remplissage du ou des véhicules.

BATTERIE – VÉHICULE À ESSENCE

Voir Avertissements généraux à la page 16.

⚠ DANGER

- **Batterie – Gaz explosifs ! Ne fumez pas. N'approchez pas d'étincelles et de flammes du véhicule et de la zone d'entretien. Aérez lorsque vous chargez ou utilisez le véhicule dans un lieu clos. Portez un masque intégral et des gants en caoutchouc lorsque vous travaillez sur ou près des batteries.**
- **Les outils, câbles et objets métalliques peuvent causer des étincelles s'ils sont près d'une batterie.**
- **Suivez toutes les instructions avec attention quand vous travaillez sur les batteries.**
- **Ne chargez les batteries que dans un endroit bien ventilé.**
- **Batterie – Poison ! Contient de l'acide ! Provoque de graves brûlures. Évitez tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Antidotes :**
  - **Externe : rincez à l'eau. Appelez un médecin immédiatement.**
  - **Interne : buvez de grandes quantités de lait ou d'eau suivies de lait de magnésie ou d'huile végétale. Appelez un médecin immédiatement.**
  - **Yeux : rincez à l'eau pendant 15 minutes. Appelez un médecin immédiatement.**

⚠ AVERTISSEMENT

- **Ne rechargez pas une batterie à plat en utilisant une autre batterie et des câbles de recharge.**

La batterie dans un véhicule à essence Club Car est une batterie de 12 volts et possède des bornes latérales ou sur le– dessus. La batterie à bornes latérales requiert de rares ajouts d'eau. **(Figure 29, Page 66)**

Toute corrosion autour des bornes positives (+) ou négatives (–) doit être enlevée avec une solution de bicarbonate de soude et d'eau (237 ml (1 tasse) pour 3,8 l (1 gallon) d'eau). Rincez la batterie pour éliminer la solution. Ne laissez pas cette solution pénétrer dans la batterie. Assurez-vous que les bornes sont bien serrées. Laissez les

bornes sécher puis vaporisez le spray protecteur de bornes de batterie (Réf. CC 1014305). **Voir Batterie à bornes latérales : Branchement de la batterie – Véhicules à essence à la page 20. Voir Batterie à bornes sur le dessus : Branchement de la batterie – Véhicules à essence à la page 20. Voir les AVERTISSEMENTS suivants et précédents.**

⚠ AVERTISSEMENT

- **Si les bornes des câbles de batterie sont endommagées ou corrodées, remplacez-les ou nettoyez-les si nécessaire. Le non-respect de cette consigne peut provoquer une surchauffe pendant le fonctionnement et un incendie, des dommages structurels et des blessures.**

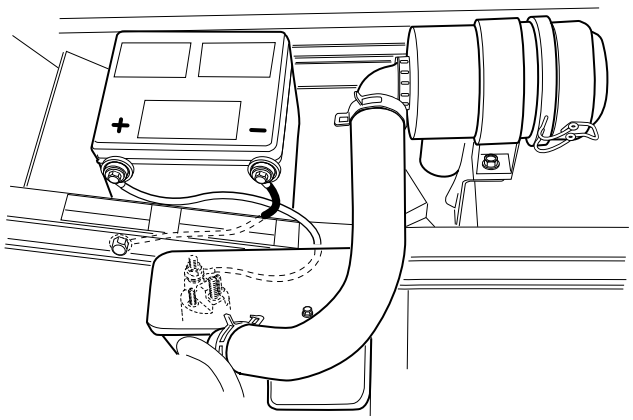

2831
Figure 28 Batterie à bornes latérales pour véhicule à essence

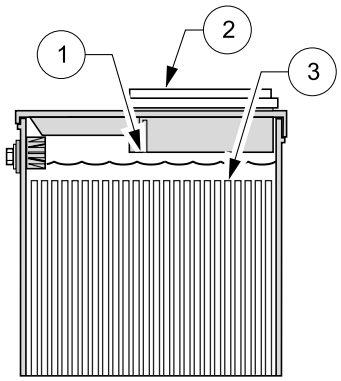

1. Indicateur de niveau 2. Capuchon 3. Plaques

Le niveau d'électrolyte doit être à au moins 13 mm (1/2 po) au-dessus des plaques ou atteindre le témoin de niveau.

22
Figure 29 Niveau d'électrolyte pour la batterie à bornes latérales

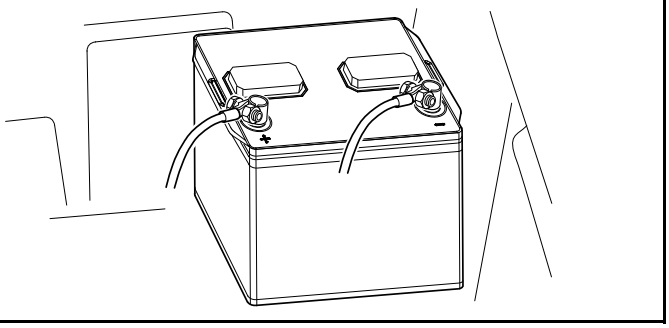

3166
Figure 30 Batterie à bornes sur le dessus pour véhicules à essence

Assurez-vous que la fixation de la batterie est correctement serrée. Pour une batterie à bornes latérales, serrez les bornes à un couple de 9 N·m (80 po·lb). Pour une batterie à bornes sur le dessus, serrez les bornes à un couple de 4,3 N·m (41 po·lb). Une batterie flottante peut être endommagée par les vibrations ou les secousses.

Si la batterie semble faible, faites-la charger par un technicien qualifié. La batterie ne doit jamais être laissée déchargée plus longtemps que nécessaire (ne laissez pas une batterie déchargée pendant une nuit).

HUILE MOTEUR – VÉHICULES À ESSENCE

Même si le témoin d'huile du tableau de bord doit s'allumer lorsque le niveau d'huile est bas, il convient de contrôler ce dernier tous les mois. Le véhicule doit être placé sur une surface plane lors de la vérification du niveau d'huile. Ne mettez pas trop d'huile.

VÉRIFICATION DU NIVEAU D'HUILE MOTEUR

1. Enlevez la jauge d'huile du goulot de remplissage d'huile et essuyez-la **(Figure 31)**. **Consultez la MISE EN GARDE suivante.**

ATTENTION

- **N'enlevez pas la jauge lorsque le moteur tourne.**

2. Pour vérifier l'huile, insérez complètement la jauge dans le goulot de remplissage d'huile et retirez-la immédiatement.
3. Si l'huile se trouve au niveau minimum sur la jauge ou en dessous de celui-ci, ajoutez de l'huile jusqu'à ce que le niveau se situe entre les niveaux minimum et maximum (niveau de sécurité).
4. Insérez la jauge dans le goulot de remplissage d'huile. **Consultez la REMARQUE suivante.**

REMARQUE: *Recyclez ou jetez adéquatement votre huile usagée conformément à la réglementation locale, fédérale et de l'État.*

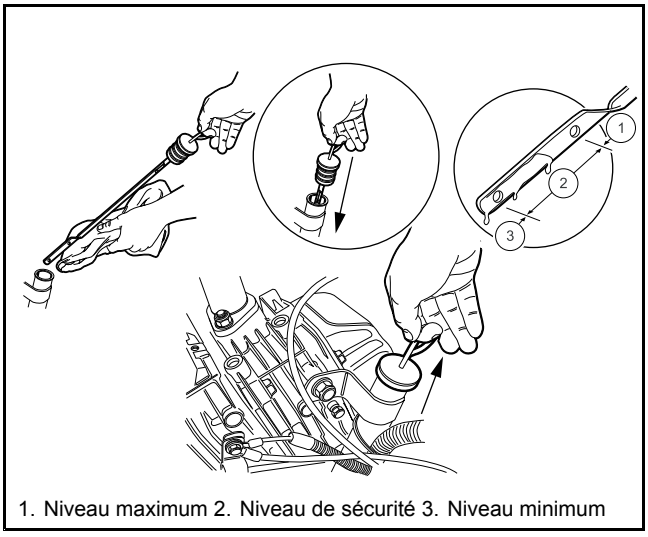

1. Niveau maximum 2. Niveau de sécurité 3. Niveau minimum

2662

Figure 31 Vérification du niveau d'huile moteur

CHANGEMENT D'HUILE MOTEUR

L'huile du moteur doit être changée après les 100 premières heures de fonctionnement. Elle doit ensuite être changée toutes les 200 heures de fonctionnement ou annuellement, selon le premier terme échu.

1. Tournez le contacteur à clé sur OFF (ARRÊT) et retirez la clé. Placez la manette Marche avant/arrière en position NEUTRAL (NEUTRE). Calez les roues avant.
2. Accédez au compartiment du moteur.

3. Débranchez la batterie et le câble de bougie. **Voir Batterie à bornes latérales : Débranchement de la batterie – Véhicules à essence à la page 19.** Ou **Voir Batterie à bornes sur le dessus : Débranchement de la batterie – Véhicules à essence à la page 20.**
4. Placez une cuvette conçue pour la vidange d'huile sous le bouchon de vidange (1) **(Figure 32)**.

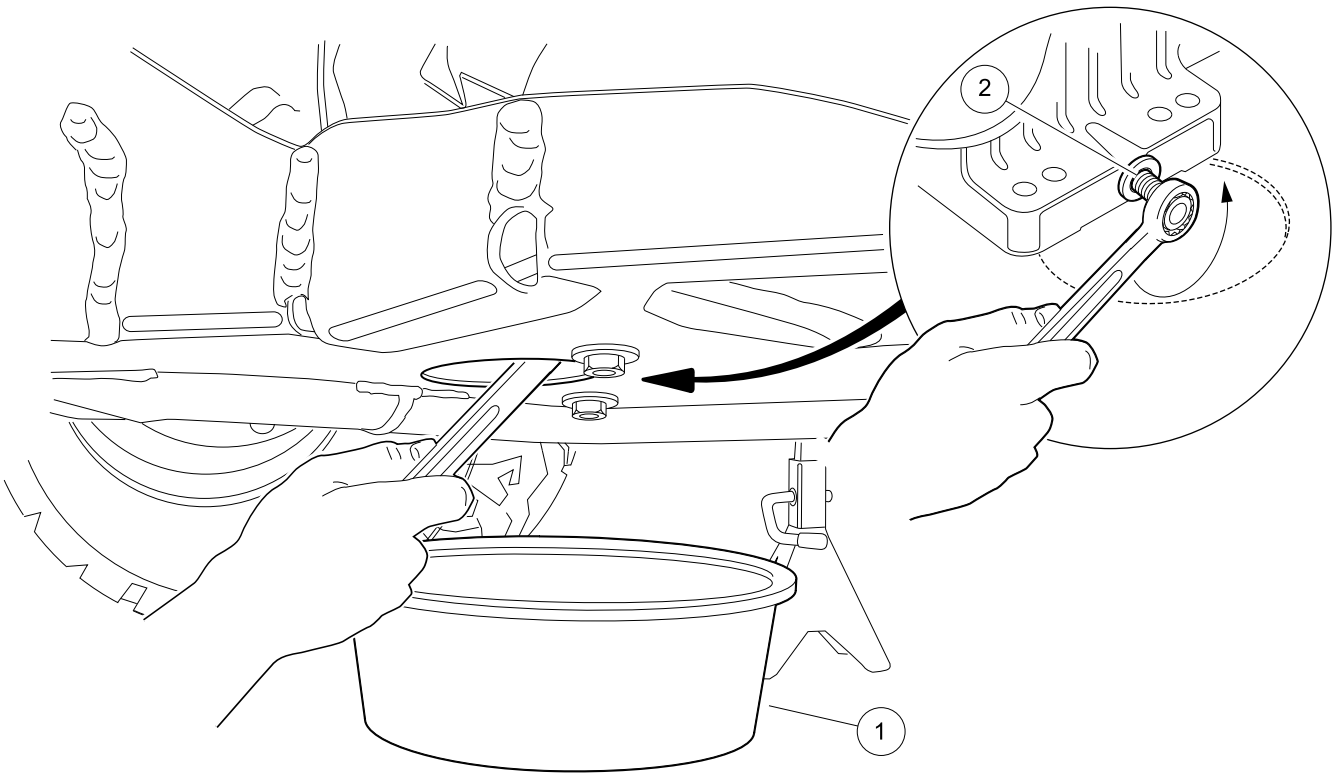

1. Bac de vidange 2. Bouchon de vidange

2667

Figure 32 Bouchon et bac de vidange d'huile moteur

5. Utilisez une douille ou une clé de 14 mm pour ôter le bouchon de vidange, tournez-le dans le sens inverse des aiguilles d'une montre et laissez l'huile couler dans le bac. **Consultez l'AVERTISSEMENT suivant.**

⚠ AVERTISSEMENT

- **Ne changez pas l'huile moteur si le moteur est chaud ou même tiède. L'huile moteur peut provoquer des brûlures cutanées.**
- **Portez des lunettes de sécurité ou une protection pour les yeux agréée lors des réparations du véhicule. Portez des gants en caoutchouc pour manipuler le bouchon de vidange et le bac de vidange d'huile.**

6. Nettoyez les filetages du bouchon de vidange d'huile avec un solvant pour ôter l'huile et les résidus d'huile. Assurez-vous que la rondelle de compression reste sur le bouchon de vidange.
7. Utilisez une douille ou une clé de 14 mm pour remettre le bouchon de vidange, tournez-le dans le sens des aiguilles d'une montre et serrez à un couple de 24,4·Nm (18 pi·lb).
8. Enlevez la jauge d'huile et ajoutez de l'huile moteur dans l'orifice de la jauge. Utilisez un entonnoir ou versez avec un bec de l'huile dans l'orifice de la jauge. Le moteur a besoin de 1,2 litre (40,5 onces fluides) d'huile par changement. Une huile SE 10W-30 ou 5W-30 ou supérieure est recommandée. Référez-vous aux normes de viscosité pour choisir votre catégorie d'huile **(Figure 33)**. Remettez la jauge en place.

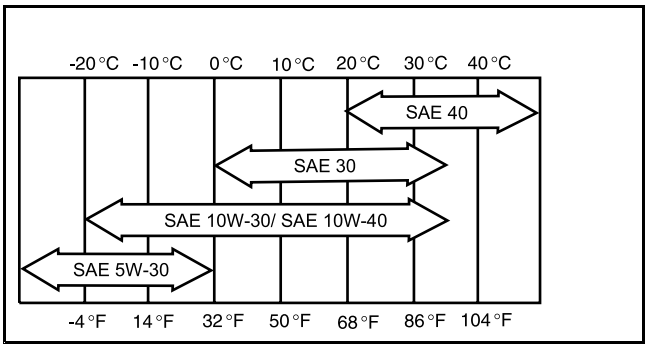

213

Figure 33 Tableau de viscosité des huiles

9. Branchez la batterie et le câble de bougie. **Voir Batterie à bornes latérales : Branchement de la batterie – Véhicules à essence à la page 20.**

   ou **Voir Batterie à bornes sur le dessus : Branchement de la batterie – Véhicules à essence à la page 20.**

10. Avec la manette Marche avant/arrière en position NEUTRAL (NEUTRE) et le commutateur Maintenance/Service (Entretien/Réparation) en position SERVICE (RÉPARATION), démarrez et faites tourner le moteur pendant quelques minutes. Recherchez d'éventuelles fuites d'huile au niveau du bouchon de vidange en dessous du véhicule. Si des fuites apparaissent, commencez avec l'étape 1 et répétez les étapes pour corriger le problème.
11. En dernier lieu, enlevez la jauge d'huile et vérifiez l'huile moteur. Remettez la jauge en place.

INSTRUCTIONS RELATIVES AU RAVITAILLEMENT EN CARBURANT – VÉHICULES À ESSENCE

Voir Avertissements généraux à la page 16.

⚠ DANGER

- **Tournez le contacteur à clé en position OFF (ARRÊT) avant de ravitailler le véhicule en carburant.**
- **Ne remplissez pas le réservoir à carburant tant que le moteur est chaud ou qu'il tourne.**
- **Assurez-vous que le fil de terre du réservoir à carburant, sur le réservoir, est correctement branché avant de ravitailler le véhicule en carburant.**
- **Pour éviter un arc électrique causé par l'électricité statique, le dispositif de stockage/pompage du carburant doit être relié à la terre. Si la pompe n'est pas reliée à la terre, le véhicule doit être mis à la terre avec la pompe avant et pendant le ravitaillement.**
- **Si le véhicule est dans un endroit abrité par tout temps, assurez-vous que le réservoir à carburant est correctement ventilé comme indiqué dans Figure 34.**
- **Pour éviter un éventuel incendie, nettoyez tout carburant ayant pu se déverser avant d'utiliser le véhicule.**

ATTENTION

- **Utilisez exclusivement de l'essence sans plomb.**
- **Dans la mesure du possible, évitez d'utiliser des carburants oxygénés et mélangés.**
- **N'utilisez pas de carburant d'une teneur en alcool supérieure à 10 % (comme de l'E15 ou de l'E85). L'éthanol est un alcool qui absorbe spontanément l'humidité, provoquant la corrosion des composants du circuit de carburant. Il détériore aussi le néoprène et les autres composants en plastique et en caoutchouc. L'emploi de ces carburants dans ce véhicule annule la garantie.**
- **N'essayez pas de démarrer un véhicule à plusieurs reprises lorsque la pompe à carburant est sèche (pas d'essence dans le réservoir). Ceci peut endommager la pompe à carburant.**

REMARQUE: *Dans la mesure du possible, évitez d'utiliser des carburants oxygénés et des carburants mélangés à l'alcool. Les véhicules qui seront stockés pendant une période prolongée doivent y être préparés comme indiqué.* ***Voir Préparation du véhicule à essence pour un stockage prolongé à la page 43.***

1. Retirez le capuchon du réservoir à carburant côté passager et remplissez le réservoir avec de l'essence sans plomb fraîche uniquement. **Voir les MISES EN GARDE et REMARQUES précédentes.**
2. Replacez le capuchon sur le réservoir à carburant. Veillez à ce que le capuchon soit fermement serré (jusqu'à ce qu'un clic se fasse entendre).

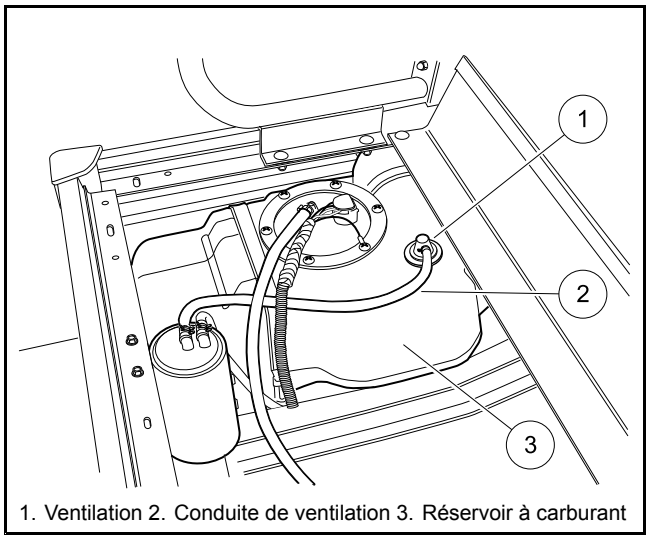

1. Ventilation 2. Conduite de ventilation 3. Réservoir à carburant

2832

Figure 34 Réservoir à carburant

NETTOYAGE DU VÉHICULE

Les véhicules Carryall sont équipés d'une partie avant ArmorFlex® ainsi que d'une partie arrière et d'une plateforme de chargement entièrement en aluminium. N'utilisez que des nettoyants pour automobiles vendus dans le commerce avec une éponge ou un chiffon doux pour un nettoyage normal. Un tuyau de jardin ayant une pression d'eau normale est approprié. Pour enlever l'oxydation ou la décoloration de l'aluminium, utilisez une pâte de nettoyage pour aluminium disponible dans le commerce et une laine en acier fine (numéro 00).

Le constructeur ne recommande pas le lavage au jet haute pression ou à la vapeur. De tels procédés exposeraient les composants électriques à l'humidité. L'humidité entrant dans les composants électriques peut entraîner des dommages dus à l'eau et des défaillances ultérieures des composants.

Utilisez des cires non abrasives. L'acide de batterie, les fertilisants, les goudrons, l'asphalte, la créosote, la peinture ou le chewing-gum doivent être immédiatement retirés pour éviter toute tache.

Les sièges du véhicule auront une durée de vie plus longue avec un nettoyage adapté. Utilisez une solution composée de 10 % de savon liquide et d'eau chaude et appliquez-la avec un chiffon doux. Pour la poussière incrustée, une brosse à poils souples peut être utilisée. Pour les grosses souillures, les taches difficiles ou les éraflures, ou pour tout autre dommage au niveau de la carrosserie, consultez la section du Manuel d'entretien et de réparation appropriée ou contactez votre revendeur Club Car local.

REMARQUE: *Jetez l'eau usagée de manière adéquate.*

ACCESSOIRES

Une gamme complète de pièces et d'accessoires est disponible auprès des partenaires du réseau Club Car. Pour connaître votre concessionnaire Club Car local agréé, rendez-vous sur le site www.clubcardealer.com, contactez-nous au 1-800-ClubCar (258–2227) ou scannez ce code QR **(Figure 35)** qui vous conduira à la page de localisation des concessionnaires Club Car. Téléchargez un lecteur de code QR comme RedLaser ou Barcode Scanner sur votre téléphone portable ou votre tablette.

3118

Figure 35 Code QR pour la localisation des concessionnaires

Veillez à ce que ces accessoires soient installés correctement par des techniciens qualifiés et qu'ils soient utilisés de la façon pour laquelle ils ont été conçus. **Consultez l'AVERTISSEMENT suivant.**

⚠ AVERTISSEMENT

- **Les cabines personnalisées, les protections étanches, les kits de porte et les pare-brise teintés ne protégeront pas les occupants des objets volants.**
- **Si le véhicule possède une option portative de centre de rafraîchissement installée dans la plateforme, elle doit être retirée avant de déverrouiller et de soulever la plateforme.**
- **Si le véhicule est équipé d'un système électrique de levage de la plateforme, retirez la plateforme avant d'entretenir son système de levage.**
- **La charge de la cargaison comprend le poids de l'équipement en option. Voir Capacités de charge du véhicule à la page 38.**

ATTENTION

- **Une utilisation combinée des accessoires fonctionnant à l'électricité pendant une période de temps prolongée peut décharger la batterie même lorsque le moteur tourne. Tenez compte de la capacité nominale du système de charge et veillez à ce que l'utilisation combinée des accessoires soit inférieure ou égale à cette capacité. Voir Caractéristiques du véhicule à la page 72. Si vous ne respectez pas cette mise en garde, le véhicule peut se couper et l'opérateur et les passagers risquent de se retrouver bloquer.**

ENREGISTREMENT SUITE À UN ACHAT D'OCCASION

Si le véhicule est acheté d'occasion, nous recommandons vivement au nouveau propriétaire d'enregistrer le véhicule auprès de Club Car. Cela nous permettra de vous contacter en cas de besoin. Veuillez envoyer vos noms, adresse et numéro(s) de série du (des) véhicule(s) à Club Car, LLC, P.O. Box 204658, Augusta, Georgia 30917-4658, à l'attention de : Enregistrement de véhicule.

CARACTÉRISTIQUES DU VÉHICULE

CARACTÉRISTIQUES DU VÉHICULE – VÉHICULES ÉLECTRIQUES

CARACTÉRISTIQUES	CARRYALL 500	CARRYALL 550	CARRYALL 700
SOURCE D'ALIMENTATION	**ÉLECTRIQUE**	**ÉLECTRIQUE**	**ÉLECTRIQUE**
Moteur d'entraînement : Entraînement direct, 48 volts c.c., bobiné en dérivation, 3,7 CV	•	•	•
Boîte-pont : engrenage hélicoïdal à double réduction avec essieu d'entraînement direct 12,3:1	•	•	•
Système électrique : 48 volts c.c., marche arrière réduite	•	•	•
Batteries : Haute capacité, cycle profond, 6 volts	•	•	•
Chargeur : automatique, 48 V ; référencé UL et CSA **Voir Caractéristiques du chargeur de batterie QuiQ à la page 74.**	•	•	•
DIRECTION/SUSPENSION/FREINS			
Direction : crémaillère et pignon auto-réglables	•	•	•
Suspension : ressort à lames indépendant avec amortisseurs hydrauliques doubles	•	•	•
Freins : Système de câble de frein mécanique pour des freins à tambour réglés manuellement sur les quatre roues. Le frein de stationnement est automatiquement relâché. Dispositif à rochet multi-loquet et cliquet.	•	•	•
CARROSSERIE/CHÂSSIS			
Cadre/châssis : essieu à section en double I en aluminium soudé	•	•	•
Carrosserie latérale et arrière : aluminium	•	•	•
Carrosserie avant : ArmorFlex®	•	•	•

CARACTÉRISTIQUES	CARRYALL 500	CARRYALL 550	CARRYALL 700
SOURCE D'ALIMENTATION	**ÉLECTRIQUE**	**ÉLECTRIQUE**	**ÉLECTRIQUE**
Finition de la carrosserie avant : peinture de qualité automobile avec vernis transparent	•	•	•
Pneus : 20 x 10 - 10 sans tube, 6 plis plage de charge nominale avant et arrière	•		•
Pneus (gazon) : 23 x 10,5 - 12 sans tube, 4 plis plage de charge nominale avant et arrière		•	
Pneus (tout terrain) : 22 x 11 - 10 sans tube, 6 plis plage de charge nominale avant et arrière		•	
DIMENSIONS/POIDS			
Longueur totale : Configuration de la plateforme à bords relevés standard Ajout pour le pare-chocs résistant :	299,7 cm (118 po) 4,5 cm (1,8 po)	299,7 cm (118 po) 4,5 cm (1,8 po)	358,8 cm (139,3 po) 4,5 cm (1,8 po)
Largeur totale avec rétroviseurs :	127,7 cm (50,3 po) 159,0 cm (62,6 po)	127,7 cm (50,3 po) 159,0 cm (62,6 po)	127,7 cm (50,3 po) 159,0 cm (62,6 po)
Hauteur totale : au niveau du volant	119,6 cm (47,1 po)	130 cm (51,2 po)	119,6 cm (47,1 po)
Hauteur totale : avec pavillon	179,5 cm (70,7 po)	187,9 cm (74 po)	179,5 cm (70,7 po)
Hauteur totale : avec cabine	188,7 cm (74,3 po)	197,1 cm (77,6 po)	188,7 cm (74,3 po)
Empattement	198,3 cm (78,1 po)	198,3 cm (78,1 po)	251,7 cm (99,1 po)
Garde au sol	14,2 cm (5,6 po)	15,2 cm (6 po)	14,2 cm (5,6 po)
Bande de roulement de roue avant	92,9 cm (36,6 po)	92,9 cm (36,6 po)	92,9 cm (36,6 po)
Bande de roulement de roue arrière	100,3 cm (39,5 po)	100,3 cm (39,5 po)	100,3 cm (39,5 po)
Poids : Véhicule électrique standard (poids à vide)	632 kg (1 393 lb)	636 kg (1 402 lb)	669 kg (1 475 lb)
Vitesse en marche avant maximale	24 à 27 km/h (15 à 17 mph)	24 à 27 km/h (15 à 17 mph)	24 à 27 km/h (15 à 17 mph)
Cercle de dégagement extérieur (diamètre)	631,2 cm (248,5 po)	680,7 cm (268 po)	864,9 cm (340,5 po)
Rayon de braquage selon SAE J 695	302,2 cm (119,0 po)	321,3 cm (126,5 po)	413,4 cm (162,8 po)
Dégagement pour les allées de circulation	225,8 cm (88,9 po)	213,9 cm (84,2 po)	314,7 cm (123,9 po)
Hauteur de plancher	31,7 cm (12,5 po)	38,1 cm (15 po)	31,7 cm (12,5 po)
Hauteur de la plateforme de chargement	74,9 cm (29,5 po)	80,2 cm (31,6 po)	74,9 cm (29,5 po)
Taille de la plateforme de chargement : dimensions intérieures de la plateforme avec des bords relevés	112,2 x 120,6 x 26,6 cm (44,2 x 47,5 x 10,5 po)	112,2 x 120,6 x 26,6 cm (44,2 x 47,5 x 10,5 po)	163,8 x 120,6 x 26,6 cm (64,5 x 47,5 x 10,5 po)
Taille de la plateforme de chargement : dimensions intérieures de la plateforme plate	117,3 x 123,9 cm (46,2 x 48,8 po)	117,3 x 123,9 cm (46,2 x 48,8 po)	166,4 x 123,9 cm (65,5 x 48,8 po)
Capacité nominale du véhicule : sur terrain plat uniquement	544,3 kg (1 200 lb)	408,2 kg (900 lb)	680,3 kg (1 500 lb)
Nombre de places assises standard	2	2	2
CONTENANCE DES RÉSERVOIRS			
Boîte-pont	0,67 litre (22 onces fluides)	0,67 litre (22 onces fluides)	0,67 litre (22 onces fluides)
PRESSION DES PNEUS			

CARACTÉRISTIQUES	CARRYALL 500	CARRYALL 550	CARRYALL 700
SOURCE D'ALIMENTATION	**ÉLECTRIQUE**	**ÉLECTRIQUE**	**ÉLECTRIQUE**
Avant et arrière	193 à 221 kPa (28 à 32 psi)	138 to 152 kPa (20 to 22 psi)	193 à 221 kPa (28 à 32 psi)
BRUITS ET VIBRATIONS			
Niveau de bruit pendant la conduite pour l'utilisateur Méthode de test : EN 12053:2001	70,3 dBA Variation : ± 2 dBA	76 dBA Variation : ± 2 dBA	73 dBA Variation : ± 2 dBA
Vibrations au niveau du siège du conducteur Méthode de test : EN 13059:2002	0,6 $(m/s^2)^2$ Variation : ± 0,18 $(m/s^2)^2$	1,2 $(m/s^2)^2$ Variation : ± 0,36 $(m/s^2)^2$	0,7 $(m/s^2)^2$ Variation : ± 0,21 $(m/s^2)^2$

CARACTÉRISTIQUES DU CHARGEUR DE BATTERIE QUIQ

CARACTÉRISTIQUES DU CHARGEUR DE BATTERIE QUIQ	
ENTRÉE c.a.	
Plage de –Tension c.a.	85 à 265 V c.a. (acceptable)
Tension c.a.– nominale	120 à 230 V c.a.
Fréquence	45 à 65 Hz
Facteur de puissance c.a. – nominal	0,99 à 120 V c.a. / 0,98 à 230 V c.a.
CONSOMMATION D'ÉNERGIE	
Intensité c.a. (ampères)	Max : 12 A Nominal : 9,5 A rms à 120 V c.a. 5 A rms à 230 V c.a.
SORTIE c.c.	
Tension c.c. (V c.c.) – nominale	48 V
Tension c.c. (V c.c.) – maximale	68 V
Intensité c.c. – maximale	18 A
Courant de verrouillage – maximum	1 A
DIMENSIONS/POIDS	
Boîtier – longueur totale	28 cm (11 po)
Boîtier – largeur totale	24,6 cm (9,7 po)
Boîtier – hauteur totale	11 cm (4,3 po)
Poids – avec le cordon de sortie standard	5 kg (11 lb)
CONFIGURATION DE MONTAGE	
Montage	Embarqué

CARACTÉRISTIQUES DU VÉHICULE – VÉHICULES À ESSENCE

REMARQUE: *Les caractéristiques de puissance du moteur et de couple sont fournies par le constructeur du moteur. Puissance réelle et couple d'utilisation peuvent varier et dépendent des conditions environnementales ainsi que des conditions d'entretien du moteur.*

CARACTÉRISTIQUES	CARRYALL 500	CARRYALL 550	CARRYALL 700
SOURCE D'ALIMENTATION	**ESSENCE**	**ESSENCE**	**ESSENCE**
Moteur : 4 temps, arbre à cames en tête, 404 cm3, puissance 14,0 chevaux (10,4 kW) à 3 600 tr/mn (conformément à la norme SAE J 1940), monocylindre, refroidi à l'air, système de lubrification par projection	•	•	•
Circuit d'alimentation : injection électronique de carburant (EFI), pompe à carburant rotative à haute pression avec filtre de 10 microns	•	•	•
Batterie : 12-volt, à bornes latérales ou sur le dessus	•	•	•
Régulateur : détection automatique de vitesse de masse, engrenage interne dans la boîte-pont	•	•	•
Allumage : système CDI numérique avec limiteur électronique de régime moteur	•	•	•
Boîte-pont : engrenages hélicoïdaux de précision, marche avant/arrière avec position NEUTRAL (NEUTRE) (11,47:1 vers l'avant ; 15,63:1 vers l'arrière), différentiel à glissement limité en option	•	•	•
Système électrique : 12 volt, 500 cca à -17,8 °C (0°F), 650 cca à 0 °C (32 °F). Puissance de réserve de 105 minutes	•	•	•
Système de charge électrique de véhicule à essence : 23 ampères avec un régime moteur maximum.	•	•	•
Convertisseur de couple : automatique, vitesse variable, type sec	•	•	•
DIRECTION/SUSPENSION/FREINS			
Direction : crémaillère et pignon auto-réglables	•	•	•
Suspension : ressort à lames indépendant avec amortisseurs hydrauliques doubles	•	•	•
Freins : Système de câble de frein mécanique pour des freins à tambour réglés manuellement sur les quatre roues. Le frein de stationnement est automatiquement relâché. Dispositif à rochet multi-loquet et cliquet.	•	•	•
CARROSSERIE/CHÂSSIS			
Cadre/châssis : essieu à section en double I en aluminium soudé	•	•	•
Carrosserie latérale et arrière : aluminium	•	•	•
Carrosserie avant : ArmorFlex®	•	•	•
Finition de la carrosserie avant : peinture de qualité automobile avec vernis transparent	•	•	•
Pneus : 20 x 10 - 10 sans tube, 6 plis plage de charge nominale avant et arrière	•		•
Pneus (gazon) : 23 x 10,5 - 12 sans tube, 4 plis plage de charge nominale avant et arrière		•	

CARACTÉRISTIQUES	CARRYALL 500	CARRYALL 550	CARRYALL 700
SOURCE D'ALIMENTATION	**ESSENCE**	**ESSENCE**	**ESSENCE**
Pneus (tout terrain) : 22 x 11 - 10 sans tube, 6 plis plage de charge nominale avant et arrière		•	
DIMENSIONS/POIDS			
Longueur totale : Configuration de la plateforme à bords relevés standard Ajout pour le pare-chocs résistant :	299,7 cm (118 po) 4,5 cm (1,8 po)	299,7 cm (118 po) 4,5 cm (1,8 po)	358,8 cm (139,3 po) 4,5 cm (1,8 po)
Largeur totale avec rétroviseurs :	127,7 cm (50,3 po) 159,0 cm (62,6 po)	127,7 cm (50,3 po) 159,0 cm (62,6 po)	127,7 cm (50,3 po) 159,0 cm (62,6 po)
Hauteur totale : au niveau du volant	119,6 cm (47,1 po)	130 cm (51,2 po)	119,6 cm (47,1 po)
Hauteur totale : avec pavillon	179,5 cm (70,7 po)	187,9 cm (74 po)	179,5 cm (70,7 po)
Hauteur totale : avec cabine	188,7 cm (74,3 po)	Sans objet	188,7 cm (74,3 po)
Empattement	198,3 cm (78,1 po)	198,3 cm (78,1 po)	251,7 cm (99,1 po)
Garde au sol	13,2 cm (5,2 po)	15,2 cm (6 po)	13,2 cm (5,2 po)
Bande de roulement de roue avant	92,9 cm (36,6 po)	92,9 cm (36,6 po)	92,9 cm (36,6 po)
Bande de roulement de roue arrière	100,3 cm (39,5 po)	100,3 cm (39,5 po)	100,3 cm (39,5 po)
Poids : véhicule à essence standard (poids à vide)	411 kg (907 lb)	427 kg (942 lb)	993 lb (450 kg)
Vitesse en marche avant maximale	24 à 27 km/h (15 à 17 mph)	24 à 27 km/h (15 à 17 mph)	24 à 27 km/h (15 à 17 mph)
Cercle de dégagement extérieur (diamètre)	631,2 cm (248,5 po)	680,7 cm (268 po)	864,9 cm (340,5 po)
Rayon de braquage selon SAE J 695	302,2 cm (119,0 po)	321,3 cm (126,5 po)	413,4 cm (162,8 po)
Dégagement pour les allées de circulation	225,8 cm (88,9 po)	213,9 cm (84,2 po)	314,7 cm (123,9 po)
Hauteur de plancher	31,7 cm (12,5 po)	38,1 cm (15 po)	31,7 cm (12,5 po)
Hauteur de la plateforme de chargement	74,9 cm (29,5 po)	80,2 cm (31,6 po)	74,9 cm (29,5 po)
Taille de la plateforme de chargement : dimensions intérieures de la plateforme avec des bords relevés	112,2 x 120,6 x 26,6 cm (44,2 x 47,5 x 10,5 po)	112,2 x 120,6 x 26,6 cm (44,2 x 47,5 x 10,5 po)	163,8 x 120,6 x 26,6 cm (64,5 x 47,5 x 10,5 po)
Taille de la plateforme de chargement : dimensions intérieures de la plateforme plate	117,3 x 123,9 cm (46,2 x 48,8 po)	117,3 x 123,9 cm (46,2 x 48,8 po)	166,4 x 123,9 cm (65,5 x 48,8 po)
Capacité nominale du véhicule : sur terrain plat uniquement	544,3 kg (1 200 lb)	408,2 kg (900 lb)	680,3 kg (1 500 lb)
Nombre de places assises standard : (personnes)	2	2	2
CONTENANCE DES RÉSERVOIRS			
Carter moteur	1,2 litre (40,5 onces fluides)	1,2 litre (40,5 onces fluides)	1,2 litre (40,5 onces fluides)
Boîte-pont	2 litres (67,6 onces fluides)	2 litres (67,6 onces fluides)	2 litres (67,6 onces fluides)
Réservoir à carburant	4,6 gallons (17,4 l)	4,6 gallons (17,4 l)	4,6 gallons (17,4 l)
PRESSION DES PNEUS			
Avant et arrière	193 à 221 kPa (28 à 32 psi)	138 to 152 kPa (20 to 22 psi)	193 à 221 kPa (28 à 32 psi)

CARACTÉRISTIQUES	CARRYALL 500	CARRYALL 550	CARRYALL 700
SOURCE D'ALIMENTATION	**ESSENCE**	**ESSENCE**	**ESSENCE**
BRUITS ET VIBRATIONS			
Niveau de bruit pendant la conduite pour l'utilisateur Méthode de test : EN 12053:2001	77,2 dBA Variation : ± 2 dBA	83,4 dBA Variation : ± 2 dBA	77,2 dBA Variation : ± 2 dBA
Vibrations au niveau du siège du conducteur Méthode de test : EN 13059:2002	0,7 $(m/s^2)^2$ Variation : ± 0,21 $(m/s^2)^2$	1,6 $(m/s^2)^2$ Variation : ± 0,49 $(m/s^2)^2$	0,8 $(m/s^2)^2$ Variation : ± 0,22 $(m/s^2)^2$

GARANTIES

CLUB CAR® LIMITED WARRANTY FOR TRANSPORTATION AND UTILITY VEHICLES

WARRANTY

CLUB CAR, LLC (“CLUB CAR”) hereby warrants to the Original Purchaser or Lessee, as those terms are defined herein, and subject to the provisions, limitations and exclusions in this limited warranty, that its new vehicle or new component purchased from CLUB CAR or an Authorized Dealer or Distributor shall be free from defects in material and workmanship under normal use and service for the periods stated below, subject to the provisions, limitations and exclusions in this limited warranty.

This limited warranty covers material, workmanship and repair labor cost as to those items specifically listed below for the periods specified. Such repair labor shall be performed only by CLUB CAR, its Authorized Dealers or Distributors, or a service agency approved by CLUB CAR. For repairs made by qualified technicians other than CLUB CAR’s factory technicians or an Authorized Dealer or Distributor, CLUB CAR will provide only the replacement parts or components.

IF THE WARRANTY REGISTRATION FORM IS NOT COMPLETED AND RETURNED TO CLUB CAR AT THE TIME OF THE ORIGINAL RETAIL SALE, PURCHASER MUST PROVIDE PROOF OF DATE OF PURCHASE WITH ANY WARRANTY CLAIM.

TO THE ORIGINAL OWNER ONLY (NON-TRANSFERABLE)	TERMS COVERED	HOURS/ AMP HOURS COVERED
LIMITED THREE YEAR: Engine assembly, transaxle assembly (gasoline vehicle), starter/generator (gasoline vehicle), motor, transaxle assembly (electric vehicle), and main frame assembly.	3 YEARS	3000
LIMITED TWO YEAR: Solenoid, MCOR, limit switches, voltage regulators, FNR switches, brake components, wiring harness, electrical switches, canopy systems, seats, pedal group assembly, body, cab assembly and doors, and driving range protective enclosure, portable refreshment center and all original equipment options and accessories supplied by CLUB CAR, and all remaining components of the vehicle not specified otherwise.	2 YEARS	2000
6-VOLT BATTERY (STANDARD DUTY)	4 YEARS	18000
6-VOLT BATTERY (EXTENDED RANGE)	4 YEARS	23,000 (Model Year 2016 and later) 20,000 (Model Year 2014 and 2015)
8-VOLT BATTERY (STANDARD/EXTENDED RANGE)	4 YEARS	16000
ONBOARD COMPUTER (IF SO EQUIPPED)	4 YEARS	16000
CONTROLLER	4 YEARS	16000
BATTERY CHARGER	4 YEARS	

EXCLUSIONS

Excluded from any CLUB CAR warranty is damage to a vehicle or component resulting from a cause other than a defect including poor maintenance, neglect, abuse, accident and collision, maintenance adjustments, unreasonable or unintended strain or use, improper installation of accessories, installation of parts or accessories that are not original equipment including Club Car approved or non-approved GPS systems, non-approved alteration and acts of God. Also excluded from any CLUB CAR warranty are all fuses, filters, decals (except safety decals), lubricants, routine wear items such as the charger plug and receptacle, engine mounts, bed floor lining, mats, pads, spark plugs,

light bulbs, brake shoes, belts, brushes, bushings, drive buttons, cosmetic deterioration, and items that deteriorate, fade or fail due to exposure or ordinary wear and tear.

The provisions of this limited warranty shall not apply to failure due to the following conditions:

1. Abuse such as overcharging, undercharging, improper fluid levels, loose wiring and fasteners, or rusted or corroded hardware.
2. Use of water in batteries, including tap water, that contains impurities. Distilled water or a properly maintained, Club Car approved battery water deionizer and filter system should be used to ensure water quality.
3. Lack of proper maintenance such as preventive maintenance checks, proper rotation of vehicles in a fleet application, maintaining proper tire pressure and alignment and tightening loose wire connections as outlined in the owner's manual.
4. Damages caused by improper installation of the component.
5. Neglect, breakage, freezing, fire, explosion, wreckage, melted terminal posts, the addition of any chemical, or the operation of the battery in an uncharged condition (below half charge 1.200 specific gravity); the installation of the batteries in reverse or recharging in reverse, breakage of containers, covers, or terminal post, or batteries used in applications for which they were not designed.
6. A battery damaged by a defective charger or batteries in vehicles that do not receive proper charging.
7. A vehicle not having an operational charger on a circuit that has the parameters specified in the vehicle owner's manual. (Number of operational chargers must equal the number of operational vehicles.)
8. Improper charging of a vehicle due to the use of a battery charger model not approved by Club Car for use with the vehicle.
9. Failed semiconductor parts such diodes and fuses that are vulnerable to electrical overloads (including lightning) beyond the control of CLUB CAR.
10. Damaged charger DC cord set with plug, which is a wear item and subject to user abuse.
11. Use of gasoline containing more than 10% ethanol.

Without limiting the generality of the foregoing in any way, and as part of its limited warranty exclusion, CLUB CAR does not warrant that its vehicle or components such as batteries, computer, controller or electrical device are suitable for use in any application other than in its products. As in the use of any vehicle, batteries, computer, controller or electrical device, a prudent owner will read and study the owner's manual, the operator instructions and the warning labels; and will exercise due care in working on or around vehicles, batteries or electrical devices.

Transportation expenses for warranty services are also excluded from this warranty.

VOIDING OF WARRANTY

THIS AND ANY OTHER WARRANTY SHALL BE VOID IF THE VEHICLE OR COMPONENT IS ABUSED OR USED IN AN UNINTENDED MANNER OR SHOWS INDICATIONS THAT IT HAS BEEN ALTERED IN ANY WAY, INCLUDING, BUT NOT LIMITED TO, MODIFICATION OF THE SPEED GOVERNOR, BRAKING SYSTEM, STEERING, TRANSAXLE, OR OTHER OPERATING SYSTEMS OF THE CAR TO CAUSE IT TO PERFORM OUTSIDE CLUB CAR SPECIFICATIONS. THE WARRANTY IS LIKEWISE VOID IF THE VEHICLE SHOWS INDICATIONS THAT REASONABLE OR NECESSARY MAINTENANCE AS OUTLINED IN THE OWNER'S MANUAL AND MAINTENANCE AND SERVICE MANUAL WAS NOT PERFORMED AT THE TIME AND IN THE MANNER SPECIFIED IN SUCH MANUALS.

SOLE REMEDY

CLUB CAR's liability under this limited warranty or in any action whether based upon warranty, contract, negligence, strict product liability or otherwise, shall be the repair or replacement, at CLUB CAR's option, of the vehicle or component thereof that CLUB CAR deems to be defective. Replacement shall mean furnishing, during the applicable limited warranty period, a new vehicle or factory-reconditioned vehicle or component thereof that is identical or reasonably equivalent to the warranted product or component at no cost to the purchaser. Repair shall mean remedying a defect in the vehicle or component thereof at no cost to the purchaser during the applicable limited warranty period. CLUB CAR reserves the right to test and recharge any component returned for adjustment. If CLUB

CAR elects to repair the vehicle or component, it may provide factory-reconditioned parts or components. All parts and components replaced under warranty shall become the property of CLUB CAR.

DISCLAIMER

THIS LIMITED WARRANTY IS EXCLUSIVE. CLUB CAR MAKES NO OTHER WARRANTY OF ANY KIND, EXPRESSED OR IMPLIED. ANY IMPLIED WARRANTIES OF MERCHANTABILITY OR FITNESS FOR A PARTICULAR PURPOSE ARE HEREBY DISCLAIMED BY CLUB CAR AND EXCLUDED FROM THIS WARRANTY. THE PURCHASER AND CLUB CAR EXPRESSLY AGREE THAT THE SOLE REMEDY OF THE REPLACEMENT OR REPAIR OF THE DEFECTIVE VEHICLE OR COMPONENT THEREOF IS THE SOLE REMEDY OF THE PURCHASER. CLUB CAR MAKES NO OTHER REPRESENTATION OR WARRANTY OF ANY KIND, AND NO REPRESENTATIVE, EMPLOYEE, DISTRIBUTOR OR DEALER OF CLUB CAR HAS THE AUTHORITY TO MAKE OR IMPLY ANY REPRESENTATION, PROMISE OR AGREEMENT, WHICH IN ANY WAY VARIES THE TERMS OF THIS WARRANTY.

In the event that another pre-printed warranty document, certificate or both offered by or through Club Car at the time of sale of this vehicle (each an “Additional Warranty Document”) is deemed to conflict with the limitations or exclusions contained herein, the limitations and exclusions contained herein shall continue to apply to both this limited warranty statement and, to the maximum extent permitted by law, to each Additional Warranty Document.

NO CONSEQUENTIAL DAMAGES

IN NO EVENT SHALL CLUB CAR BE LIABLE FOR ANY INCIDENTAL OR CONSEQUENTIAL DAMAGES INCLUDING, BUT NOT LIMITED TO, LOSS RELATED TO PROPERTY OTHER THAN THE VEHICLE, LOSS OF USE, LOSS OF TIME, INCONVENIENCE, OR ANY OTHER ECONOMIC LOSS.

Some states allow neither limitation on the duration of an implied warranty nor exclusions or limitation of incidental or consequential damages. Therefore, the above limitations or exclusions may not apply to you. This warranty gives you specific legal rights, and you may also have other rights, which vary from state to state.

HOW TO MAKE A WARRANTY CLAIM

To make a warranty claim under this limited warranty, you must present the vehicle or defective component with evidence of proof of purchase date and number of amp-hours (if applicable) to an authorized CLUB CAR dealer.

For warranty-related communication, contact Warranty Services, Club Car, 4125 Washington Rd., Evans, GA 30809, USA, 706-863-3000.

WARNING

Any modification or change to the vehicle that affects the electrical system, stability or handling of the vehicle, or increases maximum vehicle speed beyond factory specifications, can result in serious personal injury or death.

FEDERAL EMISSIONS COMPONENT DEFECT WARRANTY

EMISSIONS COMPONENT DEFECT WARRANTY COVERAGE - This emission warranty is applicable in all States, except the State of California.

Club Car, LLC (“CLUB CAR”) warrant(s) to the initial retail purchaser and each subsequent owner, that this Non-road engine (“engine”) has been designed, built, and equipped to conform at the time of initial sale to all applicable regulations of the U.S. Environmental Protection Agency (EPA), and that the engine is free of defects in materials and workmanship which would cause this engine to fail to conform with EPA regulations during its warranty period.

For the components listed under PARTS COVERED, the service dealer authorized by CLUB CAR will, at no cost to you, make the necessary diagnosis, repair, or replacement necessary to ensure that the engine complies with applicable U.S. EPA regulations.

EMISSION COMPONENT DEFECT WARRANTY PERIOD

The warranty period for this engine begins on the date of sale to the initial purchaser and continues for a period of three years.

PARTS COVERED

Listed below are the parts covered by the Emission Components Defect Warranty. Some of the parts listed below may require scheduled maintenance and are warranted up to the first scheduled replacement point for that part.

EXHAUST EMISSIONS

1. Fuel Metering System
   - 1.1. Carburetor and internal parts (and/or pressure regulator or fuel injection system)
   - 1.2. Air/fuel ratio feedback and control system, if applicable
   - 1.3. Cold start enrichment system, if applicable
2. Air Induction System
   - 2.1. Intake manifold, if applicable
   - 2.2. Air filter
3. Ignition System
   - 3.1. Spark plugs
   - 3.2. Magneto or electronic ignition system
   - 3.3. Spark advance/retard system, if applicable
4. Catalyst or Thermal Reactor System
   - 4.1. Exhaust Manifold, if applicable
5. Miscellaneous Items Used in Above Systems
   - 5.1. Electronic controls, if applicable
   - 5.2. Hoses, belts, connectors, and assemblies

EVAPORATIVE EMISSIONS

1. Fuel Line
2. Fuel Line Fittings
3. Clamps
4. Fuel Tank
5. Fuel Cap
6. Vapor Hoses
7. Carbon Canister
8. Carbon Canister Mounting Brackets
9. Air Cleaner Purge Port Connector

REPLACEMENT PARTS DISTRIBUTION CENTER

Replacement parts are provided to the market upon request by the customers. Replacement parts distribution center is located at the Service Parts Department, Club Car, 4125 Washington Road, Evans, Georgia 30809, U.S.A., 706-863-3000. If you have a question regarding your replacement part, you should contact CLUB CAR at 706-863-3000.

OBTAINING WARRANTY SERVICE

To obtain warranty service, take your engine to the nearest authorized CLUB CAR service dealer. Bring your sales receipts indicating date of purchase for this engine. The service dealer authorized by CLUB CAR will perform the necessary repairs or adjustments within a reasonable amount of time and furnish you with a copy of the repair order. All parts and accessories replaced under this warranty become the property of CLUB CAR.

For owners located more than 100 miles from an authorized service center, the following will be provided to those applicable owners (excluding the states with high-altitude areas).

- CLUB CAR will either pay for the shipping costs of replacement parts to and from an authorized service center.
- Or CLUB CAR will provide for a service technician to come to the owner to make the warranty repair.
- Or CLUB CAR will pay for the repair to be made at a local non-authorized service center.

WHAT IS NOT COVERED

- Conditions resulting from tampering, misuse, improper adjustment (unless they were made by the service dealer authorized by CLUB CAR during a warranty repair), alteration, accident, failure to use the recommended fuel and oil, or not performing required maintenance services.
- The replacement parts used for required maintenance services.
- Consequential damages such as loss of time, inconvenience, loss of use of the engine or equipment, etc.
- Diagnosis and inspection charges that do not result in warranty-eligible service being performed.
- Any non-authorized replacement part, or malfunction of authorized parts due to use of non-authorized parts.

OWNER’S WARRANTY RESPONSIBILITIES

As the engine owner, you are responsible for the performance of the required maintenance listed in your owner’s manual. CLUB CAR recommends that you retain all receipts covering maintenance on your engine, but CLUB CAR cannot deny warranty solely for the lack of receipts or for your failure to ensure the performance of all scheduled maintenance.

As the engine owner, you should however be aware that CLUB CAR may deny warranty coverage if your engine or a part has failed due to abuse, neglect, improper maintenance or unapproved modifications.

You are responsible for presenting your engine to the nearest service dealer authorized by CLUB CAR when a problem exists.

If you have any questions regarding your warranty rights and responsibilities, you should contact the CLUB CAR customer service department at 706-863-3000 for the information.

THINGS YOU SHOULD KNOW ABOUT THE EMISSION CONTROL SYSTEM WARRANTY MAINTENANCE AND REPAIRS

You are responsible for the proper maintenance of the engine. You should keep all receipts and maintenance records covering the performance of regular maintenance in the event questions arise. These receipts and maintenance records should be transferred to each subsequent owner of the engine. CLUB CAR reserves the right to deny warranty coverage if the engine has not been properly maintained. Warranty claims will not be denied, however, solely because of the lack of required maintenance or failure to keep maintenance records.

MAINTENANCE, REPLACEMENT OR REPAIR OF EMISSION CONTROL DEVICES AND SYSTEMS MAY BE PERFORMED BY ANY REPAIR ESTABLISHMENT OR INDIVIDUAL; HOWEVER, WARRANTY REPAIRS MUST BE PERFORMED BY A SERVICE DEALER AUTHORIZED BY CLUB CAR. THE USE OF PARTS THAT ARE NOT EQUIVALENT IN PERFORMANCE AND DURABILITY TO AUTHORIZED PARTS MAY IMPAIR THE EFFECTIVENESS OF THE EMISSION CONTROL SYSTEM AND MAY HAVE A BEARING ON THE OUTCOME OF A WARRANTY CLAIM.

If other than the parts authorized by CLUB CAR are used for maintenance replacements or for the repair of components affecting emission control, you should assure yourself that such parts are warranted by their manufacturer to be equivalent to the parts authorized by CLUB CAR in their performance and durability.

HOW TO MAKE A CLAIM

All repairs qualifying under this limited warranty must be performed by a service dealer authorized by CLUB CAR. In the event that any emission-related part is found to be defective during the warranty period, you shall notify CLUB CAR customer service department at 706-863-3000 and you will be advised of the appropriate warranty service dealer or service providers where the warranty repair can be performed.

CALIFORNIA EMISSION CONTROL WARRANTY STATEMENT

YOUR WARRANTY RIGHTS AND OBLIGATIONS:

The California Air Resources Board (“CARB”) and Club Car, LLC (“CLUB CAR”) are pleased to explain the emission control system warranty on your 2014 or newer vehicle engine (the “emission warranty”). In California, new small off-road engines (“SORE”) must be designed, built and equipped to meet the State's stringent anti-smog standards. CLUB CAR shall warrant the emission control system on the vehicle engine for the periods of time listed below provided there has been no abuse, neglect or improper maintenance of your small off-road engine.

Your emission control system may include parts such as the carburetor or fuel-injection system, the ignition system, the catalytic converter and related hoses, belts, connectors and other emission assemblies or components.

Where a warrantable condition exists, as defined herein, CLUB CAR will repair your vehicle engine at no cost to you including diagnosis, parts and labor.

MANUFACTURER'S WARRANTY COVERAGE:

This emission control system is warranted for two years from the vehicles’ date of purchase. If any emission-related part on your CLUB CAR SORE is defective, the part will be repaired or replaced by CLUB CAR.

OWNER'S WARRANTY RESPONSIBILITIES:

- As the vehicle engine owner, you are responsible for the performance of the required maintenance listed in your owner's manual. CLUB CAR recommends that you retain all receipts covering maintenance on your vehicle engine, but CLUB CAR cannot deny warranty solely for the lack of receipts or for your failure to ensure the performance of all scheduled maintenance.

- As the vehicle engine owner, you should however be aware that CLUB CAR may deny you warranty coverage if vehicle engine or a part has failed due to abuse, neglect, improper maintenance or unapproved modifications.

- You are responsible for presenting vehicle engine to a CLUB CAR distribution center as soon as a problem exists. The warranty repairs should be completed in a reasonable amount of time, not to exceed 30 days. If you have any questions regarding your warranty rights and responsibilities, you should contact WARRANTY SERVICES, CLUB CAR, LLC, P.O. Box 204658, Augusta, Georgia 30917-4658, U.S.A., 1-706-863-3000.

CLUB CAR EXPLANATION OF EMISSION CONTROL WARRANTY:

1. WARRANTY:

CLUB CAR warrants to the ultimate purchaser and each subsequent purchaser that the SORE and related emissions equipment is designed, built and equipped so as to conform with all applicable California environmental emission regulations; and free from defects in materials and workmanship that cause the failure of a warranted part to be identical in all material respects to that part as described in CLUB CAR's application for certification with CARB. The warranty period begins on the date the engine or equipment is delivered to an ultimate purchaser or first placed into service. The warranty period is two years from the date of purchase.

2. COVERAGE:

Subject to certain conditions and exclusions as stated below, the warranty on emission-related parts is as follows:

(1) Any warranted part that is not scheduled for replacement as required maintenance in the written instructions supplied, is warranted for the warranty period stated above. If the part fails during the period of warranty coverage, the part will be repaired or replaced by CLUB CAR according to subsection (4) below. Any such part repaired or replaced under warranty will be warranted for the remainder of the original warranty period.

(2) Any warranted part that is scheduled only for regular inspection in the written instructions supplied is warranted for the warranty period stated above. Any such part repaired or replaced under warranty will be warranted for the remaining original warranty period.

(3) Any warranted part that is scheduled for replacement as required maintenance in the written instructions supplied is warranted for the period of time before the first scheduled replacement date for that part. If the part fails before the first scheduled replacement, the part will be repaired or replaced by CLUB CAR according to subsection (4) below. Any such part repaired or replaced under warranty will be warranted for the remainder of the period prior to the first scheduled replacement point for the part.

(4) Repair or replacement of any warranted part under the warranty provisions herein must be performed at a warranty station* at no charge to the owner.

(5) Notwithstanding the provisions herein, warranty services or repairs will be provided at all of our distribution centers that are franchised to service the subject engines or equipment.

(6) The engine or equipment owner will not be charged for diagnostic labor that is directly associated with diagnosis of a defective, emission-related warranted part, provided that such diagnostic work is performed at a warranty station*.

(7) CLUB CAR is liable for damages to other engine or equipment components proximately caused by a covered failure under warranty of any warranted part.

(8) Throughout the engine or equipment warranty period stated above, CLUB CAR will maintain a supply of warranted parts sufficient to meet the expected demand for such parts.

(9) Any replacement part may be used in the performance of any warranty maintenance or repairs and must be provided without charge to the owner. Such use will not reduce the warranty obligations of CLUB CAR.

(10) Add-on or modified parts that are not exempted by the Air Resources Board may not be used. The use of any non-exempted add-on or modified parts by the ultimate purchaser will be grounds for disallowing a warranty claims. CLUB CAR will not be liable to warrant failures of warranted parts caused by the use of a non-exempted add-on or modified part.

*CLUB CAR, its authorized dealers, or a service agency approved by CLUB CAR.

ITEMS COVERED BY THIS WARRANTY:

The repair or replacement of any warranted part otherwise eligible for warranty coverage may be excluded from such warranty coverage if CLUB CAR demonstrates that the engine or equipment has been abused, neglected, or improperly maintained, and that such abuse, neglect, or improper maintenance was the direct cause of the need for repair or replacement of the part. That notwithstanding, any adjustment of a component that has a factory installed, and properly operating, adjustment limiting device is still eligible for warranty coverage. The following emission warranty parts list are covered:

SYSTEMS COVERED PARTS DESCRIPTION

Fuel Metering Carburetor assembly, fuel injection pump, fuel injection nozzle, fuel regulator Exhaust Catalytic Converter, Exhaust Manifold Air Induction Air filter housing, air filter*, crankcase breather tube Ignition Flywheel magneto, ignition pulse generator, ignition coil assembly, ignition control module, spark plug cap, spark plug* Positive Crankcase Ventilation (PCV) System PCV valve, oil filler cap Evaporative System Fuel Tank, Fuel Cap, Fuel Lines, Fuel Line Fittings, Clamps, Pressure Relief Valves, Purge Valves, Vapor Hoses, Carbon Canister, Canister Mounting Brackets, Carbon Canister Purge Port Connector Misc. Parts Belts, hosing, tubing, fittings, seals, gaskets, clamps, and switches associated with the above systems.

Emission-related parts will vary between vehicles; therefore, certain vehicles may not include all of the listed parts or may include equivalent parts.

3. VOIDING OF WARRANTY:

THIS AND ANY OTHER WARRANTY SHALL BE VOID IF THE VEHICLE IS ABUSED OR USED IN AN UNINTENDED MANNER OR SHOWS INDICATIONS THAT IT HAS BEEN ALTERED IN ANY WAY, INCLUDING, BUT NOT LIMITED TO, MODIFICATION OF THE SPEED GOVERNOR, BRAKING SYSTEM, STEERING, TRANSAXLE, OR OTHER OPERATING SYSTEMS OF THE VEHICLE TO CAUSE IT TO PERFORM OUTSIDE CLUB CAR SPECIFICATIONS.

4. HOW TO MAKE A WARRANTY CLAIM:

To make a warranty claim under this limited warranty, you must present the vehicle or defective component to an authorized CLUB CAR dealer.

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ CE

Correctement configuré, le véhicule est conforme aux Directives citées.

Declaration of Conformity

Model Code	Model Number	Model Name
ME	104030201	Carryall 500 Electric
MA	104030501	Carryall 500 Gas
MM	104030701	Carryall 550 Electric
MB	104030801	Carryall 550 Gas
MH	104030901	Carryall 700 Electric
ML	104031201	Carryall 700 Gas

Serial numbers 1401000001 and greater

Four-wheel vehicles in the above series that bear the CE mark fulfill all the relevant provisions of the following Directives
Enspricht den Bestimmungen, Conforme Aux Directives, Conforme Con Las Directivas, Voldoet aan Richtlijnen, De Acordo com Directiva, Conforme Alla Direttiva, Opfylder folgende direktiver, Upptyller foljande direktiv

2006/42/EC Machinery
2006/66/EC Batteries and Accumulators and Waste Batteries and Accumulators
2004/108/EC Electromagnetic Compatibility

Standards used for verification
Standards fur Uberprufung, Normes Utilisees pour Verification, Normas Usado por Comprobacion, Waarden Aangewend voor Verificatie, Modelos Utilizado para Verifcacao, Standard per la Verifica, Standarder Anvendte Nemlig Efterprovning, Standarden Anvand for Bekraftanden

EN 61000-6-2
EN 61000-6-4

Manufacturer
Hersteller, Fabricant, Fabricante, Fabrikant, Fabricante, Fabbricante, Producent, Tillverkare

Club Car, LLC
4125 Washington Road
Evans, Georgia 30809
USA

Authorized representative and person authorized to compile the technical file
Autorisierter Händler, Representant Dument Accrédité, Representante Autorizado, Wettige Vertegenwoordiging, Representate Autorizado, Rappresentante Autorizzato, Autoriscret repræsentant, Auktoriserad representant:

Club Car Ingersoll Rand
Alma Court Building
Lenneke Marelaan 6
B-1932 Sint-Stevens-Woluwe, Belgium

Geoff Stewart
Director, Product Safety

September 17, 2013
Evans, Georgia, USA

REMARQUES

REMARQUES

Numéro de publication 105159402

Code d'édition 0615A00000

Le présent manuel est valable pour les véhicules ayant des codes de construction entre 56658 et celui indiqué en haut de cette page.

French European

Club Car, LLC
P.O. Box 204658
Augusta, GA 30917-4658
USA

Web www.clubcar.com
Phone 1.706.863.3000
1.800.ClubCar
Int'l +1 706.863.3000
Fax 1.706.863.5808